This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06817787 6

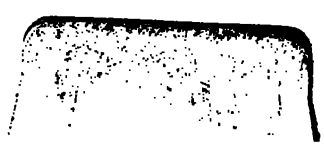

QUESTION

DES ESPRITS

ET DE LEURS

MANIFESTATIONS DIVERSES

APPENDICES COMPLÉMENTAIRES ET DÉFENSES

DES MÉMOIRES PUBLIÉS

PAR

J.-E. DE MIRVILLE

APPENDICE DU 1er MÉMOIRE

MANIFESTATIONS FLUIDIQUES

Deuxième édition

« *Recede ut proceas.*
Reculé pour avancer. »

PARIS

H. VRAYET DE SURCY, RUE DE SÈVRES, 19

1863

QUESTION

DES ESPRITS

APPENDICE COMPLÉMENTAIRE ET DÉFENSE

DU

PREMIER MÉMOIRE

Propriété et droits de traduction réservés.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT, 7

Thorps.
Apparitions, ill
divins &c

QUESTION

DES ESPRITS

ET DE LEURS

MANIFESTATIONS DIVERSES

APPENDICES COMPLÉMENTAIRES ET DÉFENSES

DES MÉMOIRES PUBLIÉS

PAR

J^s.-E^s. DE MIRVILLE

APPENDICE DU 1er MÉMOIRE

MANIFESTATIONS FLUIDIQUES

« *Recede ut procedas.*
Recule pour avancer. »

PARIS

H. VRAYET DE SURCY, RUE DE SÈVRES, 19.

1863

- 13903 -

ASTOR LIBRARY
JAN
24
1893
NEW YORK

TABLE SOMMAIRE

DE

CET APPENDICE COMPLÉMENTAIRE

AVANT-PROPOS. 1
NOUVELLES TENDANCES SCIENTIFIQUES. 7
APPRÉCIATIONS DU LIVRE DES ESPRITS PAR QUELQUES SAVANTS. . 8

CHAPITRE I.

PHÉNOMÈNES ET THÉORIES PHYSIQUES. — MM. Faraday, Babinet, Rayer, de Gasparin et Thury. 17

CHAPITRE II.

PHÉNOMÈNES ET THÉORIES PSYCHOLOGIQUES. — Qualités et talents des tables, leur surintelligence attribuée *au reflet de la pensée*. — M. Chevreul, baguette divinatoire, pendule explorateur, et les tables. 41

CHAPITRE III.

FAITS REBELLES AUX THÉORIES PRÉCÉDENTES, racontés par MM. Bautain, Thury, de Tristan, Almignana, de Saulcy, de Lorme, Bénézet et beaucoup d'autres. 69

CHAPITRE IV.

FINS DE NON-RECEVOIR de MM. Babinet et Chevreul. — Horreur de l'invisible et mépris du témoignage. — Nouvelle théorie du *miracle*. — Aveux de grands maîtres. — Fins de non-recevoir de M. de Gasparin. — Son mépris du témoignage. — Sa *loi d'exception testimoniale*. — Un dernier mot sur Loudun. . . . 104

QUESTION

DES ESPRITS

SES PROGRÈS DANS LA SCIENCE

APPENDICE COMPLÉMENTAIRE DU PREMIER MÉMOIRE
ET RÉPONSES

AVANT-PROPOS

ÉCRIT EN 1855

I

On peut facilement nous en croire : après avoir attendu pendant cinq ans le jour et l'heure de l'*à-propos* pour notre première publication, la même patience nous eût d'autant moins manqué pour la seconde, que tout semblait nous y inviter : la tristesse des préoccupations publiques, le sommeil apparent de la question, les prudentes réserves qu'elle impose, et, par-dessus tout, une de ces dispositions de cœur et d'esprit qui enlèvent toute espèce de suite aux idées, tout se réunissait pour nous conseiller le silence et le repos.

Pour braver tant de raisons il a fallu que nous y fussions contraint, d'abord par des documents trop certains, par des révélations tout à la fois ecclésiastiques et médicales qui nous montraient cette question gagnant chaque jour en profondeur ce qu'elle semblait perdre en surface, ensuite par les publications importantes qui, depuis un an, ont imprimé à cette discussion le caractère sérieux que les bro-

chures et les folies de la première année lui avaient enlevé complétement. Dans un tel état de choses, et surtout en présence des nouvelles erreurs que ces publications renfermaient, devions-nous donc laisser le champ libre au mensonge, et, sous prétexte de prudence, abandonner la vérité? Nous ne l'avons pas pensé.

II

Nous parlions de publications importantes; elles devaient arriver.

Il eût été vraiment par trop inexplicable qu'une série de phénomènes, appelée par un homme célèbre « LE PLUS GRAND ÉVÉNEMENT DU SIÈCLE[1], » n'eût laissé de son passage aucune trace, lorsque la plus petite *étoile filante* a le droit de vivre à jamais dans les annales de la science. Dans un siècle où la moindre *étincelle* électrique et le plus misérable cas d'hallucination mentale enfantent des volumes, on n'eût jamais compris que des milliards de phénomènes bouleversants, soit pour la physique, soit pour la psychologie (car il faut nécessairement opter), aient pu disparaître subitement après deux années de manifestations continues, sans que personne en Europe se mît seulement en peine d'en chercher la raison.

En se taisant complétement sur de tels faits la science moderne romprait avec tous ses principes, toutes ses lois et toutes ses habitudes. S'agit-il en effet d'une réalité; nous la sommons de l'étudier; d'une illusion; nous l'en sommons bien plus encore, car il y va de la raison ou de la folie de générations tout entières. Le dilemme est terrible, et le silence finirait par devenir déshonorant ou suspect.

Aussi, révoltées de tant d'insouciance philosophique, quelques rares intelligences ont-elles repris en main la question, et, sans avoir obtenu son dernier mot, « ont eu du moins l'honneur de l'avoir demandé. »

En Angleterre, le célèbre Faraday, en Allemagne, le baron de Reichenbach, en Écosse, MM. Carpenter et Gregory, à Genève, M. le professeur Thury, en France, MM. Chevreul et Babinet, puis

1. Le révérend P. Ventura avait dit à propos de cette invasion spirituelle : « *L'un des plus grands événements du siècle.* » Il nous prescrit aujourd'hui l'amendement qu'on vient de lire.

enfin, M. le comte Agénor de Gasparin, ont consacré à cette question de longues études et une partie du moins de l'attention qu'elle mérite.

III

Quoique nous devions discuter à notre tour la plupart des théories produites, néanmoins c'est à celles de M. de Gasparin que nous nous attacherons de préférence. Son ouvrage, plus sérieux que tous les autres, en raison de son étendue, de la position de l'auteur, de son talent d'écrivain et de la considération qui s'attache toujours aux convictions sincères, réclamait notre plus sérieux examen. Tout spécialement dirigé contre M. Des Mousseaux[1] et contre nous, il nous imposait le devoir de répondre et de répondre promptement, sous peine de compromettre la vérité en laissant croire à sa défaite. On peut dire que c'est lui qui nous force à braver l'inopportunité du moment.

Non, encore une fois, nous ne pouvions pas laisser la discussion s'endormir sur un livre qui, ne se contentant pas *des tables*, et comprenant, avec raison, tout ce qu'elles entraînent à leur suite, a profité de l'occasion pour essayer de battre en brèche une multitude de traditions historiques, du reste beaucoup moins étrangères qu'on ne le suppose à la discussion générale. Nous regrettons que le temps et notre respect pour celui de nos lecteurs ne nous aient pas permis de les aborder toutes.

Avant de le combattre, nous devons à M. de Gasparin ce que nous regardons comme le plus grand des éloges, celui d'avoir su mesurer d'un coup d'œil toutes les proportions de la question.

« Le problème du surnaturel, dit-il, tel que le moyen âge l'a posé

1. L'ouvrage de notre ami M. Des Mousseaux ayant paru plus tard que le nôtre, nous avons dû nécessairement essuyer le premier feu. Mais à peine notre adversaire le voit-il dans la lice, qu'il se *dédouble* pour ainsi dire, et le poursuit avec la même vigueur qu'il déployait contre nous. M. Des Mousseaux, devant répondre plus tard et pour son propre compte, veut bien cependant aujourd'hui nous donner une lettre provisoire, dont nos lecteurs feront certainement leur profit et qu'ils trouveront à la fin de cette brochure.

et tel qu'on le pose de nouveau, n'est pas de ceux qu'il est permis de dédaigner; sa grandeur et sa portée n'échappent à personne... Tout est profondément sérieux ici, la maladie et le remède, la recrudescence superstitieuse et le fait physique qui est destiné à la vaincre. » (*Avant-propos,* p. XII et XVI.) Oui, tout est sérieux ici, *la maladie et le remède...* Mais pourquoi donc, parmi toutes les victimes de cette *folie* nouvelle, en chercherait-on vainement *une seule* qui partageât nos convictions? Pourquoi toutes partagent-elles au contraire les convictions opposées? Il nous semble qu'il y a là plus d'une présomption favorable à notre thèse et à sa portée *sanitaire.*

M. de Gasparin dit encore : « Le nombre des faits qui réclament leur place au soleil vient de s'accroître tellement, qu'il arrivera de deux choses l'une : ou le domaine des sciences naturelles consentira à s'élargir, ou celui du surnaturel s'élargira outre mesure. » (T. I, p. 244.)

Oui, l'alternative est inévitable, et, sous tous ces rapports, nous sommes complétement d'accord avec notre adversaire.

Oui, ce guéridon léger, qui frappe ou parle sous les doigts et même à l'ordre mental d'un enfant, tranche à lui seul plus de questions religieuses, historiques, scientifiques et surtout médicales, on le saura bientôt, que toutes les dissertations et controverses académiques n'en ont tranché depuis mille ans.

Grâce à lui, lorsque le monde se reposera des tempêtes qui le menacent encore, et dont nos envahisseurs spirituels ont été certainement les prodromes et les agents[1], la science reprendra plus sérieusement ces questions et les poursuivra dans leurs conséquences les plus graves; elle les retrouvera partout, dût la fable elle-même redevenir de l'histoire, et l'histoire, telle qu'on nous la racontait depuis longtemps, redevenir à son tour de la fable.

Mais ne devançons pas les temps.

1. Au moment de cette invasion de 1853, si légèrement acceptée, nous avions osé prononcer le mot de « *catastrophes menaçantes.* » Le monde était en paix pourtant, mais l'histoire nous montrant ces mêmes symptômes à toutes les époques désastreuses, nous pressentions les tristes effets d'une loi que nous retrouvions dernièrement ainsi formulée dans Gœrres (t. V, p. 356) : « Ces apparitions mystérieuses ont toujours accompagné l'appesantissement du bras de Dieu sur la terre... » Hélas! la loi n'était pas *rapportée!*

IV

D'accord avec M. de Gasparin sur l'importance de la question à tous les points de vue, nous commençons à différer d'opinion avec lui lorsque, nous décernant un honneur que nous n'avons certes pas mérité, il s'exprime en ces termes : « Ceci n'est rien moins qu'une levée de boucliers. L'ouvrage de M. de M..... est un vrai manifeste. Je ne demanderais pas mieux que d'y voir l'expression d'une conviction strictement individuelle, mais, en vérité, *il n'y a pas moyen.* Ce rapide succès, ces adhésions solennelles, la reproduction fidèle de ses thèses par les journaux et par les écrivains du parti, cette solidarité établie entre elle et le catholicisme tout entier, ce ton de déférence,... tout indique un écrit qui est essentiellement un acte et qui a la valeur d'une pensée collective. La chose étant ainsi, il n'était pas possible de ne pas sentir qu'un devoir m'était imposé... J'étais tenu de relever le gant, et comme je n'ai pas l'habitude de mettre mon drapeau dans ma poche, j'ai été naturellement conduit à déployer ce drapeau protestant en face de la bannière ultramontaine... » (T. II, p. 524.)

Notre conscience nous oblige à décliner tant d'honneur. D'abord, l'Église à nos yeux ne conspire jamais qu'avec l'Évangile, les apôtres et tous leurs successeurs; et nous ajouterons que pour ces questions récentes, sauf quelques rares exceptions, elle est à peu près restée jusqu'à ce jour spectatrice attentive et silencieuse du débat. Quant à ce qui regarde notre modeste ouvrage, nous pouvons affirmer que jamais travail ne fut plus solitaire, plus incertain de son propre sort, plus découragé par tout le monde, et surtout par ceux-là mêmes à l'inspiration desquels on semblerait l'attribuer.

Aussi, lorsque M. de Gasparin nous affirme que nous avons mis ces idées « *à la mode,...* et que cela a *bon air* de ne pas penser comme la foule, » il se trompe dans tous ses calculs et ne connaît pas *le prix de revient* de ce succès. Il ignore par combien d'indifférence, de silence accusateur, et même de dédains *très-accusés,* il nous a fallu balancer quelques précieux suffrages, et combien, pour celui qui ne tiendrait qu'à la *majorité* des voix, la spéculation serait encore loin d'être heureuse.

Cependant, point de fausse modestie; ce serait manquer tout à la

fois à la reconnaissance et à la vérité que de nier ce que tout le monde a pu voir. Convenons donc du succès, tout en réduisant ses proportions, et tirons-en parti pour prouver de plus en plus l'importance et l'opportunité de notre thèse.

M. de Gasparin l'a mieux compris que nos *complices*. Il y a là tout un symptôme de réaction, réaction formidable contre ses idées, très-consolante pour les nôtres, et par ce dernier mot nous n'entendons nullement les réhabilitations superstitieuses dont on nous prête l'espérance, mais bien l'élargissement philosophique de la science et ces grandes justifications historiques qui aplanissent bien des obstacles en faisant mieux comprendre le passé, et disposent le présent et l'avenir à une tolérance mutuelle, plus éclairée et plus sincère.

En attendant qu'il puisse en acquérir la preuve, on comprend que M. de Gasparin, au milieu de tous les préjugés contraires, ait vu avec effroi cette disposition générale des esprits en faveur de notre thèse. « M. de M....., dit-il, a pu s'assurer que la presse *avait été loin* de se montrer sévère pour son livre. »

V

Bien que tout cela fût déjà fort grave au point de vue protestant, il restait un danger bien autrement sérieux encore, celui des adhésions scientifiques ; M. de Gasparin semblait le pressentir, lorsqu'il s'écriait : « Et ce qui *m'effraye le plus*, c'est que la science n'a pas eu l'air de le trouver mauvais. »

Encore ici, le pressentiment était juste, et tout à l'heure nous allons démontrer que ce qui n'était alors que tolérance scientifique est devenu chez un grand nombre de savants une *tendance* véritable, en attendant que celle-ci devienne une conviction arrêtée.

Bon gré, mal gré, nous y marchons, et sous ce linceul épais dans lequel *la majorité* de ces savants essaye en vain d'ensevelir la vérité qui nous occupe elle vit, elle marche, elle progresse, et sera proclamée tôt ou tard.

On peut s'en assurer dès aujourd'hui. Sans pouvoir nommer encore tous les *apostats* de grande valeur, qui se nommeront plus tard eux-mêmes, et sans pouvoir compléter des *confessions* dont quelques-unes ne veulent se formuler aujourd'hui que sous la forme de *dispositions*

favorables, nous pensons que les lecteurs qui *savent lire* en pressentiront à leur tour la portée; ils pourront soupçonner qu'une tolérance pareille pour des idées qui eussent, il y a trois ans, « soulevé l'indignation générale, » ne doit pas en rester là, et promet pour l'avenir toute cette révolution philosophique que nos adversaires ne peuvent « envisager sans effroi. »

NOUVELLES TENDANCES SCIENTIFIQUES

MANIFESTÉES EN 1855

Il y a deux ans, trois journaux sur quinze environ s'étaient montrés sévères pour le livre DES ESPRITS : c'était le *Journal du Magnétisme*, la *Revue progressive*, et le *Journal des Débats*. Ce dernier surtout établissait que ce livre de *salon* n'avait dû son succès qu'à la « chaleur du style,... etc.[1] ».

Il ne s'agissait donc que de savoir ce que deviendrait ce même ouvrage, lorsque la vogue et la passion des tables auraient disparu. Peut-être ce qui va suivre pourra-t-il faire soupçonner à nos lecteurs qu'il y avait autre chose que de la *mode* au fond du livre et, par conséquent, de la question; l'honneur de cette dernière y est fortement intéressé.

On se méprendra d'autant moins sur notre but, que nous tâcherons de supprimer, dans ces citations, tout ce qui ne se rapporterait qu'à l'auteur.

Nous ne reproduirons pas ici les trois lettres du P. Ventura, du docteur Coze et de M. de Saulcy, lettres qui entrèrent pour beaucoup dans la fortune du premier ouvrage.

Nous ne publierons pas non plus les témoignages épiscopaux et de haute valeur théologique qui pourraient faire à eux seuls la fortune de celui-ci.

Nous ne voulons, encore une fois, qu'indiquer les *dispositions* favorables de quelques savants.

Ainsi, selon toutes les prévisions, la médecine devait être notre

1. *Journal des Débats*, 14 octobre 1853.

écueil; c'était contre la presse médicale que nous devions aller nous briser, et c'eût été de toute justice, puisque nous nous étions permis d'engager, nous laïque, une controverse assez vive avec l'élite de ses maîtres.

Nous pouvions donc nous attendre à tout.

Or les ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES, du 1er janvier 1854, journal publié alors sous la direction de MM. les docteurs Baillarger, Brierre de Boismont et Cerise, donnaient un long article qui débutait ainsi : « J'ai lu ce livre d'un bout à l'autre; il est même des chapitres que j'ai relus, et ma curiosité ne s'est pas démentie un seul instant. L'étrangeté du titre n'est point ici une amorce, comme on en voit sur la couverture de certains volumes... C'est par-dessus tout un courage rare, *le courage de son opinion,* qui, donnant en quelque sorte une attitude héroïque à une pensée excentrique, impose au lecteur le plus hostile de la sympathie et du respect. *Jamais, dans notre siècle,* en dehors des luttes de partis, un écrivain n'a affronté, avec une plus agressive sérénité et une plus grande bonne foi, les sarcasmes, les dédains de ce *qu'on appelle* le sens commun; et comme pour défier d'un seul coup tous les fous rires et les haussements d'épaules, il se pose d'emblée et carrément devant les membres de l'Académie,... en leur adressant ce qu'il appelle modestement son *Mémoire...* »

Il est vrai qu'après un long examen de la doctrine en elle-même, qu'il croit *à si grand tort* répudiée par l'Église catholique [1], M. le docteur Cerise se déclare *incompétent* pour expliquer « les faits, *reconnus authentiques,* de Loudun, des Cévennes et de Saint-Médard;... » mais peut-être le mot *impuissant* eût-il mieux rendu sa pensée, car si les médecins donnent ainsi leur démission à l'égard de ces névropathies mystérieuses, qui donc les expliquera? Toutefois, c'est à nos savants adversaires qu'il s'en prend, c'est à eux qu'il reproche nos méfaits : « C'est, dit-il, la faiblesse et l'insuffisance de leurs explications qui ont encouragé le surnaturalisme de M. de M..... Aussi la partie de son travail où il engage sur ces explications un vif débat avec M. Brierre de Boismont, et surtout avec M. Calmeil, est celle *où l'on ne peut s'empêcher de s'arrêter quelques instants pour méditer... C'est là, mais*

1. Les paroles de quelques évêques, du P. Ventura, et au besoin celles de M. de Gasparin, qui nous décerne le titre de « catholique très-conséquent, » auront pu rassurer à cet égard M. le docteur C.....

là seulement[1], *que devient séduisante la doctrine surnaturaliste...* »

L'article se terminait ainsi : « M. de M..... vient de publier une nouvelle édition de son livre, et des lettres d'adhésion émanant d'hommes très-distingués... J'en félicite l'heureux auteur ; il se sentira encouragé à publier le second volume qu'il a annoncé, et que je lui promets de lire avec le même entrain que le premier. »

N'ayant aucun droit à autant de bienveillance, puisque nous n'avions pas l'honneur de connaître M. le docteur C....., nous devions en rapporter tout l'honneur à la thèse. C'était bien elle, évidemment, qui le forçait à « *s'arrêter quelques instants pour méditer.* »

Peu de jours auparavant, dans l'UNION MÉDICALE (22 décembre 1853), M. le docteur Amédée Latour, son rédacteur en chef, avait publié les trois lettres d'adhésion, en les faisant précéder de ces quelques mots : « Que les savants contemplent aujourd'hui où conduisent le dédain et la plaisanterie !... je laisse pour aujourd'hui la parole aux faits. Ils sont plus éloquents cent fois que tout ce que je pourrais dire... Ces lettres m'ont occasionné une très-vive surprise ; elles en produiront assurément une semblable sur le lecteur. »

La GAZETTE MÉDICALE, du 25 février 1854, à propos du rapport académique de M. Chevreul, s'était déjà prononcée contre la négation « *toute gratuite et même légère* » de tous ces faits de tables... « Admettre que les tables tournent, avait-elle dit, et ne pas vouloir absolument qu'elles parlent, est un procédé logique très-arbitraire. »

Mais tout dernièrement (14 avril 1855), elle publiait sur notre livre et sur celui de M. Des Mousseaux un article dont nous extrayons ces quelques lignes : « Avec M. de Mirville et M. Des Mousseaux, nous quittons la terre et les êtres de chair et d'os qui l'habitent, pour entrer dans le monde supra-sensible des esprits. Ces deux livres, inspirés par les mêmes croyances religieuses, par le même esprit scientifique, sont écrits dans le même but dogmatique et sur des matériaux empruntés aux mêmes sources. Celui de M. de Mirville a l'avantage de la priorité. Il a eu, dans l'espace d'une année, trois éditions et il s'en prépare une quatrième. Ce succès indique suffisamment qu'à tous ses mérites cet ouvrage a joint celui de l'à-propos... Il s'est produit au milieu du mouvement supernaturaliste qui, après

1. Comme ces débats remplissent à peu près la moitié de notre volume, cette concession nous suffit.

une assez longue et sourde incubation dans le magnétisme animal, a pris tout à coup, dans ces derniers temps, une accélération et une extension extraordinaires par l'apparition des tables tournantes et *parlantes*. Ce livre a même influé beaucoup en France sur la direction que paraît suivre aujourd'hui ce mouvement, au moins dans le public étranger aux études scientifiques. Bien qu'écrit avec,... on ne peut pas néanmoins considérer le fonds doctrinal de ce livre comme le produit d'une pensée et d'une recherche purement rationnelles; avec l'auteur des *Esprits*, on est continuellement en face d'une croyance religieuse... Mais nous oublions que nous ne voulons pas, que nous ne devons pas discuter ici la doctrine démonologique exposée dans le livre de M. de M..... et dans celui de M. Des M..... Il nous suffit de dire qu'ils contiennent l'un et l'autre d'abondants et précieux documents pour l'étude des questions soulevées par les tables tournantes, et qu'ils offrent une lecture extrêmement curieuse et intéressante non-seulement par les faits, mais encore par le talent, et, *ce qui pourra surprendre,* par le BON SENS de ces écrivains. La GAZETTE MÉDICALE ne pourrait guère, on le conçoit, s'occuper du sujet de ces livres qu'au point de vue de l'épidémiologie, mais le temps *n'est peut-être pas encore arrivé* d'entreprendre cette histoire. Il faut attendre que LE GÉNIE ÉPIDÉMIQUE RÉGNANT[1] ait achevé de parcourir toutes les phases de son évolution. »

Vient enfin la REVUE MÉDICALE, et son témoignage est trop explicite, sa position est trop élevée pour que nous n'attachions pas le plus grand prix à l'opinion, tout individuelle il est vrai, de son rédacteur en chef.

Voici sa lettre :

« Au château d'Issy, le 29 avril 1855.

« MONSIEUR,

« Vous désirez connaître mon opinion concernant certaines manifestations dynamiques et même *intelligentes* qu'ont présentées, dans ces derniers temps, les corps dits bruts ou inertes de leur nature, sous l'influence de l'activité humaine; je me rends à votre désir.

« Je n'entrerai pas dans l'examen des explications académiques et

1. On ne saurait mieux dire.

naturelles qu'on a voulu donner des faits de ce genre : je les regarde comme *puériles* et faites seulement pour satisfaire le scepticisme le plus crédule des philosophes. Pressé que je suis, je répondrai en peu de mots.

« Je n'ai rien vu, je n'ai rien entendu, quoique j'aie assisté et même coopéré à des expériences. Mais en ma qualité de chrétien je crois, sur la parole de l'Évangile, que la *foi,* cette force par excellence de l'homme, peut faire qu'un mûrier planté sur une rive de fleuve aille se planter sur l'autre rive.

« Je crois, sur la parole de saint Paul, qu'il y a des puissances répandues *dans l'air,* des esprits, des intelligences intermédiaires dont Dieu, le diable et l'homme peuvent provoquer l'intervention pour produire dans le monde physique des phénomènes dont le physicien aura le droit d'être fort étonné.

« Voilà pour la question générale...

« Quant à la question spéciale, *une table qui tourne,* la quantité, et dans cette quantité, la qualité des témoins qui l'attestent, me paraissent suffisantes pour obliger à l'admettre. Les tables ont donc *tourné* et *parlé.*

« Mais après la question de réalité vient pour moi la question de l'*utilité* des tables tournantes au beau milieu du XIXe siècle. Selon moi, si un fait comme celui-là n'était pas utile, il aurait beau être possible, il ne se serait pas réalisé.

« Je crois donc qu'à l'époque où des corps bruts et inertes ont exécuté des mouvements et reproduit des signes d'intelligence, il y avait *utilité* à ce que cela eût lieu ainsi.

« Je ne sais pas, ignorant que je suis, tout ce à quoi pouvaient servir ces manifestations; mais je sais que, lorsqu'elles ont paru, la science, selon nos savants, n'existait que pour et par l'*observation :* la science était l'observation même, et l'observation sensuelle la plus grossière! L'intelligence, Monsieur, dans ces temps de lumière menteuse, avait failli devenir inutile ou superflue.

« Dieu et le diable ont vu, chacun à sa manière, le ridicule de tant de vanité, et ils ont suscité les tables tournantes et parlantes. Observateurs, inscrivez donc ces nouveaux faits d'observation.

« Je connais des savants de la veille, Monsieur, qui n'osent plus prononcer le mot *observation,* depuis qu'ils ont observé des tables tournantes.

« Le fait est donc *utile* pour le rétablissement des droits de l'intelligence. En un mot, je crois que les tables ont tourné pour la mystification des savants, qui avaient dégradé la science jusqu'à la réduire à ce qu'ils appelaient l'*observation sensuelle.*

« En résumé, Monsieur, les tables tournantes et parlantes, à mon sens, ne sont pas un fait ordinaire; comme fait extraordinaire, je crois que je trouverais dans votre livre des *Esprits* maint passage à l'appui de *l'utilité* que je leur prête.

« Recevez, Monsieur, avec l'expression du haut prix que je fais de vos travaux, l'assurance de ma respectueuse amitié.

« Dr SALES-GIRONS,
« Rédacteur en chef de la *Revue médicale.* »

Les quelques lignes suivantes sont de M. le docteur Brierre de Boismont, l'auteur du livre sur les *Hallucinations,* et celui de tous nos adversaires auquel M. le comte de Gasparin nous renvoie le plus souvent.

« Monsieur, vous m'avez fait l'honneur de me demander mon avis sur le chapitre des *tables tournantes* que vous vous proposez d'ajouter à la quatrième édition de votre ouvrage. J'ai vu les tables tourner, et je ne les ai jamais vues répondre d'une manière satisfaisante aux questions qui leur étaient adressées. *Il m'est cependant impossible de nier* que des personnes instruites, *très-dignes de foi,* ne m'aient déclaré avoir été maintes et maintes fois témoins de ce fait. D'AILLEURS L'HISTOIRE EST LA pour attester les phénomènes *singuliers* qui se sont produits dans les Cévennes, à Saint-Médard, etc., phénomènes dont la science n'a pas donné l'explication complète. Mais si je me reconnais *incompétent* pour exprimer une opinion sur les *tables tournantes,* je ne doute pas que vous ne traitiez ce sujet avec toute la bonne foi,... etc., que vous avez mise dans votre livre des *Esprits,* etc...

« Veuillez, etc...

« BRIERRE DE BOISMONT. »

« 14 mars 1855. »

Ainsi, acceptation des faits, acceptation des rapprochements historiques, pas un blâme sur notre théorie, invitation indirecte à poursuivre, tout cela semblerait présager beaucoup de choses.

Il est vrai que la lettre du doyen de la Faculté de médecine de Strasbourg, M. le docteur Coze, avait été le premier signal des sympathies médicales à notre égard. L'adhésion d'un doyen, quand il n'y en avait que trois en France, c'était énorme! Aujourd'hui, nous ne pouvons pas dire que nous en ayons deux, mais on va pouvoir s'assurer que l'ex-doyen de Montpellier, l'illustre physiologiste LORDAT, ne s'élève pas par trop contre des idées qu'il ne partage cependant pas encore.

« Votre livre m'a enchanté, Monsieur, et quoique je conserve encore *quelques* doutes sur votre thèse, je suis tenté de croire qu'il existe entre vous et moi une *sorte de sympathie...* Je recevrai votre nouveau travail, non-seulement avec reconnaissance, mais avec une *sorte d'avidité.* Si *dans ma position...* je ne puis exprimer une proposition doctrinale que lorsque j'en puis fournir la démonstration par moi-même, cela ne veut pas dire que je rejette tout ce qui ne m'est pas prouvé de cette manière... Les causes invisibles dont vous vous occupez peuvent m'être fort utiles à connaître, bien qu'elles n'entrent pas dans ma didactique *publique...* Votre nouvel écrit deviendra pour moi du plus grand intérêt; je le verrai, m'en pénétrerai et vous communiquerai finalement tout ce qu'il m'aura suggéré.

« Veuillez agréez, etc.

« LORDAT.

« 6 avril 1855. »

Peut-être, après ces quelques *spécimens* de la tolérance médicale, nous croira-t-on plus facilement lorsque nous affirmerons que la plupart de nos faits nous arrivent maintenant par les médecins, sans qu'aucun d'eux consente à les signer encore. Pour eux, l'effet produit par l'année 1853 aura été énorme; on dirait qu'ils voient là toute une révolution future. Dans tous les cas, le génie du P. Ventura ne le trompait guère lorsqu'il voulait bien nous dire : « Ce sont les savants, et surtout les médecins, que vous convertirez les premiers à vos doctrines [1]. »

Les physiciens ne restent cependant pas en arrière, et nous en connaissons un certain nombre qui ne se contentent plus des *impondérables.*

1. Voir sa lettre en tête du 1er Mémoire.

Nous rapporterons plus loin la lettre par laquelle M. THURY, professeur à l'Académie de Genève et coexpérimentateur de M. de Gasparin, termine une brochure très-remarquable sur ces mêmes expériences. On y verra toutes les réserves que sa conscience l'oblige à faire en faveur d'une théorie[1] dont la réalisation ne lui paraît pas impossible et qui, après tout, « *serait tout aussi scientifique qu'autre chose.* » Cette lettre est importante, et nous la recommandons à nos lecteurs.

Nous terminerons par le fragment d'une très-longue et très-intéressante lettre de M. le comte de Tristan, lettre d'autant plus importante à connaître que son auteur, membre de plusieurs sociétés savantes, a écrit un ouvrage « sur les effluves terrestres, » etc., qui vient de nous être objecté dans la brochure de M. Chevreul, et présenté avec raison par ce dernier comme fort hostile à toutes les explications *métaphysiques* pour l'ordre de faits qui nous occupe. Il devenait intéressant de savoir si les anciennes convictions ne se seraient pas modifiées devant les nouveaux phénomènes; consulté par nous à ce sujet, M. de Tristan a bien voulu nous répondre une lettre dont nous donnerons plus loin la substance et qui se termine ainsi :

« Je dois vous dire, Monsieur, que dans l'automne de 1853, chez moi, à la campagne, et chez M. de L..., mon gendre, ayant essayé de faire tourner des tables, je n'y ai vu, pendant longtemps, qu'un phénomène de rotation électrique... J'ai aussi reconnu sur la table une assez grande abondance de fluide nerveux qui était transmis par l'extrémité des doigts des personnes agissantes... Mais malgré cela il me devint plus tard *impossible de douter* que le phénomène de la table *parlante* ne fût dû à des *interventions*... J'en reste donc convaincu... C'est un jeu fort dangereux, et parmi les choses que ces *êtres métaphysiques* m'ont dites à moi seulement, et qui ne m'ont fait nulle impression, il y en a qui auraient fort tourmenté certaines personnes.

« Veuillez agréer, etc.

« Comte DE TRISTAN[2]. »

1. Celle des Esprits.
2. Voir une plus grande partie de cette lettre au début du chapitre III.

En voilà bien assez, nous le pensons, pour justifier notre titre : « *Progrès de la question dans la science,* » et en même temps l'effroi de M. le vicomte de Gasparin sur les dispositions de cette même science à ne pas trouver *mauvaises* de pareilles choses. »

On voit aussi que le *Journal des Débats* se trompait quelque peu en ne voyant qu'une affaire de *style* et de curiosité dans le succès « de ce *livre de salon.* » Si, contrairement à toutes les habitudes, ce livre, après avoir commencé par le monde, commence à prendre pied sur un terrain plus sérieux, nous le répéterons toujours, la vérité seule est coupable « d'un aussi grand scandale, » dont le peu de mérite de ce même livre le rendait parfaitement innocent.

CHAPITRE PREMIER

FAITS ET THÉORIES PHYSIQUES

---

§ Ier

Débarquement et débuts de la prétendue *Faculté*.

Il faudra bien que l'histoire le dise :

Vers les premiers jours du mois de mai 1853 toute la France avait la fièvre, et cette fièvre était due au singulier spectacle qu'elle avait sous les yeux. Quelque désir qu'on ait de l'oublier, la mémoire en sera toujours là ; le guéridon léger comme la table massive, l'humble corbeille comme la calebasse élégante, le palissandre et le noyer, la porcelaine elle-même et le cristal, s'étaient ingérés tout à coup, sous la simple imposition de quelques doigts, de tourner, de compter, de causer et de deviner ; tout cela avec l'ardeur et l'entrain qui devaient naturellement succéder à six mille ans de repos et de silence obligés.

Toutefois, l'*esprit ne venait* qu'aux meubles, et nous comprenons que dans le principe on ait pu croire à ce qu'on appelait une *transmission*, une *soustraction* de la pensée,

attendu que s'il y en avait un peu plus d'un côté, de l'autre évidemment il y en avait beaucoup moins. Devenue communiste à son tour, l'intelligence humaine *partageait* avec la matière, et dans ce partage elle ne s'était pas enrichie.

Elle ne voyait là qu'une *faculté* nouvelle.

Nous qui connaissions depuis longtemps la prétendue *faculté*, qui l'avions décrite et prédite en 1851 [1], qui, depuis, la suivions étape par étape, épiant le moment de son arrivée pour lui dédier un épais *factum* qui l'attendait depuis dix ans, nous enfin, qui, conformément à cette attente, voyions un beau jour le steamer américain, le *Washington*, débarquer cette *faculté* en Allemagne avec quelques-uns de ses premiers *médiums* [2], nous ne manquions pas d'une certaine compétence pour en parler en juge, et même une seconde fois en prophète.

Nous prophétisions donc, et sans le plus petit mérite, que ces évolutions toutes physiques en apparence n'étaient qu'un véritable leurre à l'adresse des savants et des crédules, qu'après les électricités *railleuses* viendraient les électricités *bavardes*, suivies à leur tour d'électricités tellement *indiscrètes* qu'elles se chargeraient elles-mêmes de révéler tout le mystère [3].

Sans vouloir, comme bien on le pense, insister sur ces prévisions personnelles, il nous est impossible de sacrifier l'argument qu'elles nous fournissent. On ne prédit aussi facilement, ni l'arrivée d'une *faculté* nouvelle, ni la révélation subite de quelque grande *loi* inconnue; on ne les étudie pas

1. Deuxième édition du *Presbytère de Cideville*, publiée avant le premier MÉMOIRE.

2. Voir sur ce débarquement la note à la fin de ce chapitre.

3. Nous devons cependant le reconnaître, ces dernières *prophéties* avaient été gagnées de vitesse par celles de notre excellent ami M. le comte de Richemont, dont la brochure, *Le Mystère des tables dévoilé*, avait donné, en quelques pages d'une élégante précision, tout ce qu'il importait de savoir sur les faits américains. A partir de ce moment leurs analogues français commencèrent à s'éclairer d'un nouveau jour, et la voie fut livrée à la circulation... de la vérité.

surtout dix années à l'avance et de manière à arriver tout juste en même temps qu'elles.

Quoi qu'il en soit, des rives de la Baltique à celles du Danube, des bords de la Seine aux embouchures de la Loire et du Rhône, un phénomène inouï dans ses développements, tout à fait inconnu dans ses causes, venait de s'abattre sur le monde comme pour l'intriguer et le confondre. Si nous voulons nous en tenir à la France, nous avons là, sous les yeux, et avec toutes leurs dates, les premières exclamations de sa surprise, et en vérité nous nous demandons encore si l'explosion n'a pas eu lieu partout au même jour, pour ne pas dire *à la même heure*. Jamais simultanéité ne fut plus complète, jamais télégraphie électrique ne fonctionna plus rapidement.

Après les premiers moments d'une stupeur presque générale, tous les esprits se tournèrent immédiatement vers le magnétisme et vers la science, mais, nous en sommes fâché pour la science, dans cet appel de la confiance publique, la part du premier était beacoup plus belle que la sienne.

Pour le magnétisme c'était tout un triomphe, toute une réhabilitation; on ne voyait plus que des magnétiseurs de *la veille*, et peu s'en fallait que la faculté elle-même ne vînt lui offrir ses services. « Est-ce bien une force nouvelle qui vient de nous être révélée? disait le docteur Mayer dans la *Presse médicale?* Pour mon compte, je crois que c'est une manifestation particulière de l'électricité vitale, déjà et depuis longtemps étudiée sous le nom de magnétisme *animal*. C'est tout un monde à explorer... Suivons, sans nous laisser rebuter par les obstacles, ce sillon que le *hasard* nous a montré. Qui sait s'il n'y a pas au bout de quoi ILLUSTRER TOUTE UNE GÉNÉRATION ? »

Aussi, quelle dignité dans la pose de nos magnétiseurs ! quelle satisfaction dans leurs réponses ! « La découverte de Mesmer, disait avec raison M. le baron Dupotet [1], a franchi

1. *Journal du magnétisme*, n° du 10 mai 1853.

le cercle tracé autour d'elle par les Popilius de nos académies. Elle est entrée dans le domaine de la grande presse, avec les phénomènes nouveaux, qui, en la corroborant, lui donnent une sanction universelle. Le *Journal du magnétisme* se trouve débordé... On peut dire avec certitude que ce qui se produit aujourd'hui est un grand événement. C'est un siècle qui commence et qui n'aura point eu son égal. La lumière va luire dans les ténèbres, et les ténèbres comprendront. »

Convenons-en loyalement; ce triomphe était parfaitement légitime. Classés calomnieusement depuis un siècle parmi les charlatans et les jongleurs, les magnétiseurs étaient vengés; leurs faits se trouvaient désormais constatés, et dussent leurs théories et le magnétisme lui-même s'écrouler sur leurs bases par suite de ces nouveaux phénomènes, leurs affirmations étaient du moins vérifiées et leur sincérité mise enfin hors de doute.

Mais aussi pour la science quel coup de massue! quelle aventure! que de sarcasmes perdus! que d'injures à regretter! Il ne s'agissait plus cette fois de Mesmer et de son fameux *secret*. Le magnétisme était partout; les charlatans, c'était tout le monde; les jongleurs, c'étaient les collègues, les amis, la femme et les enfants du savant, et, quand par hasard il le voulait, c'était le savant lui-même.

On essaya cependant encore de la bonne et vieille méthode, et l'on proclama timidement « qu'on ne daignerait pas s'occuper du phénomène. » Hélas! c'était trop tard; débordée à son tour, trahie par ses propres organes, saisie de la question par des correspondants *terribles*, sommée par tous de s'expliquer, la science revint bientôt sur son dire, promit de répondre *quelque chose*, et chargea de cette mission MM. Chevreul, Boussingault et Babinet. Dure et fatale mission!

§ II

Entrée de ces faits dans la science. — La Commission. — Le *Cosmos*. MM. Bonjean, Faraday et de Gasparin.

Il fallut bien la remplir toutefois, et quelques jours après on reproduisait un ancien et très-remarquable mémoire de M. Chevreul sur « certains mouvements musculaires en dehors de la conscience, lesquels, aidés par une tendance *particulière* au mouvement, » pouvaient à la rigueur, et de bien loin, simuler une explication provisoire. Forts de ce travail distingué et voulant l'utiliser à tout prix, MM. Boussingault et Babinet nous affirmèrent donc très-sérieusement « que le mouvement imprimé à nos tables n'avait *d'autre cause* que les vibrations invisibles et involontaires du système musculaire des expérimentateurs, la contraction prolongée des muscles se traduisant alors par une série de vibrations et devenant un *tremblement visible* imprimant à l'objet le mouvement rotatoire. »

Offrir une telle explication à des gens qui déjà se *battaient* avec leurs tables, nous allons le voir tout à l'heure, c'était hardi et léger, et nous n'en voulons d'autre preuve que la protestation récemment faite par M. Chevreul lui-même, « que ces explications avaient été appliquées *par d'autres que par lui* aux phénomènes des tables tournantes [1]. »

M. Chevreul a bien fait de protester, car dès le lendemain c'était à qui proclamerait le plus haut l'insuffisance du rapport, et l'une de nos feuilles médicales [2] en déclarait la théorie « ruinée par le fait du simple changement dans les rapports des petits doigts. »

Ce rapport fut cependant un bienfait ; pour la première fois la science mettait la jonglerie hors de cause. « Les tourneurs de tables et de chapeaux, avait-elle dit, sont *presque tous de bonne foi*, mais ils se trompent, ils croient faire

1. *De la baguette divinatoire*, p. 17.
2. *Revue médicale*.

tourner par un acte de leur volonté, mais c'est par une action musculaire, etc., etc. »

Muscles ou volonté, assez peu leur importait. Ce qui devenait plus grave, c'est que, à partir de ce moment, la discorde se glissait de plus en plus dans la science, et la polémique s'y changeait en véritable mêlée. En vain Arago espérait-il obtenir un sursis en risquant sa théorie « de la communication du mouvement tel qu'il l'avait vu s'établir entre deux pendules, » rien n'y faisait, tout cela n'était plus de saison; et comme l'illustre secrétaire avait déclaré « qu'il ne s'occuperait que des faits *admissibles,* » le public s'irrita à la pensée d'une dissimulation, et les savants de la presse quotidienne sommèrent assez vertement l'Institut de « leur dévoiler le résultat *tout entier* de ses investigations[1]. »

Dans le *Cosmos* [2] c'était bien autre chose; une lutte corps à corps s'y engageait entre M. l'abbé M..., rédacteur en chef, et MM. de Montgolfier et Seguin, ingénieurs et physiciens très-distingués. Ceux-ci, du moins, avaient eu le rare mérite d'expérimenter par eux-mêmes et de signaler loyalement tout ce qu'ils avaient obtenu. « En vérité, disait le dernier, je crois être sous l'empire d'une hallucination, tant ma raison se refuse à admettre ce que j'obtiens et ce que je vois obtenir. — Mais, lui répondait le *Cosmos,* vous *ne voyez donc pas* que, sans vous en douter, vous poussez la table, et qu'ainsi vous imprimez un mouvement? — Au contraire, répondait M. Seguin, c'est elle qui fait effort contre mes jambes, au point de me *repousser* et de *se briser.* Comment dès lors voulez-vous que j'accepte votre explication? »

Il est de fait que tout cela tournait assez mal, et que de part et d'autre on commençait à se trouver dans une terrible passe. Sans exagération aucune, la France se divisait en deux camps dont l'un disait à l'autre : « Vous poussez, » et dont

1. Voir surtout *l'Assemblée nationale* du 11 juin.
2. Id., du 20 mai 1853.

l'autre répondait : « Mais au *contraire*, ON me pousse et l'on m'entraîne. »

Et le merveilleux de la chose, c'est que la France n'était pas seule. On poussait et l'on était poussé partout ! A Chambéry M. Bonjean, membre de l'Académie royale de Savoie, à Vienne le baron de Reichenbach, en Écosse les docteurs Grégory, Holland et Carpenter, en Angleterre l'illustre Faraday, etc., *constataient* le phénomène physique. Pour l'expliquer, les uns hasardaient les mots de *suggestion*, de *biologie*, les autres ceux d'*automatisme* et de *vibration*, inventions plus ou moins malheureuses, qui chaque matin fondaient comme la neige, au lever d'une expérience nouvelle.

Aussi ce fut vraiment un spectacle déplorable que de voir un homme comme M. Faraday compromettre sa grande et juste réputation européenne avec une légèreté que l'on ne pardonnerait pas à un élève. Encore, s'il eût daigné expérimenter lui-même et ne pas se contenter du rôle d'observateur ! car enfin, du moment où il admettait une réalité physique et prétendait en donner l'explication à la Société royale de Londres, en quoi donc était-il déshonorant de s'asseoir *bourgeoisement*[1] à l'une de ces mêmes tables qui préoccupaient toute l'Europe ? Ne se livrait-il pas chaque jour à des expériences bien autrement *bourgeoises* et mille fois moins importantes, ne fût-ce qu'en raison de l'engouement général ? Quoi qu'il en soit de ces raisons de prudence et de dignité, voici le procédé qu'il employait : pour mieux prouver aux expérimentateurs la réalité de leur propre impulsion, il établissait plusieurs disques en carton, unis entre eux et à la table par un mastic à demi dur qui assurait l'adhésion, tout en cédant à une impulsion longtemps prolongée. Or, la

1. Expression du *Journal des Débats* (15 juillet). « Ne croyez pas, disait M. Foucault, que le grand physicien se soit installé *bourgeoisement* devant un guéridon. » Hélas ! s'il l'eût fait, il eût probablement dit tout le contraire de ce que son abstention lui a fait dire, et sa *noblesse* ne s'en fût pas trouvée plus mal.

table ayant tourné, oui, *tourné devant M. Faraday*, ce qui est toujours bon à recueillir, on enlevait les disques qui, se trouvant avoir glissé peu à peu les uns sur les autres dans le même sens que la table, démontraient, disait-on, que les expérimentateurs avaient poussé.

Nous cherchons encore, à l'heure qu'il est, quelle conclusion le grand physicien pouvait tirer d'un semblable argument, car du moment où l'on admettait une action *partie ou non partie* de l'opérateur, le phénomène était toujours le même, et tout cela ne prouvait qu'une seule chose, à savoir que l'impulsion tournante, *quelle qu'elle fût*, s'était communiquée d'abord et plus intense aux disques qui se trouvaient sous les doigts actionnés, puis par suite à la table, qui, plus éloignée qu'eux, n'en avait pas moins fini par tourner à son tour. M. Faraday n'était pas plus heureux en fournissant aux expérimentateurs un petit instrument qui les avertissait immédiatement de leur moindre impulsion personnelle, ou plutôt, suivant ses expressions, du moment où ils passaient de l'état *passif* à l'état *actif*. Cette aiguille, qui trahissait le mouvement actif, ne prouvait toujours qu'une seule chose, l'action d'une force qui venait d'eux ou se servait d'eux; et qui donc avait jamais dit qu'il n'y en eût pas? Tout le monde la reconnaissait, au contraire, soit encore une fois qu'elle passât par l'opérateur, comme cela se voyait presque toujours dans le principe, soit qu'elle se passât complétement de son *médium*, comme cela se voit le plus souvent aujourd'hui. Tout le mystère de la chose consistait dans la DISPROPORTION de la force employée par ces *pousseurs malgré eux*, avec certains effets de rotation ou plutôt de *course* vraiment merveilleuse; devant ces effets prodigieux comment voulait-on que toutes ces expériences lilliputiennes conservassent quelque valeur dans ce nouveau pays des géants?

Au reste, lorsque M. Faraday « rougissait quelque peu d'avoir publié de telles recherches, » nous l'en croyions sur parole, et nous comprenions encore mieux que devant les très-

nombreuses objections qu'il pressentait à l'avance il se fût promis « de ne pas répondre un seul mot. » Il y a des thèses qu'il ne faut ni trop développer ni trop soutenir.

M. de Gasparin a donc mille fois raison, lorsqu'il dit à propos de ces expériences : « Si nous en étions restés à ces phénomènes, nous aurions bien fait de nous taire, mais nous avons passé plus avant, et quelle figure font aujourd'hui, je le demande, les appareils démontrant que la pression involontaire explique tout? Elle explique *tout*, et la table résiste aux commandements! Elle explique *tout*, et un meuble que *personne ne touche* suit les doigts tendus au-dessus de lui; *il se dresse et il se renverse*[1]! »

Ah! comme nous comprenons bien encore l'indignation du même auteur, lorsque, après avoir raconté les faits dont il avait été si souvent le témoin et l'acteur, il tançait le *Journal des Débats* de son impertinente proposition de renvoyer aux *incurables* tous ceux qui resteraient inébranlables devant la *fine* analyse de M. Faraday. « Prenons-y garde, lui répondait M. de Gasparin, les représentants des sciences exactes risquent de devenir, autant que faire se peut aujourd'hui, les *inquisiteurs* de notre temps... Les faits sont plus forts que les académies. Repoussés, niés, moqués, ils n'en subsistent pas moins... On ne les arrête plus en leur opposant des fins de non-recevoir, des appréciations passionnées ou des réfutations dérisoires[2]. »

Et comment voudrait-on que M. de Gasparin ne fût pas indigné, lui qui apportait ou devait apporter plus tard au catalogue des faits physiques les quelques affirmations suivantes :

« Les expérimentateurs ont vu parfois les pieds de la table, collés en quelque sorte au parquet, ne s'en détacher à aucun prix malgré l'excitation des personnes qui forment la chaîne. Puis, ils ont vu d'autres fois ces tables accomplir des soulèvements francs, énergiques... Ils ont entendu de leurs oreilles

1. *Des Tables*, t. I, p. 116.
2. Id., p. 213.

les grands coups et les petits coups, les premiers qui menacent de briser la table, les seconds que l'on a peine à saisir au passage...

« ... Quant aux SOULÈVEMENTS SANS CONTACT, nous avons trouvé un procédé qui en rend le succès plus facile. La chaîne formée à quelques lignes *au-dessus* du plateau s'arrange pour marcher dans le sens où le mouvement doit avoir lieu. C'est pendant cette progression de la chaîne, c'est pendant que toutes les volontés sont fixées sur une tache particulière du bois et que les *ordres* de soulèvement sont proférés avec force, que le pied quitte le sol et que le plateau suit les mains, au point de se renverser si on ne le retient.

« Ceci n'a pas été un résultat isolé. Nous l'avons reproduit TRENTE FOIS environ...[1].

« .....Un jour la table tournera et lèvera les pieds, chargée qu'elle sera d'un homme qui pèse 87 kilogrammes; un autre jour elle demeurera immobile, quoique la personne qui y est montée n'en pèse que 60[2].

« ..... Un jour, nous lui avons ordonné de se RENVERSER entièrement, et elle est tombée les pieds en l'air, bien que nos doigts s'en fussent *toujours* tenus séparés et l'eussent précédée à la distance convenue[3]. »

Il est certain qu'un homme blasé sur de tels phénomènes ne pouvait accepter *la fine analyse* du physicien anglais, applicable tout au plus à quelques-uns de ces jouets tournants qui servent à l'amusement des marmots.

Quant à la confiance que peuvent mériter ces dernières expérimentations, elle ne saurait être plus complète, lorsqu'on voit avec quels soins, quelle infatigable loyauté l'auteur enregistre dans ses procès-verbaux jusqu'aux moindres nuances de succès et d'insuccès. D'ailleurs, il n'est pas seul; il appelle à lui tous les *bons yeux* qui l'entourent, et comme il

1. *Des Tables*, t. I, p. 48.
2. Id., p. 24.
3. Id., p. 35.

faudrait selon lui, pour croire à une mystification, que « Valleyres (son pays) fût en entier composé de prestidigitateurs s'amusant à ses dépens, ce qui s'appellerait remplacer une grande difficulté par une supposition absurde, » nous le croyons fermement sur parole. Nous respectons trop le témoignage humain et ses *règles*, nous prisons trop cet accent et ce cachet inimitables de véracité qui ne trompent jamais, pour qu'il en soit autrement. Seulement nous ne croirons pas trop lui demander tout à l'heure, en le priant de n'oublier ni ses principes, ni ses paroles, ni les nôtres.

§ III

MM. Babinet, Rayer et Jobert de Lamballe (membres de l'Institut). — Les coups (*knockings*) expliqués selon le premier par une immense improvisation de ventriloques, et selon le second par le déplacement subit et bruyant de quelques milliers de tendons musculaires. — Énormités scientifiques professées par les maîtres.

L'année philosophique s'était cependant achevée tant bien que mal entre toutes ces pratiques et toutes ces discussions, lorsque M. Babinet (de l'Institut) crut devoir rompre à nouveau deux lances sur une question qu'il connaissait fort mal, bien qu'il l'eût énormément étudiée.

On le sait, M. Babinet est un de nos savants les plus distingués, et, de plus, homme d'esprit, comme il est aisé de s'en convaincre *par* et *malgré* les deux articles dont nous allons parler. Si ces deux articles, publiés dans la *Revue des Deux Mondes*, le 15 janvier et le 1er mai 1854, ont très-peu réussi dans la presse scientifique, en revanche ils n'ont pas réussi du tout dans la presse quotidienne, qui en est encore à se demander quel est celui des incroyants ou des croyants, des ignorants ou des savants, dont l'auteur pouvait espérer quelque chose.

Quant à nous, ces deux articles nous avaient profondément attristé; il faut bien le dire, nous espérions beaucoup de

M. Babinet, le croyant très-facile à l'endroit des faits *étonnants*, et cette illusion, nos lecteurs en trouveront l'excuse et la raison dans la note à la fin de ce chapitre.

D'abord, il est assez difficile de ne pas prendre M. Babinet pour un croyant parfait, lorsqu'on voit la rotation des meubles acceptée par lui comme un fait *hors de doute*. « Cette rotation, dit-il, pouvant se manifester avec *une énergie considérable, par une vitesse très-grande ou par une forte résistance quand on veut l'arrêter*[1]. »

Après un tel aveu, le fait principal était gagné; il ne s'agissait plus là des microscopiques ébranlements qu'on nous accordait tout à l'heure. Ici les tables tournent, elles tournent franchement, rapidement, elles s'emportent pour ainsi dire, puisqu'on a de la peine à les arrêter, et que pour y parvenir il nous faudra bientôt doubles rênes. A la bonne heure, voilà de vraies tables tournantes !

Quant aux explications, en voici quelques-unes. « Poussée par les petites *impulsions concordantes des mains* imposées, la table se met en mouvement à droite ou à gauche...

« Au moment où après une attente plus ou moins longue il s'est établi une trépidation nerveuse dans les mains et un accord général dans les petites impulsions individuelles de tous les opérateurs, alors la table reçoit un effort suffisant et commence à s'ébranler... »

Et c'est tout simple, dit-on, car « tous les mouvements musculaires sont déterminés dans le corps par des leviers du troisième ordre dans lesquels le point d'appui est très-voisin du point où agit la force, laquelle, par suite, imprime une grande vitesse aux parties mobiles pour un très-petit chemin que parcourt cette force motrice[2]... »

« On s'est étonné de voir une table soumise à l'action de plusieurs personnes bien disposées et en bonne voie de mou-

1. *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1854, p. 108.
2. Id., p. 410.

vement *vaincre de puissants obstacles*, briser même ses pieds, quand on les arrêtait brusquement; *ceci est tout simple* d'après la force des *petites actions concordantes*. Il en est de même des efforts faits pour empêcher une table de se soulever d'un bord en s'abaissant du côté opposé. L'explication physique de tout cela n'offre *aucune* difficulté[1]. »

Puis vient le développement de toute cette théorie sur la vitesse presque illimitée et l'énergie incomparable que peuvent imprimer les plus petits mouvements au *moment de leur naissance*, théorie *très-fine* pour le coup, très-juste en la renfermant dans certaines limites, mais qui, *dans l'espèce*, s'évanouissait tout à plat devant cette plaisanterie d'Alphonse Karr : « Ainsi M. Babinet fera mouvoir aussi facilement une table pesante, avec le mouvement invisible et insensible de ses muscles, que si, mettant habit bas, empoignant la table de ses deux mains, et se penchant jusqu'à un certain angle, il employait visiblement toutes ses forces à la faire tourner[2] ? »

Peu importe, nous triomphions, nous qui ne tenions qu'à la réalité des phénomènes, et quoique M. Babinet s'indignât contre le *soulèvement sans contact* affirmé par M. de Gasparin et par bien d'autres, et le déclarât « tout bonnement impossible, aussi impossible que le mouvement perpétuel[3],... » il n'en était pas moins vrai que ce phénomène primordial, qu'on pourrait appeler celui de la table *emportée* et *rétive*, était scientifiquement constaté.

Hélas! pourquoi faut-il que ces malheureux phénomènes aient été si complexes, et qu'à la rotation soient venus trop souvent s'adjoindre ces *coups* malencontreux entendus par tout le monde et dont M. de Gasparin nous signalait tout à l'heure les alternatives de violence et de faiblesse ?

Pour le coup, la tentation devenait trop violente, et force

1. *Revue des Deux Mondes*, p. 410.
2. *Le Siècle*, 5 février 1854.
3. *Revue des Deux Mondes*, p. 414.

était à M. Babinet de retourner encore aux vieilles traditions de la jonglerie. Seulement, pour en rajeunir un peu la forme, il transformait cette fois ces centaines, ces milliers d'expérimentateurs, tout à l'heure si sincères autour de leur table *emportée*, il les transformait, disons-nous, et d'un coup de baguette, en... nous vous le donnons en mille, nous vous le donnons en dix mille;... y renoncez-vous? il les transformait en VENTRILOQUES!...

Comment, les mêmes, ceux qui s'épuisaient en *petits mouvements naissants*, en *trépidations nerveuses*, etc., etc.? — Oh! mon Dieu, oui, et jugez-en plutôt :

M. Babinet, trouvant avec raison que rien n'est plus commode que de poser soi-même les questions auxquelles on veut répondre, se livre *in petto* au petit dialogue suivant :

« Les tables se meuvent-elles par l'imposition des mains, suffisamment prolongée? — Oui. — Quelle est la cause des mouvements souvent très-énergiques ainsi produits? — C'est la simultanéité d'action de tous les efforts conspirants, quand ces efforts, très-petits en étendue, sont à l'état que j'ai appelé naissant. — Les indications de la table sont-elles intelligentes? — Oui, car elle répond sous *l'influence intelligente des doigts imposés*. — N'y a-t-il donc rien de surnaturel dans ces évolutions? — Non. — N'y a-t-il donc rien de curieux, d'intéressant? — Il y a beaucoup de tout cela, car nous sommes encore loin de connaître tous les détails de la transmission des effets de la volonté, du chef de la chaîne dite magnétique, à la table qui *obéit* à tous les ordres. »

C'est bien, voilà la part des honnêtes gens. Voyons maintenant celle des jongleurs assis à la même table.

« Que dire en définitive de tous ces faits observés? Y a-t-il des *coups* frappés? — Oui. — Ces coups répondent-ils à des questions? — Oui... — Qui est-ce qui produit ces sons? — Le *médium*. — Par quel procédé? — PAR LE PROCÉDÉ ORDINAIRE DE L'ACOUSTIQUE DES VENTRILOQUES. — Mais on avait supposé que les craquements des doigts ou des orteils pouvaient don-

ner ces sons? — Non, car ils partiraient toujours en apparence du même point, ce qui n'est pas[1]. »

Vous voyez bien que tout cela *s'enfile* parfaitement et ne constitue même pas deux chapitres; que les ventriloques y sont pêle-mêle avec les pousseurs de bonne foi, comme les *mouvements naissants* avec les procédés de *la vieille acoustique*. Pascal disait : « Plaisante justice qu'une rivière ou une montagne borne; vérités en deçà des Pyrénées, erreurs au delà. » Et nous, nous pouvons dire : Explications plaisantes qui se contredisent et se détruisent dans le même alinéa, qui nous disent : Sincérité parfaite dans les quinze premières minutes de l'expérience, mais à partir de la seizième, misérable et dégoûtante fourberie!

Que M. de Gasparin a donc encore une fois raison de nous supposer ravi d'une pareille invention! Comment! tous ou à peu près nous aurions donc été des ventriloques sans le savoir? — Il le faut bien, puisqu'il n'y a plus d'autre explication. — Mais tous ceux qui peuplent aujourd'hui l'Amérique, tous les *milliers* de *médiums* qui font entendre ces mêmes coups à plus d'un million d'auditeurs? — Tous aussi des ventriloques. — Mais comment expliquer une impossibilité pareille? — Le plus facilement du monde; écoutez bien : « Il n'a fallu pour la *première maison* qu'un gamin frappant à la porte d'un bourgeois mystifié, peut-être au moyen d'une balle de plomb attachée à une ficelle, et si M. Weekman (le premier croyant américain), qui se tenait en embuscade pour la troisième fois, n'entendit pas les éclats de rire dans la rue, cela tient à l'essentielle différence qui existe entre le gamin français et le gamin anglais et transatlantique, toujours largement pourvu de cet humour... et *gaieté triste*[2]. »

Vraiment, c'est à peine s'il nous reste assez de courage pour faire remarquer à M. Babinet, qui nous renvoie comme

1. *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1854, p. 531.
2. Id., p. 511.

d'ordinaire à Comte et à Robert Houdin, que le premier n'a jamais eu de successeur comme engastrimythe, en raison des facultés physiques et physiologiques nécessaires à l'emploi et fort rares, à ce qu'il paraît; quant au second, nous en prévenons pour la seconde fois ceux qui tiennent tant à le citer, il est saisi d'un véritable rire homérique, toutes les fois que l'on applique en sa présence le mot de jonglerie à des faits de cette nature. En produisant cette grande autorité, que les tribunaux ont acceptée plus d'une fois, nous avions espéré qu'on ne nous renverrait plus si facilement aux prestidigitateurs; il paraît que nous nous étions trompé et que chacun tient à la compter dans ses rangs : nous le comprenons; seulement, avant de citer ce grand expert, il serait assez juste, il nous semble, de reconnaître sa signature et de ne pas taire son *ultimatum*, le pire de tous les escamotages étant celui de la vérité [1].

Enfin, nous ne terminerons pas cet exposé des phénomènes et des explications physiques sans mentionner, pour qu'elle ne périsse pas et pour qu'on l'inscrive, s'il se peut, en lettres d'or, dans les fastes académiques, la théorie tout originale de de M. le docteur Rayer. Tout le monde connaît ce praticien célèbre, mais tout le monde ne sait pas que l'été dernier il s'avisa, en compagnie de M. Jobert de Lamballe, de présenter à l'Institut un Allemand dont le savoir-faire donnait, selon lui, la clef de tous les *knockings* et *rappings* des deux mondes. Nous rougissons d'ajouter qu'il s'agissait tout simplement, cette fois, du déplacement réitéré de l'un des tendons musculaires de la jambe, appelé le *long péronier*. Aussitôt, et séance tenante, démonstration du système en plein Institut, expression de la reconnaissance académique pour cette *intéressante* communication, et, peu de jours après, assurance donnée par un professeur agrégé de la Faculté de médecine que, « les savants ayant prononcé, le mystère était enfin éclairci [2]. »

1. Voir le chapitre 1er du livre des *Esprits* : « *Une anecdote avant les faits sérieux, ou l'Expertise d'un grand maître.* »
2. *Constitutionnel*, 15 juin 1854.

Nous ne répondons qu'une seule chose : c'est qu'il est bien heureux pour l'humanité souffrante que les auteurs de tant de travaux, qui sont tout à la fois une gloire et un bienfait pour la France, réservent pour les questions surnaturelles ce mode de critique étroite, et, disons-le,... burlesque, car si par malheur ils allaient appliquer à leur art une pareille logique, ce serait à déserter au plus vite une telle Épidaure et à ne plus jamais en interroger les oracles, ne fût-ce que pour un rhume de cerveau.

Heureusement, il n'en est rien. Soyons juste d'ailleurs, et n'oublions pas que M. Babinet nous disait tout à l'heure : « Les sons ne sauraient provenir, comme on l'a dit, du craquement des doigts et des orteils, car ils partiraient *toujours en apparence* du même point, CE QUI N'EST PAS [1]. »

A la bonne heure, voilà de l'impartialité ! D'ailleurs, la ventriloquie suffit et répond à tout.

En attendant, si telle doit être la physique dont M. Babinet réclame, à la fin de ses deux articles, la prompte et vaste popularisation, c'est le cas de se demander si le fameux proverbe « il est beau de savoir, mais il est bon d'ignorer » n'a pas été créé tout exprès pour elle.

Ainsi donc selon notre grand physicien, les TABLES TOURNENT très-vite, très-énergiquement, résistent de même et, selon M. de Gasparin, elles se SOULÈVENT SANS CONTACT.

Un ministre disait : « Avec trois mots de l'écriture d'un homme, je me charge de le faire pendre. » Avec ces trois lignes, nous nous chargeons, nous, de mettre en déroute tous les physiciens de la terre, ou plutôt de révolutionner le monde.

Comment les savants distingués auxquels nous avons affaire, n'ont-ils pas eu du moins la précaution d'en appeler, comme M. de Gasparin, « à quelque loi encore inconnue ? » Avec cela on se tire de tout. Il est vrai que cette loi, existât-

1. *Revue des Deux Mondes*, p. 551.

elle, n'expliquerait pas du tout son développement subit et privilégié pour l'année 1853, qu'elle n'expliquerait pas davantage comment les Archimèdes de chaque siècle n'ont jamais pu soupçonner quelque chose d'aussi simple et surtout d'aussi involontaire, et toujours on se demandera comment ces armées de travailleurs qui, depuis Adam, brassent et remuent la matière, qui ne font qu'un pour ainsi dire avec elle, qui en connaissent par instinct toutes les lois comme ils savent par expérience la somme exacte de leurs forces et le point précis au delà duquel elles succombent, auraient pu, durant six mille ans, laisser inactives de telles FACULTÉS et des procédés si commodes.

Ah ! si ces malheureux praticiens de la dynamique avaient pu deviner tout ce qu'il y a d'énergie « dans la pression insensible et perpendiculaire de quelques petits doigts !» s'ils avaient su quelle *vitesse* « les petits mouvements naissants DONT ON NE SE REND PAS COMPTE, surtout, peuvent imprimer à la matière ! » s'ils avaient connu seulement la *trépidation nerveuse* et à plus forte raison le soulèvement *sans contact !* mais, au lieu de soulever des obélisques et des montagnes, ils auraient soulevé la planète tout entière. Il est vrai, comme le dit fort bien M. Babinet, que « le monde se serait bien vite écroulé. » Mais que voulez-vous ? périsse le monde plutôt qu'un principe ! Toujours est-il qu'ils ne se sont pas doutés de toutes les vertus *cachées* d'une volonté tellement impuissante *au grand jour*, et nous ne sommes étonné que d'une chose : c'est de voir les savants et heureux possesseurs d'une telle découverte, au lieu de monter sur les toits, comme ils le devraient, pour annoncer la *bonne nouvelle* à la foule, laisser cette foule dans sa vieille ignorance du *soulèvement sans contact.*

Mais, attendez, nous dira-t-on, attendez que cette vérité soit sortie de son berceau, car toutes les découvertes en sont là ; toutes ont leurs périodes d'incubation et de développement... — C'est vrai, nous savons tous de quel long et profond som-

meil peuvent dormir, même à l'Académie, des vérités énormes; mais nous savons aussi que ces vérités, presque toujours physiques, n'ont jamais eu rien de commun avec une *force humaine,* physiologique, qui, tout en étant le résultat souvent *involontaire* de la plus simple pensée, n'en a pas moins traversé quarante siècles sans se trahir. Enfin nous savons, comme tout le monde, que la plupart de ces vérités incomprises ont en général passé du sommeil à la vie, des ténèbres au grand jour, et qu'aucune d'elles ne serait jamais rentrée dans la nuit du tombeau, après avoir éclaté et brillé pendant plusieurs années au grand soleil de nos deux hémisphères. Cela seul détruit toute assimilation.

Quant à ce profond silence après tant d'éclat, quant à ce mépris profond et calculé pour des phénomènes si nouveaux et néanmoins si bien constatés par la science, on ne peut les expliquer que par un mot, et ce mot c'est : LA PEUR.

On a tout d'abord reconnu que ces faits, au lieu d'être le résultat d'une loi, n'étaient que le résultat d'un caprice; puis on aura entrevu, par delà ce qu'on voyait, quelques-unes de ces choses qu'on ne veut nommer à aucun prix, mais devant lesquelles s'évanouissent comme des bulles de savon et *l'énergie des mouvements naissants,* et le *fluide inconnu,* et les *trépidations nerveuses,* et surtout les *tapages musculaires.* Dès lors, les faits, les explications et jusqu'à leur souvenir, si la chose était possible, ont été condamnés sans appel; mais cette fois-ci l'échelle était trop vaste, la leçon trop importante, pour que l'histoire pût se laisser escamoter sans mot dire.

§ IV

Jugement de M. Thury, professeur à l'Académie de Genève, sur ces faits et sur ces théories physiques.

Au moment où nous allions livrer notre travail à l'impression, nous entendîmes parler d'une brochure publiée à Genève par l'un des savants collaborateurs, ou plutôt coexpérimentateurs de M. de Gasparin. Nous avons vu plus haut avec quelle confiance ce dernier en appelait à *tous les bons yeux* qui secondaient les siens à Valleyres; par conséquent il devenait intéressant pour nous, non pas de contrôler son rapport par un second, puisque notre confiance était entière, mais de juger de la similitude ou de la diversité des impressions produites par l'obtention des mêmes faits.

Nous fîmes donc venir cette brochure signée par M. Thury, membre de la Société de physique et d'histoire naturelle, et, comme nous l'avons dit, professeur à l'Académie.

Pour M. Thury, au point de vue religieux[1] comme au point de vue scientifique, la question est « TRÈS-GRAVE » (p. 4); et lui aussi la traite, il faut le dire, en homme très-grave et en véritable savant.

Lui aussi, il a des préjugés, mais ses préjugés ne le dominent jamais, et, lors même qu'il les écoute, il sait les tenir à leur place et véritablement à grande distance.

Dans l'état actuel des choses, c'est tout ce que l'on peut exiger d'un savant.

La position de celui-ci étant excellente, on comprend qu'il puisse dire à chacun ses vérités. Il commence par les nôtres; puis, fort peu satisfait, on le voit, des théories proposées à l'Institut, et surtout de son dédain antiphilosophique pour une question si sérieuse, il se retourne vers M. de Gasparin

1. Nous supposons que ce même point de vue est *protestant*, par tout l'ensemble des considérations exposées dans les premières pages.

et lui fait remarquer fort malicieusement que « lui aussi rejette dans son livre, et rejette sans examen, ce qui lui paraît improbable (p. 8). » Sous ce rapport, savants et novateurs n'ont donc rien à se reprocher.

« Quant aux phénomènes annoncés, nul, dit-il, ne pouvant démontrer *à priori* leur impossibilité,... nul n'est en droit de traiter d'absurdes les témoignages sérieux qui viendraient les affirmer (p. 9). »

Or parmi ces faits étranges, confirmés par M. Thury, se trouvent compris bien entendu le fameux *soulèvement sans contact*, et plus souvent encore « le balancement toujours sans contact, jusqu'au *renversement total du meuble* (p. 15 et 16).»

En lisant dans cet écrit les détails de ces expériences, on s'assurera que les précautions les plus minutieuses et les suppositions les plus méfiantes ont entouré la constatation de ces phénomènes, « qui ont eu en outre pour témoin et pour contrôleur scientifique un membre de l'Institut parisien. »

Pour M. Thury, les phénomènes de M. de Gasparin sont donc exacts. « Leur réalité est établie (p. 17). »

Quant à la théorie proposée par notre adversaire, il la juge sévèrement. Tout en reconnaissant que *dans les expériences de Valleyres* le siége de la force est dans l'individu[1] et que la volonté a pu être *ordinairement* nécessaire (p. 20), il répète ce qu'il a déjà dit dans sa préface : « Ces faits, M. de Gasparin nous les présente encore bruts, et les explications qui les accompagnent, il nous les donne pour ce qu'elles valent. SOUFFLEZ DESSUS, ET JE CROIS QU'IL N'EN RESTERA PAS GRAND'CHOSE DEBOUT. Non, il ne restera rien ou pas grand'chose des explications. Quant aux faits ils demeurent acquis (p. 10). »

Ceci nous dispense de tout le reste, et c'est avec plaisir que nous retrouverons M Thury à la fin de chacun de nos chapitres.

Passons maintenant aux faits et théories psychologiques.

1. Nous disons, nous, qu'il est intrinsèque et extrinsèque tout ensemble.

NOTES

I. DÉBARQUEMENT DE LA FACULTÉ ! — « Depuis huit jours, disait la très-sérieuse *Gazette d'Augsbourg* (1853, n° 94), notre bonne ville est dans une agitation difficile à décrire ; elle est complétement absorbée par une merveille à laquelle on ne *songeait pas* avant l'arrivée du vapeur le *Washington*... Le nouveau phénomène est importé d'Amérique. »

De son côté, le docteur Eissen, rédacteur en chef de la *Gazette médicale* de Strasbourg, écrivait à l'*Union médicale* du 30 avril : « Notre dernier numéro était sous presse, quand la ville de Strasbourg fut envahie *subitement* par une épidémie importée de l'Allemagne, qui elle-même l'*avait reçue* d'un de ses ports du Nord en communication avec les États-Unis d'Amérique. »

Enfin, M. Babinet s'exprime ainsi dans le travail que nous venons de mentionner : « On sait que ces manifestations prétendues surnaturelles sont arrivées en Europe par Brême, Hambourg et l'Allemagne en 1852 ; en 1853, elles ont *passé* en France et en Angleterre. »

Nous tenions beaucoup à constater le voyage et la marche de la *Faculté*, et nous y tenions d'autant plus que nous avions lu dans M. de Gasparin « que le mot épidémie ne pouvait jamais s'appliquer qu'aux maladies. » Nous le prétendons bien ainsi, seulement nous ajoutons qu'il y a des *maladies*, et par conséquent des *épidémies* spirituelles.

II. FACILITÉ DE M. BABINET POUR L'ADMISSION DE CERTAINS FAITS ÉTONNANTS. — Dans notre récit du *Presbytère de Cideville*, ou plutôt à propos de faits du même ordre, accomplis dans le voisinage, nous avions *reculé* devant les détails suivants : A l'heure même *prédite par un sorcier*, un violent coup de tonnerre s'était fait entendre au sommet de l'une des cheminées du presbytère, après quoi le *fluide* était descendu avec un fracas épouvantable dans cette cheminée, avait renversé les croyants et les dénégateurs qui se chauffaient devant elle, et, après avoir rempli la chambre d'*animaux fantastiques*, était reparti par la même voie, et non moins bruyamment.

Oui, nous trouvant déjà trop riche, nous avions *reculé* devant cette nouvelle énormité ajoutée à tant d'autres.

Mais, s'il faut en croire le récit suivant, M. Babinet, lui, se trouvait trop pauvre en faits merveilleux, et s'estimait encore heureux de glaner où nous avions si largement moissonné.

Le récit suivant, fait par lui à l'Académie des sciences le 5 juillet 1852, se

trouve consigné en outre, sans commentaires, et comme un exemple *d'éclair en boule*, dans les *Œuvres* de F. Arago, t. I, p. 52.

Attention !

« Après un assez fort coup de tonnerre, dit M. Babinet, mais non immédiatement après, un ouvrier tailleur, habitant la rue Saint-Jacques, dans le voisinage du Val-de-Grâce, était assis à côté de sa table et finissait de prendre son repas, lorsqu'il vit tout à coup le châssis garni de papier, qui fermait la cheminée, s'abattre comme renversé par un coup de vent assez modéré, et un globe de feu, gros comme la tête d'un enfant, sortir *tout doucement* de la cheminée et se promener lentement par la chambre, à peu de hauteur des briques du pavé. L'aspect du globe de feu était celui d'*un jeune chat,* de grosseur moyenne, pelotonné sur lui-même, et se mouvant sans être porté sur ses pattes. Le globe de feu était plutôt brillant et lumineux qu'il ne semblait chaud et enflammé, et l'ouvrier n'eut aucune sensation de chaleur. Ce globe s'approcha de ses pieds *comme un jeune chat qui veut jouer et se frotter aux jambes,* suivant l'habitude de ces animaux ; mais l'ouvrier écarta les pieds, et par plusieurs mouvements de précaution, mais tous exécutés très-doucement, il évita le contact du météore. Celui-ci paraît être resté plusieurs secondes autour des pieds de l'ouvrier assis qui l'examinait attentivement, penché en avant et au-dessus. Après avoir essayé quelques excursions en divers sens, sans cependant quitter le milieu de la chambre, le globe de feu s'éleva verticalement à la hauteur de la tête de l'ouvrier qui, pour éviter d'être touché au visage, et en même temps pour suivre des yeux le météore, se redressa en se renversant en arrière sur sa chaise. Arrivé à la hauteur d'environ un mètre au-dessus du pavé, le globe de feu s'allongea un peu et se dirigea obliquement vers un trou percé dans la cheminée, environ à un mètre au-dessus de la tablette supérieure de cette cheminée.

« Ce trou avait été fait pour laisser passer le tuyau d'un poêle pendant l'hiver ; mais, suivant l'expression de l'ouvrier, *le tonnerre ne pouvait le voir,* car il était fermé par du papier qui était collé dessus. Le globe de feu alla droit à ce trou, *en décolla le papier sans l'endommager,* et remonta dans la cheminée ; alors, après avoir pris le temps de remonter le long de la cheminée, du train dont il allait, c'est-à-dire assez lentement, le globe, arrivé au haut de la cheminée, qui était au moins à 20 mètres du sol de la cour, produisit une explosion épouvantable, qui détruisit une partie du faîte de cette cheminée, et en projeta les débris dans la cour ; les toitures de plusieurs petites constructions furent enfoncées, mais il n'y eut heureusement aucun accident. Le logement du tailleur était au troisième étage, et n'était pas à la moitié de la hauteur de la maison ; les étages inférieurs ne furent pas visités par la foudre, et les mouvements du globe lumineux furent toujours lents et saccadés. Son éclat n'était point éblouissant, et il ne répandait aucune chaleur sensible. »

On le voit, on pourrait appliquer ici à M. Babinet le mot d'une femme d'esprit à Raynal : « Si vous n'êtes pas chrétien, ce n'est pas faute de foi. »

Après un tel récit, écouté par l'Académie et ACCEPTÉ par Arago, on est fort

peu surpris de cette réflexion de l'illustre rapporteur : « CES GLOBES SONT UNE PIERRE D'ACHOPPEMENT POUR TOUS LES MÉTÉOROLOGISTES DE BONNE FOI ;... devant toutes les questions qu'ils soulèvent, la science reste muette (t. I, p. 219). »

On est moins étonné encore de voir M. le docteur Boudin, dans le très-curieux travail qu'il vient de publier sur la *foudre,* faire suivre ce récit des réflexions suivantes :

« Si ces détails sont exacts, ainsi que semblent l'admettre M. Babinet et après lui M. Arago, il nous paraît bien difficile de conserver au phénomène dont il s'agit le nom d'*éclair en boule*. Toutefois, nous abandonnons à d'autres le soin d'expliquer, s'ils le peuvent, *l'essence* d'un GLOBE DE FEU *ne donnant lieu à aucune sensation de chaleur,* AYANT L'ASPECT D'UN CHAT, *se promenant lentement dans la chambre, et trouvant le moyen de s'échapper en remontant par un trou de la cheminée recouvert d'un papier qu'il décolle sans l'endommager* (*a*). »

Nous partageons l'avis du savant docteur sur les difficultés d'une définition exacte, et nous ne voyons pas trop pourquoi nous n'aurions pas désormais l'éclair en *chien,* l'éclair en *singe,* etc., etc. On frémit à la pensée de toute la ménagerie météorologique qui pourrait, grâce au *tonnerre,* venir se promener dans nos chambres.

On comprend maintenant que nous ayons pu croire à la facilité de M. Babinet, en le voyant accepter si lestement un fait que nous avions jugé *trop fort* pour le *Presbytère de Cideville*. On comprend encore que nous ayons pu nous dire : Si ce CHAT merveilleux est accepté sur la simple parole d'un ouvrier tailleur, avec quelle facilité n'acceptera-t-on pas des faits beaucoup moins merveilleux, solennellement attestés par des savants, par des collègues et par des milliers d'expérimentateurs, que l'on dit *éminents* et de *bonne foi !*

Nous nous étions trompé, le *chat* n'a pas innocenté la *table,* et, contre toute logique, nos *manifestations fluidiques* n'ont pas trouvé grâce devant *l'éclair en boule*. C'est ajourné.

Mais retournons aux faits sérieux.

(*a*) Voir la monographie : *de la Foudre, considérée au point de vue de l'histoire, de la médecine légale et de l'hygiène publique*, par M. Boudin, médecin en chef de l'hôpital militaire du Roule. Ce deuxième Mémoire, extrait des *Annales d'hygiène,* n'excitera pas moins d'intérêt que le premier : exposition tout à la fois dramatique et fidèle d'une masse de phénomènes puisés à toutes les sources de la statistique et de l'histoire, critique judicieuse, aperçus nouveaux et profonds sur l'insuffisance des explications actuelles, telles sont les qualités principales d'un travail que l'homme du monde voudra connaître tout aussi bien que le savant. (Chez J.-B. Baillière, rue Hautefeuille, 19.)

CHAPITRE II

FAITS ET THÉORIES PSYCHOLOGIQUES

---

§ I

Les tables obéissent aux commandements *muets,* dansent le menuet et devinent, le tout conformément, dit-on, aux *lois ordinaires* de la science.

Un mois ne s'était pas écoulé que déjà la seconde partie de nos prophéties commençait à s'accomplir. On échappait aux lois physiques, on rompait avec la matière, ou plutôt on la dotait, sans vouloir le reconnaître, de deux *propriétés* parfaitement spirituelles : l'OBÉISSANCE et la SAGACITÉ.

Déjà quelques journaux nous les avaient fait pressentir, et lorsqu'on nous reprochait d'en avoir accueilli trop promptement la nouvelle, on oubliait que nous l'attendions depuis longtemps, ayant devancé l'avenir en raison de notre profonde connaissance du passé.

Dans tous les cas, la science nous suivait d'assez près, et nous ne croyons pas nous tromper en rapportant encore à M. Bonjean, membre de l'Académie royale de Savoie, l'honneur d'avoir proclamé le premier ces deux précieuses acquisitions de la matière. Grâce à lui, nous apprenions que les tables répondaient à toutes les questions possibles, avec cette réserve, toutefois, « que ces réponses n'étaient et *ne pouvaient*

être que *la réflexion de la pensée* de la personne qui les provoquait. »

Nous sommes toujours étonné de la promptitude avec laquelle on se hâte de compromettre sa parole. Il semble que l'on craigne d'arriver le *second* à l'erreur, et trop tard aux plus cruels démentis de l'expérience !

Au reste, cette déclaration de M. Bonjean, toute restrictive qu'elle fût, produisit d'autant plus d'effet qu'elle était suivie d'un premier cri d'effroi : « Pères et mères, s'écriait le narrateur en terminant son récit, époux qui tenez au repos de vos moitiés, méfiez-vous de la chaîne magnétique en général, et de la danse des tables en particulier ! »

Avant cette déclaration solennelle, les esprits clairvoyants avaient déjà cru reconnaître quelque indice d'intelligence dans ces luttes réitérées de certaines tables avec MM. Seguin et de Montgolfier, mais il appartenait au docte Savoisien, et bientôt à M. de Gasparin, de mettre la chose hors de doute.

Forcé d'abréger, par la crainte d'enfanter un nouveau volume, nous choisissons au hasard parmi tous ces prodiges d'obéissance et de sagacité.

Et déjà, qui donc n'admirerait pas la première de ces deux qualités dans ces soulèvements *sans contact* obtenus, cette fois, non plus au moyen d'un ordre général « proféré *avec force* (t. 1, p. 48), mais « au moyen de pensées *à peine conçues*, que la table PRÉVIENT EN VENANT AU-DEVANT DES MAINS AVEC UNE VIGUEUR PRESQUE EFFRAYANTE (t. 1, p. 23). »

Obéir à la pensée était déjà magnifique, mais la *prévenir !* c'est quelque chose de plus.

Que devient, cependant, cette obéissance auprès de celle d'une autre table, qui, piquée de la tarentule et condamnée à valser, « lève chaque pied tour à tour, frappe la mesure avec l'un et avec l'autre, et reproduit exactement le rhythme de la musique qui VIENT d'être chantée, table comédienne qui, « se conformant de la manière la plus comique à l'invitation de danser le menuet, prend des *airs* de grand'mère,

accomplit gravement un tour sur elle-même, *fait la révérence* et avance ensuite en tournant de l'autre côté. »

Tout le monde sera de notre avis; on ne fait pas mieux à l'Opéra. Et certes une représentation pareille pourrait à la rigueur nous dispenser de toutes les autres, car nous y trouvons tout à la fois OBÉISSANCE, MÉMOIRE[1] et PANTOMIME; c'est-à-dire une vertu, une faculté et un talent.

Il ne lui manque donc plus que la *divination* pour en faire une table ou plutôt une personne accomplie : et quoique M. Gasparin ait composé ses deux volumes pour refuser cette faveur à l'espèce humaine, il va commencer par l'établir solidement dans le bois mort.

Ne disputons pas en effet sur les mots. Tout le monde le sait, celui de *divination* ne s'applique pas seulement à la prévision de l'avenir, il signifie encore la connaissance des choses secrètes, la pénétration des pensées, et, si l'on veut, pour le moment nous ne lui donnerons pas d'autre signification.

Voyons donc ce que cette pénétration va devenir sous la plume de M. de Gasparin. « Après chaque commandement (à haute voix), la table obéissait... Chacun de nous a donné les ordres avec un égal succès. Les enfants se sont fait obéir comme les grandes personnes.

« Il y a plus; on est convenu que celui qui commanderait ne prononcerait pas à haute voix le nombre des coups, mais se contenterait de les *penser* après les avoir communiqués à l'oreille de son voisin. Eh bien! la table a obéi, il N'Y A JAMAIS EU LA MOINDRE ERREUR.

« Chacun a ordonné à la table de frapper autant de coups qu'il avait d'années, et la table a indiqué notre âge tel qu'il était dans *notre* esprit, *se hâtant même de la manière la plus comique lorsque le nombre des coups à frapper était un peu considérable.*

1. Reproduction du rhythme qui *vient* d'être chanté.

« Je dois même avouer à ma honte que j'ai été *repris* par elle, car ayant *involontairement* diminué mon âge, la table frappa quarante-trois coups, au lieu de quarante-deux, *parce que* ma femme avait pensé au chiffre véritable (t. I, p. 200).»

Évidemment ici nous venons de franchir un grand pas. En dehors des qualités et des talents, on voit briller beaucoup d'esprit et même surgir un commencement de *surintelligence*[1]; car, remarquons-le bien, le premier se manifeste par cette rapidité imprimée aux coups en raison directe de leur nombre, attention délicate d'une table qui, connaissant apparemment le prix du temps, veut ménager celui de ses auditeurs. Ensuite, voyez; l'expérimentateur se *trompe* et la table le *corrige!* Elle révèle *ce qui n'est pas* dans la pensée du médium, et l'on aura beau nous dire que la vérité se trouvant dans celle de madame Gasparin, c'était la même chose, personne n'admettra facilement ici le régime de la communauté, et l'on demandera toujours comment cette table, interrogée par *monsieur*, a pu, tout en écoutant *madame*, si bien choisir entre ses deux maîtres et deviner que *monsieur* était dans le faux pendant que *madame* était dans le vrai. Toutes les chances étaient pour le premier, puisqu'il interrogeait sur son âge, et c'est la seconde qui l'emporte!.... Voilà, dans tous les cas, une table vraiment bien inspirée par sa galanterie! Nous y reviendrons.

M. de Gasparin a donc bien tort de réduire l'obéissance de ses tables aux ordres donnés mentalement, leur plus beau triomphe consistant, au contraire, à démêler la vérité entre deux ordres également tacites. Voilà pour la *sagacité*, retournons à l'*obéissance*.

« Il importe que la discussion ne s'écarte point. Les données du problème sont celles-ci : un certain nombre de personnes (tout le monde ne réussit pas également) font obéir à COUP

1. Nous avons défini la *surintelligence* une intelligence supérieure à celle de l'interrogateur ou des personnes présentes.

SUR, et par un COMMANDEMENT MUET, un pied sur lequel elles n'ont aucune action; elles font sans efforts, *pendant toute la durée du phénomène,* ce que leurs efforts ne sauraient obtenir *en dehors* du phénomène. Est-ce clair? » (T. I, p. 217.)

Oui et non. Oui, c'est clair et même trop clair si vous avez voulu dire que la merveille *dure tant qu'elle dure,* ce qui est trop vrai pour que nous nous permettions de vous le faire dire ou plutôt penser, car vous l'avez dit; mais ce n'est plus clair du tout, si vous ne nous précisez pas: 1° à quelle époque commence et finit le susdit phénomène; 2° ce qui cause sa production momentanée et sa disparition subite, car désormais nous ne savons plus où nous en sommes. Jusqu'ici nous avions, pour nous reconnaître et comme points de repère, des chaînes, des petits doigts, des rameaux nerveux, des mouvements musculaires, etc., etc., et maintenant c'est tout le contraire : voilà qu'au lieu d'aider le phénomène, tout cela a l'air de l'empêcher. Il ne faut plus désormais que la volonté toute nue! puis, quand le phénomène est *passé,* voilà que cette volonté si puissante s'évanouit à son tour et redevient notre pauvre volonté de tous les jours et de tous les instants.

Il y avait donc quelque chose en sus d'elle, et seulement *pour la durée* du phénomène?

... « On va crier, dites-vous, à la magie! au miracle! toute loi nouvelle semble être un prodige. Or, je tiens à rassurer ceux qui s'alarment ainsi. Nous ne sortons pas le moins du monde des faits naturels (ib.). »

A la bonne heure, mais il ne suffit pas de nous le dire; de grâce, présentez-nous au moins quelques linéaments de théorie démontrant la vanité de cette ancienne et générale croyance que la *divination* des pensées et des *choses secrètes* était vraiment surnaturelle.

Écoutons :

« Je n'aurai garde de risquer une explication; *ce n'est pas mon affaire.* Constater les faits et maintenir une vérité qu'on

veut étouffer, c'est toute ma prétention. Je ne résiste cependant pas à la tentation de montrer, à ceux qui nous traitent d'illuminés ou de sorciers, que l'action dont il s'agit comporte une interprétation très-*conforme aux lois ordinaires de la science.*

« Supposez un fluide, émis par les expérimentateurs et principalement par quelques-uns d'entre eux; supposez que la volonté détermine la direction du fluide, vous comprendrez déjà la rotation et le soulèvement de celui des pieds vers lequel afflue à chaque acte de volonté un excès de fluide. Supposez que le verre fasse fuir le fluide, vous comprendrez que le verre placé au milieu de la table interrompe la rotation, et que le verre placé sur un des côtés amène l'accumulation du fluide dans l'autre côté, qui se soulève alors.

« Encore une fois, je n'affirme rien, je *n'indique* même rien, mais je montre qu'il y a des explications possibles en dehors du sortilége ou du miracle (t. I, p. 218). »

Oui, d'accord : des explications dans le genre de celles qui *n'indiquent* rien.

Celles que l'on vient de nous donner seraient d'abord tout à fait inadmissibles pour les manifestations de *précipitation calculée* et *d'élection intelligente,* que nous venons de surprendre en flagrant délit, et ne pourraient s'appliquer, à la rigueur, qu'au plus grossier des phénomènes physiques précités. Mais bornons-nous à ceux-ci; nous ne voyons pas encore comment, grâce au fluide de notre volonté, ce pied de table devient si promptement une annexe très-obéissante de cette dernière, lorsque dans la vie journalière ce même fluide, émis par des volontés bien autrement ardentes, — celle de la souffrance par exemple, — ne parvient jamais à nous débarrasser de tant d'autres annexes qui nous gênent, nous blessent, nous étouffent, etc. Mais, nous dira-t-on, ce phénomène ne se présente et ne dure pas toujours. — Hélas ! nous ne le savons que trop; mais puisqu'il est si naturel, au moins devrait-il se montrer plus souvent. Les météores reviennent, les comètes reparaissent

dans l'espace, mais celui-ci, *jamais!* non, jamais dans la vie ordinaire, où il nous serait si utile, jamais en dehors de ces expériences toutes spéciales, où il ne sert qu'à l'amusement, au mal et au péril.

Que de caprice et de mauvais vouloir !

Nous ne pouvons donc pas nous rassurer le moins du monde, et l'*accumulation du fluide* ne saurait nous expliquer en aucune façon :

1° L'exécution des ordres et des pensées *à peine conçus;*

2° Les tables qui *dansent le menuet en mesure,* font la révérence et se donnent des airs de *grand'mère;*

3° La répétition cadencée des motifs que l'on *vient* de chanter;

4° La déclaration précise de l'âge d'un interrogateur *qui l'ignore,* et la *divination* que telle autre personne doit le savoir mieux que lui.

Encore, si on ne nous offrait pas ces phénomènes comme étant *très-conformes* aux lois *ordinaires* de la nature (t. I, p. 218), nous pourrions reprendre courage et faire un appel aux lois extraordinaires; mais *lois ordinaires,* grand Dieu !

Nous avons dit, et nous aimons à le répéter encore, que M. de Gasparin était un des hommes les plus sérieux de notre époque[1], et puisque nous n'avons pas l'honneur de le connaître, nous ne pouvons avoir puisé cette opinion particulière que dans une opinion plus générale; qu'il nous permette donc de lui parler très-sérieusement et de lui dire :

Nous vous applaudissons de toutes nos forces, lorsque vous vous indignez contre ces indifférents qui vous crient du fond de leur grossier quiétisme : « A quoi bon? » Oui, nous vous applaudissons, car vous avez compris parfaitement les énormes proportions de la question, et toute la portée du défi. Nous applaudissons encore aux leçons pleines de

1. *Esprits*, p. 421.

dignité que vous donnez à une science qui, rejetant toute espèce de témoignage et n'admettant rien en dehors de ses hommes et de leur symbole, brise jusqu'à la possibilité d'une philosophie[1]. Sur ce terrain miné pour elle, vous serez toujours victorieux; mais, sachez-le bien, du moment où vous voudrez lui prouver que vos faits *très-extraordinaires* sont le résultat de ses lois *ordinaires*, vous perdrez aussitôt tous les avantages que son obstination vous donnait; d'incompétente qu'elle était à l'égard des faits inconnus, vous la rendez parfaitement compétente en rattachant ces faits aux dogmes qu'elle professe et qui professent tout le contraire. Ainsi, M. Foucault, qui se rendait coupable envers vous du plus grand des torts philosophiques, celui du rejet sans examen, avait cependant raison comme savant lorsqu'il vous disait : « Le jour où l'on ferait bouger un fétu de paille sous la seule action de ma volonté, j'en serais épouvanté. » En vain lui répondez-vous : « C'est l'attraction d'un fluide ou d'une force. » Force ou fluide tant que vous le voudrez, pourrait-il répliquer, mais force très-heureusement exceptionnelle et parfaitement contraire à toutes les autres lois. Quant à nous, tout en blâmant fortement M. Foucault de n'avoir même pas voulu regarder des *divertissements* bien autrement sérieux que toutes les *lois* de sa physique, nous comprenons cependant qu'à son tour il sauvegarde l'honneur et l'autorité de ces dernières. Toutes vos forces, il les a; toutes vos volontés, il les exprime; tous vos efforts, il les fait; égalité parfaite entre vous, et cependant, tandis que vous, monsieur, vous faites danser et valser vos guéridons, lui, ne peut remuer ni le grain de poussière un peu trop éloigné de sa personne, ni la feuille de rosier qui tombera d'elle-même tout à l'heure. Il en est de même pour la pénétration des pensées; sa volonté, à lui, ne saurait lire dans les yeux de sa femme ou

1. « Ceux-là brisent toute la philosophie (*philosophiam tollunt*), dit le bon Plutarque, qui rejettent les faits merveilleux. »

de son ami soit le secret qu'ils lui taisent, soit le nombre des années qu'ils lui cachent, et voilà que votre esprit, par cela seul qu'il aura traversé votre table, va le savoir pendant toute la durée d'un phénomène que rien n'a motivé!...

En un mot, entre vos forces intellectuelles et les siennes, ou plutôt celles *de tout le monde jusqu'en* 1853, la différence sera telle que vous devez être à ses yeux le réformateur de la psychologie, comme vous étiez tout à l'heure celui de la dynamique et de la physique.

Ne nous parlez donc plus de *concentration simultanée;* n'en appelez plus surtout à celle « des matelots chantant pour mieux assurer l'harmonie de leurs efforts dans le travail du cabestan, » car vous allez sur les brisées de M. Babinet, qui s'est précisément servi de cette comparaison pour défendre ses *mouvements naissants* que vous étiez le premier tout à l'heure à briser comme verre entre ses doigts.

Comment donc osez-vous l'employer pour vous-même? Tout cela n'est guère juste et logique. Croyez-nous-en, *ses matelots* valent bien les vôtres, et, pour en revenir à ces autres savants que vous appelez si justement *inquisiteurs,* si vous avez jamais quelque chance de les ramener à vous, ce sera peut-être le jour où, subitement éclairé par quelque nouveau fait dont la proximité me fait trembler pour vous, vous leur avouerez que cette force, loin d'avoir quelque chose de commun avec les leurs, est au contraire une force anormale, étrangère et surintelligente.

Et peut-être cette conversion ne vous surprendrait-elle pas trop vous-même, car vous paraissez la pressentir. « Ce qui m'effraie le plus, dites-vous, c'est que *beaucoup* de savants n'ont pas l'air de trouver mauvais que les champions de la sorcellerie s'emparent des tables tournantes... Là est l'explication de l'accueil *si favorable* que reçoivent aujourd'hui de bien étranges élucubrations,... et M. de M..... a pu constater que les journaux avaient été loin de se montrer sévères en général pour son livre (ib., 242).»

Très-loin, en effet, et comme le livre, nous l'avons déjà dit, ne méritait pas ce bon accueil par son propre mérite, il ne le dut apparemment qu'aux vérités qu'il contenait.

Il est vrai que ces vérités sont précisément le contre-pied du *reflet de la pensée* et du *décalque de l'esprit;* mais nous sommes loin de les professer à nous seul, puisque, en dehors des savants, M. de Gasparin rencontre une opposition formidable jusque dans les rangs de ses alliés naturels, fût-ce même au milieu des éloges que ceux-ci lui prodiguent, sans paraître se douter le moins du monde de leur inconséquence. « Il y a dans cette opinion (du reflet de la pensée), dit le *Journal du Magnétisme*[1], une ÉNORMITÉ contre laquelle proteste ma raison, et de toutes les explications il n'en est pas de plus INACCEPTABLE.

Après une telle sortie de la part d'un ami, M. de Gasparin n'aura plus le droit de s'insurger contre cette exclamation d'un orateur célèbre, dont la franchise énergique ne s'adresse point ici aux personnes, mais aux idées :

« Ainsi, on trouve des hommes qui, ne voulant pas croire le sublime mystère du Dieu fait homme, acceptent avec la plus grande facilité l'*immense extravagance, le mystère absurde* de l'intelligence humaine se faisant table. » (Le père Ventura, *Femme catholique*, 1-61.)

Ainsi donc, M. de Gasparin doit compter désormais parmi ses adversaires la science, le magnétisme, de grandes autorités catholiques, bon nombre de pasteurs protestants et, nous le verrons plus tard, jusqu'aux témoins et collaborateurs de Valleyres..... Si tout cela n'entraîne pas forcément la condamnation d'un système, au moins y trouvons-nous la justification de ces paroles presque prophétiques de l'auteur : « J'ai adopté une position isolée, qui m'expose à être désavoué par tout le monde[2]. »

1. Novembre 1854. Voir en outre à la fin de cette brochure la note intitulée : « *Cideville devant le Magnétisme et le Méthodisme.* »

2. *Préface*, p. XIV.

§ II

Continuation des rêveries psychologiques. — De la baguette divinatoire et du pendule explorateur, assimilés aux phénomènes des tables. — Théorie de M. Chevreul, membre de l'Institut. — Hommage rendu par ce savant au R. P. Lebru de l'Oratoire.

L'isolement de M. de Gasparin n'est cependant pas tellement complet, à propos de ces rêveries psychologiques, qu'il ne puisse rencontrer quelque honorable exception, même à l'Institut, et nous allons voir maintenant une partie de ses prétentions appuyée par un homme dont nous devons tenir le plus grand compte.

Cependant, nous l'avouons, après avoir lu et médité sérieusement ce dernier Mémoire de M. Chevreul[1], nous nous sommes demandé si nous ne devrions pas le passer sous silence, la grande et juste réputation de son auteur n'ayant rien à y gagner et la vérité ayant énormément à y perdre. N'ayant jamais grande hâte de parler, nous nous serions bien vite décidé pour le silence, sans le léger embarras personnel que voici :

En rendant compte de ce Mémoire ou plutôt de sa lecture à l'Institut, plusieurs journaux[2] s'étaient retournés de notre côté, nous disant : « *C'est à vous, s'il vous plaît, que ce discours*

1. *De la Baguette divinatoire, du Pendule explorateur et des Tables tournantes,* ouvrage publié chez Mallet-Bachelier, vers la fin de 1854.

2. Entre autres, l'*Assemblée nationale* du 2 mars 1854 : « M. Chevreul (dit M. G. de C...) nous a paru surtout préoccupé de répondre au livre de M. de Mirville. Ceci nous ramène aux tables tournantes et frappantes. M. Chevreul déclare qu'il s'occupera du premier phénomène parce qu'il l'a vu, et non du second, parce qu'il ne l'a pas vu... Nous ne pouvons pas, pour notre part, accepter ces motifs : *des faits sont des faits*. Comment d'ailleurs, dans des phénomènes qui ont entre eux la plus grande *connexion,* tenir compte des uns et non pas des autres ? C'est *abandonner la vraie méthode scientifique.* »

s'adresse, » et vraiment, sans revendiquer pour nous seul tout l'honneur du défi, nous ne pouvions guère nous refuser à l'évidence, en retrouvant sur *le champ de bataille* bon nombre de nos phrases et de nos propres expressions. Quel parti prendre en pareil cas? Si l'on dit trop vite : « Me voici, » on court quelque risque de s'entendre dire : « Je ne pensais pas à vous. » Si l'on fait la sourde oreille, on peut avoir l'air trop prudent. Encore une fois, comment faire? — Nous avons fini par nous répondre à nous-même que la vérité ne devait jamais laisser croire à sa défaite, et nous avons cru devoir l'opposer encore une fois à l'erreur, sans oublier que M. Chevreul est un de ces hommes qui ont toujours le droit de choisir ou de récuser leurs adversaires.

Auteur d'un opuscule sur le *pendule explorateur,* travail fort remarquable au point de vue et dans les limites de la psychophysiologie, M. Chevreul s'est persuadé qu'il pouvait en appliquer la théorie à la *baguette divinatoire* et aux *tables tournantes :* mais celles-ci, de leur côté, ne pouvant s'ajuster sur ce lit de Procuste qu'en sacrifiant la plus belle, la plus vitale partie d'elles-mêmes, on doit trouver tout simple qu'elles se soient révoltées à leur tour.

Avant d'entrer en matière, M. Chevreul croit devoir nous donner une double leçon sur l'emploi des deux méthodes, appelées dans l'école *à priori* et *à posteriori.* On le sait; la première, partant d'une cause ou d'un principe universellement accepté, juge par ce principe les faits qu'on lui présente, pendant que la seconde, faisant table rase de tout principe antérieur, cherche dans l'étude exclusive de ces mêmes faits et leur véritable essence et les conséquences qui en découlent.

Tout cela est fort connu, et nous ne voyons pas trop pourquoi M. Chevreul nous le répète, à moins que ce ne soit pour nous prévenir « qu'il a mieux *défini* la méthode expérimentale et donné une idée plus précise des deux autres qu'on ne l'avait fait avant lui (ib., p. 18), » ce qui nous paraît fort possible.

Mais ce n'est pas tout que de définir une méthode, il faut s'y conformer, il faut surtout écrire fidèlement son histoire; et nous croyons que M. Chevreul n'échappe pas au préjugé général, lorsque, faisant naître la méthode expérimentale vers l'époque de Galilée, il semble refuser le principe et la pratique de l'observation à tous les siècles qui précédèrent ce grand homme. Nous conviendrons volontiers que vers cette époque et depuis on fit les plus heureuses applications de cette philosophie aux vérités physiques et surtout astronomiques, mais nous affirmons aussi et prouverions facilement qu'à partir de ce même moment, on se mit à détourner systématiquement les yeux d'une masse énorme de faits qui gênaient les nouvelles tendances et à les rayer tous d'un trait de plume. On oubliait qu'ils reposaient sur la plus solennelle, la plus vaste des méthodes expérimentales, celle de tous les siècles et de tous les pays.

Mais arrivons à la question.

Elle comprend trois sujets, qui, dans la pensée de M. Chevreul, sont à peu près solidaires : la *baguette divinatoire*, le *pendule explorateur* et les *tables tournantes*.

Commençons par la première, qui se rattache évidemment à notre sujet par les *liens* les plus étroits, et voyons sur quelles bases historiques M. Chevreul l'appuie dans ce qu'il appelle son *œuvre d'érudition*.

Il commence par retrouver l'usage de la baguette dans l'antiquité la plus reculée et spécialement dans nos saintes Écritures :

D'abord, dans le bâton que Dieu donne à Moïse en lui disant : « Prends ce bâton, c'est avec lui que tu feras des signes. » (*Exode*, ch. IV, v. 17.)

C'est elle que le roi de Babel consulte pour deviner, ou, comme le dit notre auteur, « pour faire des sortiléges. » (Ézéch., XXI, 26.)

C'est elle que le prophète Osée désigne par ces paroles : « Mon peuple consulte un morceau de bois, et ce bois (ce

bâton) LUI A ANNONCÉ L'AVENIR[1], CAR l'esprit de fornication les A trompés. » (Osée, ch. IV, v. 12.)

Il la retrouve encore chez toutes les nations païennes; chez le Mercure de la Fable, chez les Scythes d'Hérodote, chez les Germains de Tacite. Il la poursuit aussi pendant tout le moyen âge, jusqu'à la fin du XIVe siècle, et, bien différent en cela de nos expérimentateurs modernes, qui ne veulent voir dans son action que l'effet de quelques effluves terrestres, il reconnaît avec franchise que « jusqu'alors elle ne servait à reconnaître que des choses du monde moral » (p. 35).

Enfin, à la fin du XVIIe siècle, M. Chevreul la voit occuper plus que jamais l'attention publique. « Ce mouvement des esprits, dit-il, fut trop analogue à celui que nous avons vu se produire de nos jours, à l'occasion des tables tournantes, pour ne pas le tirer de l'oubli où il est tombé (p. 49). »

Aussi le fait-il, et c'est aux pères Lebrun et Ménestrier, à l'illustre Malebranche, au célèbre abbé de Rancé, qu'il emprunte et les faits et tous les éléments de la discussion. « Il est impossible, dit-il, de mieux raisonner que ne le fait le père Lebrun, quand il veut prouver qu'*aucune substance matérielle* n'agit sur la baguette, et que son mouvement dépend d'une cause libre et intelligente (p. 9). »

C'est donc le *Traité des superstitions* que M. Chevreul exhume aujourd'hui, et pour mieux nous prouver toute sa reconnaissance pour les théologiens « qui en appellent aux savants, » il ne craint pas de lui dédier son ouvrage avec cette épigraphe : HOMMAGE A L'AUTEUR QUI DÉCOUVRIT L'ILLUSION DES PHILOSOPHES SUR LA BAGUETTE, ET QUI DÉTRUISIT LEURS SYSTÈMES. »

1. M. Chevreul traduit « *annuntiavit ei* » par « doit lui annoncer ; » nous rétablissons le prétérit ; il est tout à la fois plus littéral et plus significatif, surtout lorsqu'on le fait suivre, comme on le doit, du « spiritus fornicationis *enim* decepit eos, *car* l'esprit de fornication les *a* trompés. » Oui, il les a trompés *sur* cet avenir, mais il ne les a trompés qu'en leur parlant *par* ce *bois*.

Cette dédicace ne manque assurément pas d'habileté. C'est ce qu'on appelle *engager* un ennemi, et s'il ne s'agissait pas de M. Chevreul, elle pourrait nous rappeler un peu ces socialistes de nos jours, qui s'évertuaient à trouver dans l'Évangile des précédents et des étais pour leurs doctrines subversives.

Mais occupons-nous des faits, et voyons-les tels qu'ils sont.

Le père Lebrun commence par déclarer qu'ils sont innombrables; que pendant deux mille ans on s'est servi de la baguette pour deviner l'avenir et *les choses les plus cachées;* que pour lui il a connu un grand nombre de ces tourneurs et sorciers, très-nombreux, très-habiles, dans quelques-unes de nos provinces, dans le Dauphiné surtout, et il consacre près d'un volume au plus célèbre de tous, Jacques Aymar, dont les hauts faits venaient de causer tout ce réveil de la curiosité publique et tout cet émoi du monde savant.

Voici le fait principal qui l'avait mis en si haut crédit; pour abréger, nous en raconterons *au présent* les circonstances les plus frappantes, en faisant remarquer, avec le père Lebrun, « que la relation en a été écrite... par un « très-honnête « homme (l'abbé de La Garde) dans le temps même de l'évé- « nement, au milieu d'une grande ville (Lyon), en présence « d'un nombre *infini* de témoins, qui l'auraient démentie, à « la *face de MM. les magistrats,* etc.[1]. »

Or, on verra tout à l'heure que l'honneur et la conscience de ces derniers étaient tellement impliqués dans ce récit, que la moindre altération de la vérité eût infailliblement soulevé leur indignation et leurs réclamations.

Voici cette histoire[2].

Le 16 juillet 1692, sur les dix heures du soir, un marchand de vin et sa femme sont égorgés à Lyon dans une cave,

1. *Lebrun,* t. III, p. 2.

2. MM. Chevreul et de Gasparin ayant tous deux raconté cette *vieille* histoire à leur point de vue, nous sommes bien obligé à notre tour d'en donner au nôtre le résumé fidèle.

et leur argent est volé dans une boutique qui leur sert de chambre. Cela se fait avec tant de secret qu'on ne peut ni découvrir ni soupçonner les auteurs du crime. Alors, on fait venir Jacques Aymar de Saint-Veran en Dauphiné. Le *lieutenant criminel* et le *procureur du roi* le font conduire dans la cave fatale. Son *pouls* s'y élève comme *dans une grosse fièvre,* et sa baguette tourne rapidement sur la place où les deux cadavres avaient été trouvés. Après quoi, guidé par sa baguette ou par un sentiment intérieur, il suit les rues où les assassins ont passé[1], entre dans la cour de l'archevêché, sort de la ville par le pont du Rhône, et prend à droite le long de ce fleuve.

Il continue son voyage, pénètre partout où le meurtrier inconnu a pénétré, montre toutes les tables auxquelles il s'est attablé, les bouteilles auxquelles il a touché — on reconnaît qu'il dit vrai, — il découvre que le meurtrier avait *trois* complices, — il les suit sur la terre, il les suit sur l'eau, et jusque sous une arche du pont de Vienne, sous laquelle on ne passe jamais; — il les suit débarquant à toutes les hôtelleries, et indique, au grand étonnement des hôtes et des spectateurs, les lits où ils ont couché.

On arrive au camp de Sablon; le paysan, se sentant plus ému, croit voir les meurtriers et, frappé de crainte, retourne à Lyon. Renvoyé à Sablon, il n'y retrouve plus les criminels partis avant lui; il les *sent* jusqu'à Beaucaire, se fait ouvrir la prison, et la baguette, en présence de quinze personnes, désigne un bossu qu'on y avait enfermé depuis une heure pour un petit larcin. — Les autres, dit Aymar, ont continué du côté de Nîmes. — On s'empare du bossu et on l'interroge avec soin. Il nie d'abord, puis avoue sa participation au crime, et convient de tous les détails accusés par Aymar, y compris ceux de la serpe et de toute la durée du voyage. On s'adresse alors à un *homme de mérite* (sic), doué de la

1. On n'oubliera pas qu'Aymar venait de loin et n'était pas du pays.

même faculté, on le conduit à la fameuse cave *où il est pris des mêmes maux de cœur qu'Aymar,* on mêle les serpes, et, comme elle l'avait fait entre les mains de ce dernier, la baguette ne tourne que sur la serpe sanglante.

Alors on reprend la poursuite des deux autres meurtriers; on suit leurs traces jusqu'à Toulon, la baguette indique l'hôtellerie où ils ont dîné la veille, on s'embarque, et, malgré la tempête, Aymar les suit SUR MER, journée par journée, indiquant leurs fréquents débarquements sur les côtes et jusqu'aux oliviers sous lesquels ils ont passé la nuit. ON S'ARRÊTE ENFIN AUX LIMITES DU ROYAUME.

Cependant le procès du bossu s'instruit avec une singulière exactitude; il est rompu vif sur la place des Terreaux, *après avoir raconté toutes les circonstances de ce crime,* et après en avoir demandé pardon à Dieu et aux hommes.

Voilà le fait ou plutôt le triomphe principal d'Aymar; et certes M. Chevreul a bien raison de le dire : « Ce procès dut frapper les esprits les plus graves de cette époque et justifier l'importance que les pères Lebrun et Malebranche, ainsi que l'abbé de Rancé avaient attachée à l'usage de la baguette, tout en le déclarant illicite (p. 57). »

« D'ailleurs, il ne faut pas oublier que, pour le père Lebrun et pour ses contemporains, Aymar n'était qu'un sourcier comme un autre; que ses semblables ne cessaient d'inonder nos provinces, le Dauphiné surtout, et que cet auteur nous montre la baguette aussi habile entre beaucoup d'autres mains, même entre celles d'un président du parlement de Grenoble auquel, lui, le père Lebrun, « tient les deux mains pendant l'expérience, ce qui n'empêche pas la baguette de *se tordre si fort* que le président demande quartier parce qu'elle lui blesse les doigts[1]. »

Voilà donc l'un des faits principaux exposés par l'auteur vénéré de M. Chevreul; voyons maintenant quelle était sa théorie.

1. Lebrun, t. II, p. 333.

S'appuyant sur le témoignage et sur tous les succès qui lui montraient la baguette employée constamment à la divination de l'avenir et à la recherche des choses les plus cachées (*Préf.*, IX), « persuadé d'ailleurs que les froides plaisanteries des esprits forts sur ce que la religion nous enseigne touchant les esprits ne sont fondées que sur *leur ignorance et leurs préjugés* (id., LXXII); que d'ailleurs l'on ne peut *sans injustice* refuser de croire à des témoignages constants, uniformes, désintéressés (t. I, 119), » le père Lebrun, après un très-mûr et très-habile examen de toutes les théories physiques proposées par une multitude de savants *d'accord avec lui sur les faits*, en était arrivé forcément à cette conclusion : que l'agent de cette divination ne pouvait être qu'une cause MORALE, INTELLIGENTE et LIBRE.

Et, comme le dit M. Chevreul, « il raisonne à merveille, » car, bien loin de se laisser déconcerter par les insuccès et les caprices, il prouve fort bien aux physiciens qu'une cause physique agirait toujours, au contraire, d'une manière uniforme, constante; il prouve ensuite fort bien aux partisans des *corpuscules* émanés du corps du meurtrier que ces corpuscules sont une véritable rêverie, et que d'ailleurs ils n'expliqueraient plus rien lorsqu'il s'agirait des objets perdus et de la découverte des bornes séparant les héritages; enfin il démontre aux partisans des effluves souterrains indiquant les sources et les métaux, que la baguette ne tournant que sur celles ou ceux que l'on tenait à constater, — sans bouger sur ceux qui se trouvaient à découvert, — elle ne peut être que l'instrument, non-seulement, comme nous l'avons dit, d'une cause morale et intelligente, mais d'une cause obéissant uniquement à L'INTENTION des chercheurs et *s'accommodant à leurs désirs* (t. II, p. 359).

Il appuyait d'abord cet axiome par mille exemples, puis, surprenant cette *cause* en flagrant et continuel délit de *mensonges* et de contradictions, il en concluait que se *coupant* à chaque instant (t. II, p. 518), elle ne pouvait être ni Dieu ni un

bon ange, mais que, N'ÉTANT PAS NON PLUS L'ESPRIT DE L'HOMME, elle était *forcément* un de ces *esprits de mensonge* et d'erreur que les saintes Écritures nous dénoncent à chaque ligne.

Et notez bien qu'à ce sujet, et malgré toute sa condescendance pour la science, le père Lebrun n'admet aucun tempérament. Pour lui, « l'un tient l'anneau, mais c'est *l'autre* qui le remue (t. II, p. 297), » et quand les expériences manquent devant les personnes les plus *qualifiées*, les insuccès sont un des expédients les plus habiles de l'agent mystérieux, car, en les faisant manquer, « on en rit, on regarde cela comme une folie, puis on laisse dire et faire à chacun ce qu'il voudra (t. III, p. 343). »

Le père Ménestrier, le père Malebranche, l'abbé de Rancé, allégués avec tout autant de confiance par M. Chevreul, ne sont pas moins explicites.

Pour le père Ménestrier, qui se livre à beaucoup d'expériences, c'est « un sortilége évident. »

Pour l'abbé de Rancé, « il ne peut y avoir deux avis sur un sujet qui de lui-même est si *palpable.* » (Lebrun, t. III, p. 180.)

Enfin, pour l'illustre Malebranche, « il n'y qu'une *ignorance grossière* et une *excessive stupidité* qui puissent persuader le contraire (id., 142). »

Ce n'est pas nous qui parlons, ce sont les mêmes hommes auxquels notre antagoniste vient d'élever une statue.

Maintenant, au tour de M. Chevreul; voyons sa théorie, et surtout voyons comment il va s'y prendre pour l'harmoniser avec celle du célèbre oratorien auquel il dédie si aveuglément son ouvrage.

Cette fois, c'est *le pendule explorateur* qui va faire le fond et tous les frais du système. Mais qu'est-ce que le pendule explorateur? Laissons M. Chevreul nous en donner la description.

« Celui dont je me servais, dit-il, était un anneau de fer suspendu à un fil de chanvre; il avait été disposé par une

personne qui désirait vivement que je vérifiasse moi-même le phénomène qui se manifestait lorsqu'elle le mettait au-dessus de l'eau, ou d'un bloc de métal, ou d'un être vivant, phénomène dont elle me rendit témoin. Ce ne fut pas, je l'avoue, sans surprise, que je le vis se reproduire, lorsque, ayant saisi moi-même de la main droite, etc., etc...

« Voici comment j'interprète ces phénomènes :

« Lorsque je tenais le pendule à la main, un mouvement musculaire de mon bras, quoique insensible pour moi, fit sortir le pendule de l'état de repos, et les oscillations une fois commencées furent bientôt augmentées par l'influence que la vue exerça (1) pour me mettre dans cet état particulier de *disposition ou tendance au mouvement.* Maintenant il faut bien reconnaître que le mouvement musculaire, lorsque même qu'il est accru par cette *même disposition,* est cependant assez faible pour s'arrêter, je ne dis pas sous l'empire de la volonté, mais lorsqu'on a simplement la *pensée d'essayer si telle chose l'arrêtera.* Il y a donc une liaison intime établie entre l'exécution de certains mouvements et l'acte de la pensée qui y est relative, quoique cette pensée ne soit pas encore la volonté qui commande aux organes musculaires... » (*De la Baguette,* p. 155 et 158).

On voit si bien, on saisit ici si clairement toute la pensée de M. Chevreul, que nous avons cru pouvoir nous contenter de ce peu de lignes ; et, nous le répétons, jusqu'ici nous ne voyons rien, dans ces expériences physico psychologiques, qui ne nous paraisse fort naturel et fort plausible. Nous remarquerons seulement qu'ayant été répétées et contrôlées plus d'une fois par quelques autres académiciens, elles ont été bien loin d'offrir constamment des résultats semblables, et que ces insuccès, fort insignifiants lorsqu'il s'agit de phénomènes libres et capricieux, sont au contraire très-graves lorsqu'il s'agit de quelque loi naturelle.

1. Nous ne devons pas oublier de dire que M. Chevreul s'étant fait appliquer un bandeau sur les yeux, les oscillations devinrent plus faibles.

Mais ce dont il s'agit en ce moment, c'est d'appliquer cette force, ce principe d'effets *microscopiques*, aux phénomènes *éclatants* attribués à la baguette; il va falloir établir ce qu'il peut y avoir de commun entre ce produit imperceptible d'une pensée naissante et ces révélations de choses et de faits complétement inconnus non-seulement aux tourneurs, mais encore à tous ceux qui les interrogent.

Ainsi quand Aymar suit les meurtriers et sur terre et sur mer, désigne tout ce qu'ils touchent, tout ce qu'ils foulent, tout ce qu'ils habitent, et livre à la justice le seul coupable qu'il peut atteindre; quand Blcton, autre sourcier, suivi pendant trente ans et cautionné par le célèbre physicien Thouvenel, découvre une multitude de sources qui toutefois *n'excèdent pas trente pieds de profondeur;* quand le comte de Tristan, savant contemporain, cité par M. Chevreul, ne peut pour ainsi dire traverser un seul terrain, sa furcelle à la main, sans se voir à son grand étonnement arrêté par les couches d'eau qu'il renferme : que deviennent leurs *pensées propres*, sinon un témoignage constant et formel de leur propre ignorance et de la complaisante intervention d'un agent tout à la fois *extrinsèque et accidentellement interne* qui s'accommode, non pas à leurs pensées, mais à leur *intention ?*

Car le père Lebrun ne s'y laisse pas prendre, lui ; il distingue parfaitement entre la *pensée* et *l'intention*. M. Chevreul convient bien avec lui qu'il s'agit « d'une cause intelligente et libre; » mais l'oratorien ajoute : « Puisque nous avons démontré que nul corps ne fait tourner la baguette, voyons quel est l'esprit qui la remue. Serait-ce le désir de ceux qui la consultent? Mais l'esprit de l'homme ne peut rien que sur le corps qui lui est uni. D'ailleurs, n'est-ce pas l'esprit humain qui consulte la baguette et qui la consulte sur une chose qui lui est inconnue? *Il ne sait donc pas ce qu'elle doit répondre.* Comment pourrait-il en diriger le mouvement? » (T. III, p. 333.)

Or, M. Chevreul ayant pris soin, comme nous l'avons vu,

de nous avertir que dans tout cela « le père Lebrun *raisonne à merveille,* » il faut qu'il nous rende raison comme lui des faits merveilleux de Jacques Aymar, qu'ils ont cités l'un et l'autre, et qui n'embarrassent pas du tout le pieux oratorien.

Ah! c'est ici que le savant moderne va retomber dans l'ornière habituelle de la science, ornière dont il était cependant digne de sortir, c'est-à-dire qu'après avoir admis ou paru admettre comme indubitable le récit longuement copié dans son maître, admirateur infidèle il l'abandonne subitement, tourne bride, *nie tout court,* comme dit Bayle, et retourne à ses misérables soupçons de jonglerie sur cette simple raison, que l'impuissance subséquente d'Aymar, à Paris, « et son âpreté au gain, doivent donner bien des doutes aux esprits raisonnables sur les faits si extraordinaires de Lyon, etc. (p. 209). »

Quoi! pas d'autres raisons! Mais alors pourquoi donc nous les avoir si solennellement rapportées? Pourquoi tous ces honneurs, ces hommages à l'auteur qui s'en porte garant et que vous transformez tout à coup en radoteur d'une crédulité ridicule[1]?

Vraiment, il faudrait refaire un cours de philosophie et bien rappeler, à ceux qui s'en occupent, ce principe inébran-

1. « Il n'y a nulle raison, dit le père Lebrun (t. III, p. 341), pour traiter tout cela d'imposture. Les faits sont attestés par *cent témoins* habiles, critiques attentifs, et les circonstances sont de telle nature que la fourberie n'aurait jamais pu se soutenir jusqu'au bout. Ne nous mettons donc plus en peine si quelques personnes nient le fait, occupons-nous à en chercher la cause. » Il n'y a nulle raison, dirons-nous à notre tour, pour attacher la moindre importance aux aveux que ce même Aymar aurait faits au prince de Condé à Chantilly. Malgré l'imposante autorité d'un tel nom, il faudrait savoir encore sur quoi avaient porté ces aveux, leur étendue, leur valeur. Il faudrait savoir surtout s'ils n'étaient pas de même nature que ceux des somnambules qui mentent sur leur propre compte, et ne se comprennent plus étant réveillés. Il en était de même des possédés, et nos adversaires prétendent eux-mêmes que ces milliers de sorciers, qui se donnaient la mort par leurs aveux, n'avaient rien fait de ce qu'ils avouaient. D'ailleurs, de tels aveux ne prouveraient plus rien aujourd'hui, puisqu'on assimile avec raison tous ces phénomènes à ceux de nos *médiums,* dont on reconnaît la bonne foi.

lable, et pour ainsi dire sacré, « que mille faits négatifs ne peuvent jamais détruire un fait suffisamment démontré. »

Or, celui d'Aymar venant de nous être présenté comme une base de discussion solennelle, il n'est pas plus philosophique de se laisser arrêter par quelques insuccès que par cette autre considération que « la magistrature lyonnaise, tout en condamnant ce bossu, *trahi et livré uniquement par la baguette,* ne voulut cependant le juger que conformément aux règles ordinaires de la justice. » Assurément ce tribunal ne pouvait mieux faire, car plus on pénétrera la vraie nature du phénomène, et moins on s'y fiera; « la baguette, dit le père Lebrun, donnant souvent le change et disant très-souvent faux. »

Il suffirait, pour en finir avec ce pauvre argument des *insuccès*, de se rappeler ce mot de Robert Houdin : « Les jongleurs ne se trompent jamais et ma *seconde vue,* à moi, ne m'a jamais fait défaut. »

C'est, d'ailleurs, ce qu'a très-bien entrevu et développé M. de Gasparin à propos de ses propres faits, bien qu'il l'oublie et le renie pour ceux des autres. « Ceux qui supposent la fraude (pour les tables dansant le menuet, soulevées sans contact, et frappant l'âge des personnes) ne s'imaginent pas à quels prodiges ils ont recours. L'accusation est d'une absurdité qui touche à la niaiserie, et sa niaiserie lui ôte son venin. On ne s'offense pas de ces choses-là, mais enfin, admettons pour un instant que Valleyres soit peuplé de disciples de Bosco;... que cinq mois durant, sous nos yeux, la prestidigitation, etc., nous n'en serons pas plus avancés; il restera à expliquer pourquoi les fraudeurs *se reposent parfois au moment même où ils auraient plus d'intérêt à réussir,...* car nous avons des moments où les phénomènes les plus élémentaires se refusent à nos instances, et le moment d'après nous opérons... etc.[1]. »

1. T. I, p. 64.

On ne saurait mieux dire assurément; il est seulement fâcheux que ces arguments du bon sens arrivent si à propos et si juste, à l'unique moment où l'on en a besoin pour soi-même.

Toujours est-il que le *pendule explorateur* de M. Chevreul n'explique en rien les vrais phénomènes de la baguette divinatoire, puisque, pour sauver l'honneur du philosophe, on est obligé de faire main basse sur les faits et de déshonorer les historiens que l'on admire.

Reste maintenant l'application de ce pendule aux tables tournantes. Sera-t-elle plus heureuse ? C'est ce que nous allons voir.

Reconnaissons tout d'abord que M. Chevreul a parfaitement raison d'assimiler ces tables à la baguette divinatoire, « un grand nombre des questions auxquelles elles répondent étant *absolument semblables* à celles que citent les pères Ménestrier et Lebrun,... et l'analogie des questions se retrouvant dans les réponses (p. 222). »

Mais après avoir promis de se renfermer dans les tables tournantes, seuls faits qu'il ait vus, M. Chevreul va consacrer toute une partie de sa brochure (le troisième et le quatrième chapitre) aux tables frappantes et *parlantes qu'il n'a pas vues* et dont, suivant ses principes, il n'a pas le droit de parler. « Qu'on ait recours, dit-il (p. 224), à des esprits pour faire tourner des tables, pour compter, pour répondre sur les sciences, les arts, etc., etc,... ce sont des choses hors de notre domaine que je dois m'abstenir de discuter (p. 224). » Puis, même page : « Je me résume en disant que mon principe (du pendule explorateur) peut trouver son application aussi bien pour les tables *frappantes* que pour la baguette employée comme moyen de divination, et je dis en conséquence que la faculté de faire frapper une table d'un pied ou d'un autre UNE FOIS ACQUISE, ainsi que la foi en l'intelligence de cette table, je conçois comment une question adressée à la table éveille en la personne qui agit sur elle, sans qu'elle s'en rende compte, une pensée dont la conséquence est

le *mouvement musculaire* capable de faire frapper un des pieds de la table, conformément au sens de la réponse qui paraît le plus vraisemblable à cette personne. » Ah ! que nous voici donc loin de la fine analyse Faraday ! Celle-ci prétendait tout expliquer, on se le rappelle, par la pression latérale des petits doigts, et voilà que, un égal, un *pair* de M. Faraday, un homme qui admire cependant son explication, va se permettre d'y ajouter ce tout innocent appendice : « Quand les pieds de la table se lèvent et vous répondent, c'est votre *pensée* qui les fait lever. » Rien que cela ajouté à la *prêssion latérale* et toute matérielle de l'illustre physicien !

Et M. Chevreul en est resté là ! Il n'a pas désiré en voir davantage !

Au reste, à ces puérils essais d'explication, nous voyons un millier de difficultés que, dans l'intérêt de nos lecteurs, nous allons réduire tout simplement à quatre.

Première difficulté. — En justifiant en apparence les tables obéissantes de M. de Gasparin, voici M. Chevreul forcé d'accepter aussi ses soulèvements *sans contact*, le même expérimentateur consciencieux ne pouvant pas avoir été si fidèle pour les unes et si inexact pour les autres. Or, le pendule acceptera-t-il aussi l'*endosse* de ce soulèvement *sans contact*, et s'il accepte, que diront M. Faraday qui veut à tout prix de *la pression*, et M. Babinet, qui déclare le soulèvement « aussi impossible que le mouvement perpétuel, parce que le monde s'écroulerait? » Que fera-t-on ? et toute l'Académie et toutes les lois connues jusqu'ici, que vont-elles devenir ?

Deuxième difficulté. — Le *mouvement musculaire* joue toujours un grand rôle dans la théorie du pendule, puisque c'est lui qui, « conséquence de la pensée, fait frapper la table. » Or les dernières expériences de M. de Gasparin ont démontré *l'inanité* de cette action *musculaire*. « Celui qui veut obtenir le soulèvement (par ce moyen) s'épuise en vains efforts ;... le pied ne se soulève pas une seule fois (t. I, p. 216). »

Troisième difficulté, et c'est ici que nous réclamons l'at-

tention du lecteur, car là repose et va se dévoiler toute la vanité du système. — M. Chevreul, avant de gratifier son principe de la faculté de faire frapper tour à tour chacun des pieds de la table, exige encore une toute minime condition : c'est qu'au préalable ON AURA ACQUIS cette faculté ; « la faculté de faire frapper, *une fois acquise*, je conçois, dit-il, comment une question... éveille une pensée dont la conséquence est le mouvement musculaire capable de faire frapper, etc.,... (p. 224). » Une fois acquise!... mais c'est là précisément la question, et puisque le principe du pendule, quand il apparaît, n'apparaît qu'à la suite de cette *acquisition*, il l'explique à peu près comme une girouette explique les causes et la nature du vent.

Quatrième et dernière difficulté. — M. Chevreul exige encore une *misère* avant l'entrée en scène de son principe : c'est « que la foi *en l'intelligence de la table* soit acquise en même temps que la *faculté* de la faire frapper. » Or, si le pendule explorateur n'agit dans les tables tournantes qu'à la condition de cette *foi* impossible et de l'*acquisition* préalable de cette *faculté dérisoire*, nous demandons quel rôle son inventeur lui destine.

Il serait injuste cependant de ne pas le proclamer ; M. Chevreul, pour avoir fait une infidélité à sa méthode, n'était pas tenu d'en faire une à sa modestie, et nous reconnaissons la sienne dans les paroles suivantes :

« Voilà ce qui me paraît *vraisemblable* dans le phénomène des tables frappantes. Mais, eu égard aux réserves faites précédemment, je dis, quelle que soit à mes yeux cette vraisemblance, *que je ne la présente pas comme la vérité* et avec l'assurance que j'ai mise à exposer la théorie des phénomènes du pendule explorateur, déduite de mes expériences et de mes observations personnelles (p. 224). »

Une telle réserve est louable, vraiment digne d'un savant, et suffit à l'absolution de toutes les erreurs ; oui, de toutes, excepté de celle qui consisterait dans la disjonction des

problèmes et qui dirait : « Avec ce pendule j'explique les tables *tournantes* que j'ai vues, mais quant aux tables *parlantes* que je n'ai pas vues, elles ne sont pas mon affaire ; » une telle méthode choquerait tout le monde. A qui persuaderait-on, en effet, qu'il y ait deux ou plusieurs agents de nature différente pour des phénomènes importés en même temps, produits aux mêmes lieux, développés sous les mêmes mains, et qui ont entre eux, comme un savant nous le disait tout à l'heure, « la plus étroite connexité ? »

Mais résumons-nous, il en est temps. Que M. Chevreul veuille bien maintenant nous permettre de lui adresser la parole et de lui dire avec tous les ménagements, tous les égards auxquels un homme de sa valeur a droit :

Grâce à une vérité de moins et à un préjugé de trop dans l'esprit, vous avez, monsieur, multiplié les nuages, et cela dans une proportion énorme, sur cette même question que vous vouliez éclairer.

En appliquant votre principe du pendule (tenu pour vrai) aux tables tournantes et parlantes, vous avez compromis ce principe, comme les manigraphes, nos savants adversaires [1], compromettaient les leurs en les appliquant indistinctement à des faits naturels et à des faits qui ne l'étaient pas.

En traitant de ces derniers faits, *que vous n'avez pas vus*, vous enfreignez la première loi de cette méthode *expérimentale* que « vous avez mieux définie que tout autre, » comme, en les jugeant *à priori* vous nous avez conféré le droit de vous, rappeler *à posteriori* les pages parfaitement justes consacrées par vous, au début de cet ouvrage, à ces deux méthodes scolastiques.

Mais voici votre plus grande faute : en élevant un piédestal magnifique au père Lebrun, en lui dédiant votre ouvrage, vous l'honoriez et vous vous honoriez vous-même ; mais en reniant tout aussitôt les faits qu'il affirme et les conclusions qu'il en tire,

1. Voyez le livre *des Esprits*, ch. IV, V et VI.

vous déchargez sur ce même piédestal un tel *pavé*, que piédestal et statue voleraient en éclats, si le père Lebrun n'avait pour lui les pères Malebranche, de Rancé, Ménestrier, etc., etc., que vous honorez également, plus la sanction de l'Académie des sciences qui, par la plume de Fontenelle, le félicite d'avoir si bien distingué les *faits naturels de ceux qui ne le sont pas*, plus le témoignage et la croyance de tous les siècles, et enfin la sagesse et l'expérience chrétienne, qui a toujours tenu et tient encore aujourd'hui le même langage [1].

Il résulte de tout cela que ce prétendu phénomène psychologique, désigné sous le nom de *reflet*, de *traduction* ou *soustraction* de la pensée, sera beaucoup mieux désigné sous celui de PENSÉE VOLÉE ; oui, VOLÉE par ces mêmes agents qui, pour mieux « se conformer aux *intentions* des personnes, » lisent effectivement dans leur esprit, sans préjudice des innombrables commentaires qu'ils y ajoutent de leur *cru*, et qu'ils y introduisent à leur *tour*.

Voyons maintenant s'il n'existe pas d'autres faits qui échappent à toutes ces tentatives d'explications psychologiques.

1. Nous montrerons dans l'Introduction de notre IIe Mémoire comment M. Figuier, à propos de ces mêmes faits d'Aymar et de *baguette divinatoire*, s'est rendu coupable des mêmes *altérations*, ou, s'il le préfère, des mêmes aberrations et méprises.

CHAPITRE III

FAITS REBELLES AUX THÉORIES PRÉCÉDENTES

MM. de Tristan, Thury, Bautain, Almignana, de Saulcy, de Lorme, et Bénézet.

I

Commençons par les deux autorités dont le témoignage sera naturellement le plus *sensible* à MM. Chevreul et de Gasparin.

Comme nous l'avons dit plus haut, le premier a consacré quelques pages à l'analyse d'un ouvrage publié, il y a une vingtaine d'années, par M. le comte de Tristan, membre de plusieurs sociétés savantes.

« Dans cet ouvrage, dit-il, intitulé: *Recherches sur quelques effluves terrestres,* M. de Tristan cherche, comme le physicien Thouvenel, à faire rentrer la cause qui, selon lui, agit sur la baguette, dans la catégorie des forces qui produisent les phénomènes du monde physique... Mais il est *si loin d'estimer la baguette* employée à découvrir les sources, qu'il ne veut pas en prononcer le nom, et encore moins ceux de rabdomante, d'hydroscope, de tourneur, de sourcier, etc.... M. de Tristan admet que des effluves électriques s'élèvent de la terre, différant en qualité et en quantité selon les heures et les saisons;...

que le corps de certains hommes est conducteur de ces effluves, et qu'une fois qu'ils y ont pénétré, ils peuvent imprimer un mouvement de rotation à une baguette, etc. » (Chevreul, p. 123.)

Il devenait curieux, après la grande épreuve de 1853, d'interroger de nouveau une aussi grande autorité que celle de M. de Tristan, et de connaître les modifications que les nouveaux phénomènes auraient pu apporter à ses théories exclusivement physiques. Interrogé par nous, il a bien voulu nous répondre une longue et très-intéressante lettre, que nous donnerons ailleurs en entier, et dont nous allons extraire aujourd'hui quelques passages.

« Pendant quarante ans, mes recherches physiques portaient d'abord sur l'électricité pure, ensuite sur plusieurs fluides électroïdes, qui me présentaient des caractères particuliers qui ne sont peut-être que des modifications électriques, puis enfin sur les deux fluides nerveux dont la substance est certainement tout autre... Tels étaient les sujets de mes études, lorsque celles-ci ont pris *tout à coup* une direction que j'étais loin de prévoir...

« Dans l'automne de 1853, chez moi, à la campagne et chez M. de L....., mon gendre, dont le château est voisin du mien, ayant essayé de faire tourner des tables, je n'y ai vu d'abord qu'un phénomène de rotation électrique. J'ai constaté que les personnes qui agissaient étaient fortement électrisées et que le manque d'électricité de l'une d'elles empêchait le mouvement. J'ai aussi reconnu sur la table une assez grande abondance de fluide nerveux, qui était transmis par l'extrémité des doigts des personnes agissantes, mais... à partir du jour où une table légère s'est mise inopinément à *frapper*, cette merveille attira spécialement notre attention, et je puis dire que pendant trois mois toutes nos soirées se sont passées à ce jeu. D'accord avec des prêtres instruits, nous avions pris toutes les précautions possibles pour mettre la cause de la religion à l'abri, et malgré cela il me devint

IMPOSSIBLE DE DOUTER que ce phénomène ne fût dû à des INTERVENTIONS.

« La plus grande partie du temps, il est vrai, nous n'avons eu que très-peu de reproches à faire à ces *êtres métaphysiques intervenants*, parce que nous agissions avec une extreme précaution, mais, peu à peu, les nombreux mensonges, d'abord sans conséquence, sont devenus plus graves, les calomnies se sont multipliées, des propositions de liaison, d'ENGAGEMENT, de camaraderie, jointes à quelques opinions douteuses, ont commencé à nous devenir suspectes. C'est alors que notre évêque, en interdisant ces jeux à son clergé, a engagé également les particuliers à s'en abstenir ; à Orléans, on n'y pense plus[1]. Moi, je reste donc non-seulement convaincu de cette intervention, mais j'ai obtenu *l'aveu* de *tous ces êtres* qu'ils sont bannis pour toujours de la présence de Dieu... En définitive c'est un jeu fort dangereux, et parmi les choses qu'ils m'ont dites, à moi seulement, et qui ne m'ont fait nulle impression, il y en a qui auraient fort tourmenté certaines personnes. Ainsi donc, *il se peut* que les tables tournent par suite d'un phénomène physique, mais les fluides qui sont répandus dessus et surtout les fluides nerveux *permettent* et *facilitent* l'intervention[2]. »

1. Le même résultat ayant été obtenu partout où les mêmes défenses ont eu lieu, nous demandons s'il est juste de reprocher à ceux qui ont commencé à éclairer la question de l'avoir soulevée et vivifiée? Et nous en doutons d'autant plus, que plusieurs des prélats qui ont obtenu ce résultat n'ont pas craint d'encourager de leurs précieux suffrages, et même de remercier les *laïques* « dont les études ont aidé leur jugement. » (Voir entre autres le mandement de Mgr l'évêque de Marseille.)

2. Dans la première édition de cette brochure, nous avions fait suivre la lettre de M. de Tristan des quelques mots que voici : « Il nous siérait assez mal, après avoir parlé le premier *des manifestations fluidiques des esprits*, de nier que ces fluides puissent *faciliter* l'intervention... Mais nous croyons que l'expression *permettent* n'est pas exacte, et que M. de Tristan pourra s'assurer facilement, tant par de nouvelles expériences personnelles que par l'examen de celles qui vont suivre, de la *non-nécessité* des fluides. Il s'assurera également que la simple rotation des tables, phénomène tout aussi inconstant,

II

Maintenant, c'est M. de Gasparin qui va se voir contredit et dépassé par son collaborateur de Valleyres, M. Thury, professeur d'histoire naturelle à Genève. Écoutons ce dernier :

« La première et la plus indispensable condition, suivant M. de Gasparin, c'est la volonté de celui qui opère; « sans la volonté, dit ce dernier, on n'obtient rien, on formerait la chaîne vingt-quatre heures de suite, qu'on n'arriverait pas au plus léger mouvement. »

« Dans les expériences de Valleyres, rien n'autorisait à croire qu'il en pût être autrement, mais aussi, ce résultat PUREMENT NÉGATIF, *généralité provisoire* déduite d'un nombre *limité* d'expériences, ne saurait infirmer les résultats d'expériences contraires, dans le cas où celles-ci existeraient. »

On pressent, dès à présent, que M. Thury en connaît d'autres.

Effectivement; « comme il s'agit ici, dit-il, d'un point capital dans la question, qu'il nous soit permis de rapporter...

tout aussi bizarre et révoltant que tout le reste pour nos physiciens, n'a pas d'autre cause que l'intervention elle-même... »

Aujourd'hui, M. le comte de Tristan répond à cette note par une nouvelle lettre non moins digne d'intérêt que la précédente, et cette lettre, la voici : « Vous semblez énoncer, monsieur, deux petites dissidences entre nous : 1° relativement à la cause de la simple rotation de la table; j'ai en effet parlé avec hésitation à cet égard, mais faute de preuves suffisantes. J'y voyais d'ailleurs une grande analogie avec le circuit (positif d'une part et négatif de l'autre) qui se forme sur mes deux bras et ma poitrine lorsque je fais agir ma baguette, dont je connais de point en point la marche. Ce n'est que quelque temps après qu'un léger guéridon, sans se donner la peine de *tourner,* s'étant mis à *parler,* me fit réfléchir à nouveau... Jusque-là, je n'avais pas vu d'union nécessaire entre la rotation et la conversation. Maintenant vous m'apprenez que les deux tiennent à la même cause,... j'adopte. 2° Vous pensez qu'il n'est pas exact de dire que l'émission des fluides *permet* l'intervention. De nouvelles réflexions m'ont amené à penser, comme vous, qu'il suffit de dire *facilite,* et encore j'entrevois des cas où aucune émission de fluide ne doit avoir lieu. »

des faits qui semblent contraires à la thèse soutenue par l'auteur. Ces faits ont pour garant le témoignage d'un homme que je voudrais pouvoir nommer, parce que sa science et son caractère sont connus de tous. C'est dans sa maison et sous ses yeux qu'ont eu lieu les faits que je vais rapporter.

« Dans le temps où chacun s'amusait à faire tourner et parler des tables, ou à conduire sur le papier des crayons plantés dans des bobèches, les enfants de la maison, plusieurs fois, se divertirent à ce jeu. D'abord, les réponses obtenues furent telles que l'on pouvait y voir *un reflet de la pensée* inconsciente des opérateurs, un « *rêve* des opérateurs éveillés. » *Bientôt* cependant le caractère de ces réponses sembla changer : ce qu'elles manifestaient semblait plus difficilement pouvoir sortir de l'âme des jeunes interrogateurs; enfin, il y eut *une opposition* telle aux ordres donnés, que M. N..., incertain sur la nature vraie de ces manifestations, où *semblait* apparaître une volonté *différente de la volonté humaine,* défendit qu'elles fussent de nouveau provoquées; dès lors, bobèches et tables rentrèrent dans le repos.

« Une semaine s'était à peine écoulée depuis la fin de ces choses, lorsqu'un enfant de la maison, celui qui auparavant réussissait le mieux dans les expériences des tables, devint l'acteur ou l'instrument de phénomènes étranges. Cet enfant recevait une leçon de piano, lorsqu'un bruit sourd retentit dans l'instrument qui s'ébranla et FUT DÉPLACÉ, tellement que l'élève et la maîtresse le fermèrent en toute hâte et quittèrent le salon. Le lendemain, M. N..., prévenu de ce qui s'était passé, assiste à la leçon qui se donne à la même heure, à la tombée de la nuit. Au bout de cinq à dix minutes, il entend de l'intérieur du piano sortir un bruit difficile à définir, mais qui était bien tel que devait le produire un instrument de musique; il avait quelque chose de musical et de métallique. Bientôt après, le piano, d'un poids SUPÉRIEUR A 300 KILOGR., se soulève quelque peu de ses deux pieds antérieurs; M. N... se place à l'une des extrémités de l'instrument qu'il essaye

de soulever : tantôt il avait sa pesanteur ordinaire qui dépasse la mesure des forces de M. N..., tantôt il *faisait l'effet de n'avoir plus aucun poids* et n'opposait plus la moindre résistance. Comme les bruits intérieurs devenaient de plus en plus intenses, on mit fin à cette leçon, dans la crainte que le piano ne souffrît quelque dommage. On transporta la leçon au matin, et dans un autre salon situé au rez-de-chaussée. Les mêmes phénomènes se reproduisirent, et le piano, qui était plus léger que l'autre, se soulevait beaucoup plus haut, c'est-à-dire de quelques pouces. M. N... et un jeune homme de dix-neuf ans essayèrent de peser ensemble, de toutes leurs forces, aux deux angles qui se soulevaient ; ou bien leur résistance était vaine, et l'instrument se soulevait encore, ou bien le tabouret sur lequel l'enfant était assis, reculait avec *une grande vitesse.*

« Si des faits pareils ne s'étaient produits qu'une seule fois, on pourrait croire à quelque illusion de l'enfant ou des personnes qui étaient alors présentes, mais ils se renouvelèrent *un grand nombre de fois,* et *cela pendant quinze jours de suite,* en présence de témoins divers. Puis un certain jour, une manifestation violente se produisit, et dès lors aucun fait extraordinaire n'eut plus lieu dans la maison...

« Nous ne pensons pas, continue M. Thury, que l'on soit *tenté* d'attribuer à l'effort *musculaire* direct d'un enfant de onze ans le soulèvement d'un poids de 200 kil.[1] ; une dame, qui avait expliqué l'effet produit par l'action des genoux, passa elle-même la main entre le bord du piano et les genoux de l'enfant, et put ainsi se convaincre que son explication n'était pas fondée. L'enfant lui-même, se plaçant pour jouer, à genoux, sur le tabouret, ne voyait pas cesser les perturbations qu'il *redoutait.*

1. A plus forte raison de 300, comme le lourd piano d'Érard, dont il a été question d'abord.

« Ici je touche au point important de la question : l'enfant *voulait-il* ce qui s'est produit, comme il faudrait l'admettre dans la théorie de M. de Gasparin? Selon son témoignage que nous croyons entièrement vrai, *il ne le voulait pas*. Il paraissait visiblement contrarié de ces choses...

« Mais on sait que parfois notre être se dédouble, s'entretient avec lui-même (rêves), désire inconsciemment ce qu'il ne veut pas, etc... Il faudrait avoir recours à des explications de ce genre, *trop subtiles peut-être*, pour faire cadrer ces faits avec la théorie de M. de Gasparin, et encore serait-il nécessaire de modifier et d'élargir celle-ci, en admettant que le *désir, même inconscient*, suffît à défaut de la volonté formulée. Il y a donc, sur ce point essentiel, raison de douter; c'est la *seule* conséquence que nous voulions tirer des faits que nous avons rapportés (p. 21 à 25). »

Les *seules* conséquences que nous voulons en tirer à notre tour, c'est que M. Thury est bien réservé dans les siennes, car le soulèvement d'un piano pesant 600 livres est un singulier *rêve*, et l'effroi d'un enfant qui s'enfuit devant ce phénomène (p. 22) est un *désir* inconscient éminemment *subtil*. Dans tous les cas, nous avons fait bien du chemin depuis cette règle tracée par M. de Gasparin : « Les tables veulent être prises gaiement, lestement, avec entrain et confiance;... elles veulent au début des exercices amusants et faciles. » (De Gasparin, 1, 31, 83.)

C'est qu'apparemment il y a tables et tables[1].

1. Nous sommes obligé de renouveler ici l'observation que nous faisions tout à l'heure à M. de Tristan. M. Thury, après avoir cité quelques plaisanteries fort spécieuses sur ces démons, dont l'intervention serait subordonnée aux conditions atmosphériques ou sanitaires, veut bien prendre généreusement notre défense : « M. de Mirville, dit-il, pourrait cependant répondre à l'auteur que les conditions de la manifestation ostensible des Esprits sont peut-être précisément l'état fluidique, etc... (p. 46). » Véhicules ou milieu ordinaire et adjuvant de l'action méta-pneumatique, les fluides, répétons-le, ne seront jamais pour nous un médiateur *obligé*.

III

Paris avait devancé Orléans et Genève, et ces phénomènes, aujourd'hui si étranges pour M. Thury, avaient été regardés ici, dès le mois de mai 1853, comme l'enfance de l'art et de la science pneumatologiques.

Si l'opinion publique ne s'est pas trompée sur un nom propre qui, au reste, ne s'est jamais mis en peine de la désabuser, M. l'abbé Bautain, grand vicaire de l'archevêché de Paris, et tout à la fois docteur en théologie, en médecine et en droit, serait la première autorité scientifique que nous aurions rencontrée dans la lice.

Les faits étaient d'hier, et déjà cette grande autorité nous disait[1] : « J'ai vu des tables tourner sous l'application de la main de l'homme, sans aucun effort musculaire de sa part, et même avec la *volonté bien arrêtée* de n'en pas faire;... je les ai entendues parler à leur manière;... j'ai vu, j'ai entendu, j'ai touché, palpé, et me suis assuré par tous les moyens possibles qu'il n'y avait ni tromperie ni illusion. Si la logique veut que l'induction ne s'étende point au delà des faits observés, elle exige aussi qu'elle aille jusqu'à la dernière limite de ces faits, et qu'elle en épuise toute la portée. Or, il y a là des phénomènes de pensée, d'intelligence, de raison, de *volonté*, de *liberté* (lorsqu'elles refusent de répondre),... et de telles causes ont toujours été appelées par les philosophes des esprits ou des âmes... Mais quels esprits?... Il est constant, d'abord, que ces esprits voient et savent *des choses que nous ignorons et que nous ne pouvons pas voir*... Ces faits se reproduisent tous les jours, bien que les expériences ne réussissent pas chaque fois, car il y a souvent des erreurs et de l'inexactitude... Les esprits en question voient donc plus, et plus loin que nous,

1. *Avis aux chrétiens sur les tables tournantes et parlantes*, par un Ecclésiastique. 1853.

et s'ils ne voient pas toujours juste et ne disent pas toujours vrai, il reste constant que, sans être infaillibles, ils voient des choses de l'autre monde et du nôtre *que nous n'apercevons pas*... Enfin, relativement à la bonté ou à la méchanceté de ces esprits, M. Bautain appuie ainsi l'anathème dont il les frappe : « D'après *ce que j'ai vu et entendu,* je réponds avec *assurance* que ce ne sont pas de bons esprits, c'est-à-dire des ministres de la volonté et de la parole de Dieu. Je n'en veux qu'une preuve, et pour moi elle est décisive; c'est qu'ils refusent de répondre nettement en ce qui concerne Notre-Seigneur Jésus-Christ, et quand on veut les y contraindre en insistant avec une parole impérieuse, les tables résistent, se dressent, s'agitent, se renversent quelquefois et se jettent à terre, en échappant aux mains qui les touchent... J'ai vu ces choses plusieurs fois; j'ai vu un jour une corbeille ainsi animée SE TORDRE COMME UN SERPENT, et S'ENFUIR EN RAMPANT devant un livre des Évangiles, qu'on lui présentait sans rien dire. »

IV

Nous devons dire tout de suite que ces derniers résultats ne suivent pas constamment, ou plutôt immédiatement, toutes les expérimentations analogues.

Ainsi, voici venir maintenant M. l'abbé Almignana, auquel sa triple qualité de docteur en droit canonique, de théologien magnétiste, et même de *médium,* donnent le droit de figurer ici. Pour lui le criterium de M. l'abbé Bautain semblerait sans valeur, et dans une de nos dernières notes nous discuterons les objections qu'il fait à ce sujet. Mais s'il est incertain entre les bons et les mauvais esprits, ce n'est là qu'une question de discernement, secondaire par conséquent, et pour le moment nous n'avons à nous occuper que de la nature essentielle du phénomène.

A cet effet, nous devons reproduire les quelques faits que M. l'abbé Almignana oppose à M. de Gasparin[1].

S'attaquant d'abord à la théorie de la *réminiscence*, qui, selon ce dernier auteur, explique le prodigieux développement des facultés intellectuelles des extatiques, il la définit à merveille en disant : « La réminiscence n'est que le retour de l'âme à une chose ou à une idée oubliée, quoique gravée dans la mémoire. »

Or, en sa qualité de *médium* ou de somnambule éveillé, M. l'abbé A... s'assimile à l'extatique, et voici les faits personnels qu'il oppose à la théorie psychophysiologique de la réminiscence.

« Je prends un crayon, dit-il, et, le tenant dans ma main, je le place sur ce papier, puis, me concentrant dans cet état, je dis à la force occulte qui entraînait ma main et la faisait écrire à mon insu de me faire écrire quelque chose sur la création, s'il était possible. A peine avais-je prononcé ce dernier mot, que ma main, *entraînée* sans la moindre interruption, écrivit sur la création des choses vraies ou fausses, mais qui me surprirent.

« Cette séance étant terminée, et désirant savoir si ces idées sur la création étaient des *réminiscences*, je cherchai à voir si elles auraient pu être gravées dans ma mémoire, soit par la lecture, soit pour les avoir entendues de quelqu'un.

« Dans ce but, je commençai par relire les livres religieux et philosophiques m'appartenant, qui pouvaient traiter la question, mais je n'y trouvai rien de semblable à ce que j'avais écrit sur la création.

« Je consultai les bibliothèques publiques, et elles ne m'of-

1. *Examen des doctrines de MM. de Mirville et de Gasparin* (chez Dentu, au Palais-Royal). Il est impossible de mieux signaler les points capitaux d'un sujet, et de les mieux exposer qu'on ne le fait ici. M. l'abbé A..... a su prouver une fois de plus que pas n'est besoin d'un grand nombre de pages pour bien poser les questions les plus compliquées, et par conséquent aider à leur élucidation.

frirent rien de semblable à ce que *ma main m'avait fait connaître* sur la création.

« Passant de la lecture à l'audition, je fis ensuite une revue rétrospective de toutes les universités que j'ai fréquentées, et je ne vis pas un seul professeur qui m'ait jamais tenu un pareil langage, ni qui soit même capable de le tenir.

« J'examine les opinions, à ce sujet, de tous les philosophes, naturalistes, physiologistes, théologiens et historiens avec lesquels j'ai eu des relations scientifiques, et pas un n'a jamais parlé sur la création, comme *ma main* l'a fait. »

M. l'abbé Almignana n'a pas grand'peine à prouver qu'il ne peut y avoir, dans cette improvisation instantanée, l'ombre d'une *réminiscence;* mais ce n'est pas tout, et voici qu'ayant demandé à son esprit de lui répondre, par écrit, sur une chose que lui (M. l'abbé) savait, son esprit n'a pu le faire, ou lui a répondu *contre* ses idées et convictions.

On voit, d'après cela, que la théorie de l'*écho,* imaginée par M. de Gasparin, cloche ici tant soit peu, à moins que cet écho ne soit comme celui du Vaudeville, auquel on demande: « Comment vous portez-vous? » et qui répond : « Je me porte fort bien. »

A ces études et objections personnelles sur les tables, M. l'abbé Almignana joint le récit de plusieurs apparitions très-intéressantes qu'il a obtenues de somnambules lucides, apparitions de personnages tout à fait inconnus aux consultants et aux consultées, et dont l'avenir constate cependant tout à la fois l'identité et la véracité.

« Maintenant, dit M. l'abbé, qu'il me soit permis d'adresser une question à M. de Gasparin.

« Si l'apparition (de ce personnage) n'est pas une hallucination, mais un fait réel, constaté par les lettres de ma sœur, qui reconnaissent son existence;

« Si la lucide n'a pu voir dans ma mémoire l'image de ce personnage que je n'avais ni vu ni connu;

« Si ce n'est pas le démon, qui, prenant cette forme, aurait apparu à la lucide;

« Si ce n'est pas l'âme de ce personnage qui est apparue à la somnambule :

« M. de Gasparin pourrait-il m'expliquer ce phénomène et le concilier avec son livre sur le « surnaturel en général ? »

M. de Gasparin répondra sans le moindre doute à M. l'abbé Almignana, comme nous lui répondrons tout à l'heure pour les questions qui nous regardent. Pour le moment, ces prémisses nous suffisent.

V

Nous l'avons dit plus haut, si le livre des *Esprits* a obtenu quelque succès, il l'a dû d'abord à l'à-propos de sa publication, ensuite aux trois adhésions importantes qui, à partir de la seconde édition, étaient venues assurer sa fortune.

L'une de ces lettres était signée « De Saulcy, *membre de l'Institut.* » Elle devait être et fut très-remarquée; c'était la relation, heure par heure, d'une vraie déroute rationaliste, déroute éprouvée par bien d'autres, mais cachée d'ordinaire avec autant de prudence que M. de Saulcy mettait de loyale franchise à confesser la sienne.

D'abord, rien n'intéresse davantage que la peinture des premiers troubles de son incrédulité railleuse, en présence de la bizarre physique qui vient de se révéler à lui et à ses deux *compères*, son fils et son ami; rien de plus nature ensuite que cette réaction philosophique qui veut à toute force trouver quelque raison plausible à la course d'une *lourd* table de salle à manger, qu'on essaye *en vain* d'arrêter. M. de Saulcy, qui se défendait poste après poste et dont l'incrédulité *mourait, mais ne se rendait pas,* en vient plus tard à se bâtir toute une théorie électrique, à laquelle, faute d'électricité succède bientôt la croyance « à des impulsions différentielles

dues à la volonté des opérateurs et dont une sorte d'intégration pouvait déterminer la rotation de la table. » Tout cela ne satisfaisant guère notre savant, il n'y pensait déjà plus, lorsque la faculté *parlante* ramena chez lui un nouveau paroxysme d'incrédulité qui dura jusqu'au jour où, las de chercher en vain « un autre mystificateur que lui-même, » il se vit enfin forcé de courber la tête devant « cette intelligence *différente de la nôtre,* dont la religion chrétienne ne pouvait plus à son avis tolérer les pratiques. »

Bien que cette lettre ait tout dit, M. de Saulcy nous avait toujours promis quelques détails sur ces expériences *trop longues*, qui avaient exercé, comme il se plaît à le reconnaître, une si grande influence sur ses idées et même sur sa vie. De nombreuses et importantes occupations l'empêchant de rédiger ces détails, il a bien voulu prier son fils, ou plutôt son *compère,* M. Félicien de Saulcy, de nous en donner une relation, et c'est dans cette relation faite et revue en commun que nous trouverons à notre tour un certain nombre de ces faits, que nous appelons *rebelles* à toutes les théories précédentes.

Ainsi, que signifie pour la théorie des *décollements,* des petits *mouvements naissants* ou du *mouvement musculaire,* cette lourde table en chêne, que trois robustes charpentiers s'efforcent d'appuyer contre terre, et qui, sommée de se lever à la simple imposition de l'index de M. de Saulcy, renverse les trois charpentiers et se brise?

Que signifie, pour le *reflet de la volonté,* cette persévérante inimitié de tous les meubles, courant à l'envi sur leur maître, et le *chargeant* avec un tel entrain, que force était de se barricader contre eux et de se retrancher derrière les canapés, etc.?

Que signifie, relativement à *la nature psychique,* et surtout à l'*innocence* de l'agent, le petit dialogue suivant : — Qu'ai-je dans ma poche? — Un pistolet. — Que faut-il en faire? — Tirer sur moi. « Trouvant la demande singulière, dit M. de Saulcy,

j'hésitai pendant plusieurs jours, au fond de mon âme, et luttai entre un violent désir de faire feu sur la table, et la crainte surnaturelle et mystérieuse que j'avais, des conséquences possibles de ce coup de feu. Depuis, je remerciai Dieu de ne m'avoir pas permis de céder à la curiosité, lorsque l'esprit me déclara que ce coup de feu m'aurait fait à la face « une blessure inguérissable. » — Mais, objectai-je, la balle serait entrée dans la table?... — Il y aurait eu deux trous, répondit-il, un dans la table et l'autre à ta figure[1].

« Mets ta main sur sa tête, » me disait un jour une table, en me montrant mon voisin. Je ne le fis pas et lui demandai plus tard ce qui serait advenu. « Il serait devenu fou et pour toujours, » me fut-il répondu[2]. »

Les pierres, les arbres, tout servit bientôt d'instrument à M. de Saulcy. Les arbres répondaient par des saccades significatives, et lui disaient, par la voie du médium, que « ce métier leur nuisait beaucoup[3]. »

Mais le bâton était plus commode. Ce bâton, on le tenait quelquefois par les deux bouts, et c'était alors avec « une force et une vitesse prodigieuses » qu'il entraînait ses deux consultants, les menant du reste aux endroits où se trouvaient les objets perdus, sur lesquels il frappait. Fait assurément bien simple, bien facile à vérifier, et qui tranche la question de la *baguette divinatoire*, embrouillée dans quelques milliers d'écrits, et qui cette fois, on en conviendra, n'a plus rien de commun avec les oscillations imperceptibles et très-problématiques du *pendule explorateur*. Le bâton ne se contentait pas de deviner. Un jour, ces messieurs étant insultés par deux jeunes enfants, la *trique* fatidique menace ceux-ci

1. On ne peut mieux signaler la fameuse *répercussion* sur les sorciers, répercussion dont on s'est tant moqué.

2. Beaucoup de fous entrés à Bicêtre, par suite des tables, ne le sont devenus que de cette manière, et non, comme ont osé le dire quelques médecins, par la simple persuasion qu'une table allait tourner.

3. Consultation des chênes à Dodone.

d'une telle correction, qu'il fallut la lâcher car « les coups étaient si violents, que la tête aurait été probablement fendue du premier. »

On se le rappelle, de grands philosophes se sont évertués à prouver que la baguette, pour être merveilleuse, devait être nécessairement en bois de coudrier; ici nous voyons la trique rustique indifféremment remplacée par le *tchibouk* rapporté d'Orient par M. de Saulcy. Aussi, ce n'est plus en plein champ cette fois, c'est dans l'appartement de Paris que ce nouveau *médium* prend ses ébats; il se rue sur les tasses, jette le fils sur le père, frappe à coups redoublés sur les jambes de celui-ci, et de même que le pistolet du général Lasalle brisait d'une balle la pipe fumée par son cocher, de même le tchibouk n'enlève, dans son impertinente adresse, que les cendres d'un cigare fumé par l'académicien.

Quant au *reflet de la pensée*, que devenait-il encore, car c'est à lui que nous en voulons, lorsque le crayon, uniquement interrogé par des dames, écrivait, après des heures d'attente, ces mots « *trop lisibles* » qui, n'ayant jamais souillé leur pensée, n'étaient même pas compris par elles[1]? ou lorsque, sommé par M. de Saulcy d'écrire en arabe qu'il était un chien, il écrivait ANA-KELB : « je suis un chien? » Mais le malin l'avait écrit à l'envers, si bien que son interrogateur lui reprochait de n'avoir rien écrit du tout; enfin, après de longues recherches : « Sot que tu es, lui répond l'autre, retourne donc le mot; » et dans le fait le mot ainsi retourné signifiait ANA-KELB.

De même pour quelques autres leçons d'orthographe arabe, copte, hébraïque, données par le *misérable* au membre de l'Institut, qui plus d'une fois avait fini par reconnaître leur justesse.

De même, pour cette masse de dessins fantastiques qui nous ont été donnés par M. de Saulcy, et que nous conser-

1. Voir la lettre.

vons avec soin, nous demandant fort souvent lequel de tous les assistants eût jamais imaginé et ces triangles renversés, constamment opposés au triangle de Jéhovah, inversion expliquée par l'esprit en ces termes : « JE SUIS DIEU A L'ENVERS, moi ; » et ce refrain monotone et solennellement mélancolique : « VETEREM VITAM VIVO, JE VIS MA VIEILLE VIE ; » et ces pages couvertes de ce mot très-significatif qui termine ici, comme chez M. de Tristan, la plupart des séances, « t'engager[2], » mot dont on fut longtemps à comprendre le vrai sens, mais sur lequel l'esprit ne laissait aucune incertitude, en le faisant précéder de celui-ci : « Veux-tu ? »

Comme on le voit, tout cela se trouvait aux antipodes du *reflet de la pensée*. Mais vint une autre question. M. de Saulcy paraissait bien fixé sur la co-assistance chez lui de deux esprits, de nature essentiellement différente. L'un, violent, tapageur, blasphémateur, insolent, ne conseillait et ne faisait que le mal ; l'autre, d'allures et de mœurs fort doucereuses, semblait remuer la table avec des organes de coton, blâmant d'ailleurs ces pratiques, ne s'y prêtant qu'à regret, disputant avec l'autre, et faisant succéder l'édification aux scandales donnés par le dernier. Cette illusion, qui durait depuis trois mois, s'évanouit le jour où M. de Saulcy et nous, sommant enfin cet *excellent* esprit de s'expliquer carrément, il le fit après deux heures de lutte et en ces termes : « Pauvre dupe, tu croyais en avoir deux et tu n'en avais qu'un ; j'étais seul. »

A partir de ce moment, tout fut terminé ; l'épreuve avait duré trop longtemps, la leçon philosophique était complète, la leçon chrétienne l'avait été bien davantage encore, et M. de

1. Chez un savant médecin de nos amis, le crayon écrivit textuellement cette phrase : « Si tu veux te livrer à moi, âme, esprit et corps, je comblerai tous tes désirs, même celui qui te tient le plus au cœur en ce moment. Si tu y consens, signe ton nom au-dessous du mien, et tout sera dit... » Et l'esprit signait *gielf*... et le médecin tremblait... et ne signait pas ! Amusons-nous donc encore au sujet de ces *pactes* du moyen âge, que l'Église forçait les magiciens à détruire ; les voilà, en plein XIXe siècle, proposés à nos médecins et à nos académiciens !...

Saulcy, tout en s'abstenant complétement, ne s'en occupant plus et conseillant aux autres de « ne plus s'en occuper du tout, » nous autorise à répéter qu'il ne comprendrait pas comment la science moderne pourrait méconnaître plus longtemps, ou laisser retomber dans l'oubli, une vérité qui peut jeter tant de lumière sur tant et de si hautes questions...

VI

M. Delorme, l'un des chefs d'institution les plus considérés de la ville de Lyon, a bien voulu nous transmettre les faits suivants.

Moins curieux peut-être que ceux qui précèdent, ils le deviennent par les réflexions extrêmement judicieuses dont l'auteur les accompagne, et par un fait de somnambulisme qui les justifie parfaitement.

Voyons d'abord le fait de tables.

« ... Ce jour-là, je ne fus pas exact au rendez-vous. Il était près de neuf heures quand j'arrivai. Mme ... et Mlle D... avaient déjà les mains sur le petit appareil; Mme D... était absente. La dame chez qui nous étions, et qui m'avait invité, m'annonça que depuis la dernière réunion elle avait réussi, et que le crayon marchait enfin sous l'imposition de ses mains. Les deux opératrices se plaignirent de l'esprit qui écrivait sous leur influence; il avait en effet refusé de dire son nom, et depuis deux heures qu'il faisait courir le crayon il ne traçait que des figures insignifiantes.

« Lorsque je fus présent, le crayon écrivit les mots suivants :

« JE VEUX VOUS DOMINER.

« Or, ces dames tenaient beaucoup à ne pas être dominées. Elles mirent toute la force de leur volonté à faire obéir le crayon à leur pensée, mais il persista à écrire les phrases suivantes :

« *Je veux vous dominer.*

« *Je suis le plus fort.*

« *Je suis plus fort que vous,*

« Sur les instances de ces dames qui voulaient savoir si j'aurais une influence plus efficace, je demandai au crayon d'écrire le nom de l'esprit, et nous lûmes la réponse suivante :

« JE SUIS LA FORCE.

« Dis-nous, ajoutai-je, si tu es un esprit ou un fluide. Nous ne voulons pas que tu écrives autre chose que l'un de ces deux mots : *esprit* ou *fluide*.

« Le mouvement du crayon fut rapide. Il écrivit une longue phrase. Le papier n'était pas assez grand pour que la phrase tînt sur une même ligne, et toutes les fois que l'appareil était transporté à gauche, le crayon, malgré la volonté de ces dames, recommençait la phrase. Il fallut placer sur la table une seconde feuille de papier blanc. Enfin nous lûmes tous couramment et reconnûmes la même phrase écrite dans les griffonnages précédents.

« A l'ordre d'écrire si l'agent qui le faisait mouvoir était *esprit* ou *fluide*, le crayon avait répondu ;

« *Je suis l'anneau qui rattache le monde des corps à celui des esprits.*

« Ces dames *ne comprirent rien à cette* phrase. Elles me prièrent d'adresser de nouvelles questions. Je demandai les lettres initiales du nom et du prénom d'une personne chérie dont j'étais séparé depuis longtemps, Mon intention était, si j'obtenais une réponse, de savoir si cette personne vivait encore et si je la reverrais un jour.

« Le crayon déclara que je n'obtiendrais aucune réponse, Il écrivit plusieurs fois qu'il ne devait pas s'occuper de cela, et comme ces dames insistaient avec opiniâtreté et y mettaient toute leur énergie, il écrivit rapidement :

« *Je m'en vais loin d'ici et pour toujours* [1].

1. Au chapitre IV du livre des *Esprits* (HALLUCINATIONS) nous avons cité une névrose stomacale qui, après avoir duré plusieurs années, fut guérie

« Et, en effet, le crayon resta immobile ou ne traça plus désormais que des barres ou des traits sans noms.

« J'ai été depuis invité à une nouvelle séance. Je ne m'y suis pas rendu, parce que j'ai fait le raisonnement suivant :

« Ce que j'ai vu est assez clair, assez positif. Les faits pour moi ne sont plus douteux. Ce sont les causes que j'ignore. Or, en soumettant les faits précités aux savants, aux magnétiseurs de bonne foi, ils auront une base solide pour s'élever aux causes. De nouveaux faits seraient inutiles ; ils seraient ou satisfaisants ou insuffisants. Dans le premier cas, ils n'ajouteraient rien à ma conviction; dans le second, ils ne l'infirmeraient en rien car, selon le principe dicté par le bon sens au philosophe Descartes : « *Non sunt neganda clara, propter quædam obscura.* » Au reste, j'ai appris depuis que toutes les tentatives de ces dames avaient complétement échoué, qu'elles n'avaient obtenu que des réponses insignifiantes ou d'une évidente fausseté. »

Passons maintenant au fait somnambulique et assurons-nous une fois de plus qu'il s'agit toujours d'une seule et même chose.

« M. et madame Mongruel, continue M. Delorme, donnent depuis longtemps dans notre ville des séances publiques et rétribuées, où, dans un état de somnambulisme réel ou simulé, madame reconnaît les pensées de ceux qui la consultent, explique leurs maladies, en indique les remèdes, exécute à leur volonté des scènes dramatiques, imitant les poses, les mouvements des héroïnes, des femmes célèbres telles qu'elles ont été représentées par les poëtes et les artistes. J'ai été témoin plusieurs fois de ce spectacle, et j'ai toujours pensé que c'était un effet d'escamotage et de prestidigitation. Mais à la dernière

subitement et radicalement au moment où les *voix* que la malade croyait entendre au fond de son estomac lui criaient : « Adieu, nous te quittons pour toujours. » L'*adieu* de la table peut faire comprendre celui des *voix* de l'estomac, et dès lors qui pourrait s'étonner encore des encouragements médicaux qui nous sont donnés en tête de cette brochure?

séance (samedi 6 janvier), voici ce qui m'est arrivé et dont je ne puis me rendre compte.

« S'il y a dans la salle, nous dit-on, un spectateur qui veuille faire exécuter à madame Mongruel ce qu'il aura pensé, qu'il vienne se placer auprès d'elle ; qu'il lui prenne la main, ensuite qu'il se représente vivement une scène capable de faire impression, et madame éprouvera la même impression et la manifestera par ses traits et ses gestes, peut-être même par ses paroles.

« Personne ne se rendait à cette invitation. Je me décidai à tenter l'épreuve.

« Je rappelai à mon imagination l'action de Charlotte Corday poignardant Marat dans son bain. Je pris la main de la somnambule, et je lui commandai de toute l'énergie de ma volonté de voir la même scène, d'éprouver la même impression et de la reproduire par ses gestes et ses paroles. J'avais soin d'écarter toutes les images, toutes les pensées accessoires, et je peux assurer que ces images et ces pensées ne se présentèrent même pas : Marat et Charlotte étaient seuls présents à mon esprit.

« Il me fallut près d'une demi-heure d'une volonté énergique, sans distraction et sans modification, pour que ces objets se dessinassent à la vue de madame Mongruel. Cet état de contention me donna mal à la tête.

« La somnambule commença par se plaindre des fâcheuses impressions que je lui communiquais, puis elle vit deux hommes qui se disputaient. Elle ne pouvait, disait-elle, savoir quels étaient ces deux hommes. Ensuite elle vit du feu, du sang, de la fumée ; elle entendit un grand bruit, des clameurs. Elle se levait comme une personne effrayée qui veut fuir un danger.

« Enfin elle vit un homme pâle, qui tenait son bras gauche passé sous sa tête et sa main droite sur son cœur. C'était, disait-elle, un roi, *plus qu'un roi*. Il dominait un grand peuple ; il régnait sur ce peuple par sa parole, il en était aimé. *Il est blessé,* s'écria-t-elle, *son sang coule*. J'ai oublié de dire

qu'auparavant elle avait vu un instrument aigu qu'elle n'avait pu désigner.

« On lui demanda qui avait blessé cet homme. Elle répondit : *Je vois venir une femme excitée par je ne sais quel motif de vengeance ; elle passe dans un couloir étroit ; elle parle à quelqu'un.*

« La somnambule était couverte de sueur, elle paraissait excessivement fatiguée. Je ne l'étais pas moins ; ma patience était à bout. C'en est assez, dis-je à M. Mongruel, placé au milieu de la salle. Dégagez madame, elle a suffisamment précisé la scène que j'ai choisie au milieu des horreurs de la révolution française, et je déclarai à l'assemblée que l'assassinat de Marat par Charlotte Corday avait été l'objet de ma pensée.

« Il me parut que cet homme, *plus que roi,* entraînant par sa parole un grand peuple dont il était aimé, la tête posée sur son bras gauche et portant la main droite sur son cœur ouvert par une blessure, ne pouvait être que Marat. Et cette femme poussée par un désir de vengeance et traversant un sombre couloir pour aller trouver cet homme, n'était-elle pas Charlotte ?...

« La peine même que la somnambule avait eue à distinguer ces deux personnages n'est-elle pas une preuve de sa sincérité, de sa bonne foi dans cette circonstance ? Si elle eût vu clairement Marat dans le bain et Charlotte un poignard à la main, j'aurais pensé que M. Mongruel, par quelques signes convenus entre eux, lui aurait transmis ma pensée. Mais les objets se présentent à elle d'une manière confuse. Elle se trouve jetée au milieu d'une scène de crimes, de sang et de ruines. N'est-ce pas la révolution française qui vient poser devant ses yeux ? Ce n'est pas ce que M. Mongruel lui aurait suggéré, s'il eût pu communiquer avec elle.

« Cet effet magnétique que j'opérais sur madame Mongruel n'est pas non plus ce qu'on appelle une *transmission de pensée,* car dans ce dernier cas elle n'aurait vu qu'une chambre solitaire, un homme dans un bain, une femme de-

vant lui un poignard à la main. Voilà, en effet, quel était l'objet de ma pensée. Il n'y en avait aucun autre; par conséquent, ce sang, cette fumée, ces bruits confus, la puissance de cet homme par la parole, son ascendant sur un grand peuple, cette idée qu'il était roi, cette femme qui suit un long couloir, ce bras passé sous le cou, etc..... rien de tout cela n'eût dû se présenter à son esprit, parce que rien de tout cela n'était présent au mien. Si donc madame Mongruel a été transportée au milieu des scènes de la révolution française, elle ne l'a point été par un effet de *transmission de pensée*, ni par un effet de *ma* volonté; mais au contraire elle l'a été *contre* ma volonté. J'ai servi d'agent ou plutôt d'occasion aveugle. Il y avait là UN AUTRE AGENT INTELLIGENT.

« Quel est cet agent merveilleux ?

« Peut-il être matériel comme le fluide vital dont on parle tant et qu'on définit si peu ? Peut-il être spirituel, et n'être ni mon âme, ni un esprit bon ou mauvais ?

« Selon quelques magnétiseurs, le fluide vital est intelligent. Nous attendons qu'ils nous expliquent le rapport de ces deux termes qui nous paraissent contradictoires : *fluide*, c'est-à-dire succession de parties en mouvement; *spirituel*, c'est-à-dire simple, sans partie et sans succession.

« DELORME, *maître de pension, à Lyon.* »

VII

Enfin, nous atteignons un fait ou plutôt une série de faits d'une telle importance que leur constatation entraînerait d'emblée la solution définitive de la question.

Ces faits, étant relatés et discutés assez longuement dans l'ouvrage de M. de Gasparin, auraient pu nous tenir lieu de tous les autres, car ils résument et tranchent tout.

Il est indispensable, par conséquent, de savoir ce que l'on

doit penser de celui qui les rapporte; et nous ne serons démenti par personne, lorsque nous dirons que M. Bénézet, rédacteur en chef de la *Gazette du Languedoc*, est un des hommes les plus considérés et les plus sérieux de la ville de Toulouse; journaliste fort instruit, écrivain habile, chrétien sincère, sceptique longtemps obstiné sur la question des tables, on cherche vainement une raison pour le supposer capable d'inexactitude ou susceptible d'une illusion aussi grossière que celle qu'il faudrait nécessairement lui prêter. Quant à la droiture de ses intentions, il suffirait pour en juger de ces quelques lignes de sa préface : « En prenant la plume, je sais, à n'en pas douter, que j'attire sur moi les railleries des uns et les reproches des autres.... Et pourtant je ne suis rien moins qu'effronté en face de l'opinion publique. Je ne suis pas plus insensible qu'un autre au ridicule; peut-être même l'ai-je plus redouté quelquefois que ne le doit un homme de sens et de cœur. D'une autre part, les personnes pieuses et timorées se scandaliseront à mon sujet et se demanderont comment un catholique a pu se livrer à des pratiques pour le moins très-dangereuses, si elles ne sont point coupables... Si je n'avais consulté que l'intérêt de mon repos, je me serais donc caché dans un prudent silence, mais j'ai vu de trop près le danger pour ne pas me sentir *obligé* d'en prévenir ceux qui s'y livrent sans défiance... J'avais eu d'abord la pensée de ne pas signer cette brochure, mais... puisqu'il s'agissait de remplir un devoir, le sacrifice devait être complet [1]. »

On en conviendra, un homme qui se met en campagne avec autant de répugnance n'obéit évidemment qu'à sa conscience.

Écoutons-le donc :

« Railleur impitoyable à l'égard de ces faits... si j'ai maintenant à subir, pour ma crédulité, les mêmes railleries, les mêmes persiflages, je l'ai bien mérité. »

1. Bénézet : *Des Tables tournantes et du Panthéisme*, chez Sagnier et Bray, rue des Saints-Pères, 64, Paris.

Pour M. Bénézet, la crédulité s'ébranle pour la première fois par la rotation obéissante d'une lourde table ; elle s'établit ensuite par tout ce que l'on connaît en fait de *divinations* et devient surabondante devant les prodiges suivants.

Nous avons vu les soulèvements *sans contact* opérés à Valleyres par la seule force de la volonté. Les voici, maintenant, s'opérant à Toulouse, avec une obéissance dont le servilisme dépasse toutes les bornes :

« Dans les premiers jours de ce phénomène nouveau, le guéridon avait besoin, pour perdre terre, de s'appuyer contre le mur ou contre quelqu'un de nous. Je l'ai vu plusieurs fois *grimper, par petites secousses, le long de ma poitrine* et s'arrêter quelques instants pour retomber avec fracas : plus tard il bondissait en quelque sorte sous nos doigts, cherchant à atteindre les objets que nous lui présentions à une certaine hauteur.

« Un soir, les croisées étant ouvertes, à cause de la chaleur, un papillon de nuit entra dans le salon pendant que nous faisions la conversation avec l'esprit. — Attrape ce papillon, lui dit quelqu'un. — Le guéridon se mit aussitôt à gambader à droite et à gauche, suivant exactement tous les mouvements du papillon, et sautant parfois pour l'atteindre. Quand nous voulûmes faire cesser ce jeu, pour continuer les expériences, il fallut chasser le papillon. Le guéridon en vint au point *de se soutenir deux ou trois minutes en l'air,* en se détachant de la main et s'y rattachant, donnant de petits coups sur nos doigts comme pour nous caresser[1]. »

Un autre jour, c'est la main de M. Bénézet que ce guéridon cherche à frapper. Un autre jour encore, c'est le portrait diabolique qu'on fait de lui et qu'il cherche à effacer en le grattant.

Voici, toutefois, ce qui devient plus sérieux. « Pendant que le guéridon était en train de courir et de sauter, une des

1. Voyez p. 28.

personnes présentes alla chercher de l'eau bénite et en versa sur lui. Aussitôt, il entra dans de terribles convulsions, frappant avec colère et se secouant vivement. Il finit par se renverser, et, dans cette situation, il donnait de la tête contre le parquet comme pour faire tomber l'eau bénite. Il se releva enfin, et la porte du balcon se trouvant ouverte, il s'y précipita et sembla vouloir sauter par-dessus la rampe[1]. »

Mais voici le fait capital, dont nous reprendrons plus tard la discussion avec M. de Gasparin et sur lequel nous attirons l'attention de nos lecteurs :

« Jusqu'ici, dit M. Bénézet[2], je me suis trouvé en quelque sorte à mon aise. J'avais à raconter des faits tombés dans le domaine public... Ce qui me reste à dire, au contraire, est tellement en dehors non-seulement des faits ordinaires de la vie, mais encore de ceux qui ont été déjà observés, qu'il est bien permis d'hésiter et de se demander s'il ne serait pas préférable de laisser la plume et de se renfermer dans un silencieux étonnement...

« Le lendemain de la dernière scène que je viens d'esquisser, je fus comme effrayé des progrès que j'avais faits dans la voie imprudente où je m'étais engagé...

« Je décidai donc que ni moi ni les miens ne prendrions désormais aucune part à de telles expériences, et que je ne permettrais plus qu'elles eussent lieu chez moi, sous quelque prétexte que ce fût. Les époux L.....[3], auxquels je fis part de mes impressions, prirent une résolution semblable... Trois jours se passèrent ainsi. Lorsque les époux L..... s'asseyaient pour dîner, la table s'agitait et frappait légèrement comme pour les provoquer, mais ils persistèrent dans leur bonne résolution et ne l'interrogèrent pas.

« Le troisième jour, pendant qu'ils dînaient, ils enten-

1. Voyez p. 29.
2. Voyez p. 34.
3. Son gendre et sa fille.

dirent un coup sec frappé sur la table, sans que celle-ci fît aucun mouvement; ils se regardèrent avec une sorte de stupeur et quittèrent cette pièce pour aller dans leur chambre, mais ce bruit les suivit partout;... quand ils voulurent rentrer dans leur appartement, je les suivis. J'y restai un quart d'heure, et, rien ne s'étant passé, je me retirais bien persuadé que la nuit serait paisible pour eux. Il n'en fut pas ainsi.

« Ils étaient assis, vers les onze heures, auprès de leur guéridon et lisaient. Mme L..... avait mis de l'eau bénite à sa portée, espérant se préserver ainsi *de toute frayeur nocturne*[1].

Ils étaient là depuis une demi-heure, lorsque les mêmes coups se firent entendre de nouveau; et comme ils avaient lieu surtout sous la chaise où était assise Mme L....., celle-ci trempa ses doigts dans l'eau bénite et les secoua sous la chaise. SA MAIN FUT AUSSITÔT SAISIE ET MORDUE AU-DESSOUS DE LA SECONDE PHALANGE DU POUCE, ET ELLE EUT DE LA PEINE A LA RETIRER. Son mari ne comprenait pas d'abord la cause des cris qu'elle poussait, mais il fut bien plus surpris en voyant sur la chair rouge et enflée l'empreinte d'une double rangée de dents.

« Mme L..... n'était pas encore remise de l'émotion causée par cette *attaque* inattendue, qu'elle poussa de nouveaux cris, en portant la main à l'épaule droite, et tomba en syncope : son mari avait beau regarder, il ne voyait rien, *la robe même n'éprouvait aucun froissement*. Il découvrit l'épaule et y trouva comme une sorte de contusion, de la grandeur d'une pièce de 5 francs; il vit même quelques gouttes de sang couler. Quand elle eut recouvré ses sens, Mme L..... se sentit MORDRE encore à l'avant-bras et ensuite aux reins, quoique d'une façon moins sensible. Le reste de la nuit se passa sans nouvel accident, mais dans une insomnie complète, comme on peut bien le présumer.

« J'ai vu, le lendemain, seize heures après l'événement,

1. « A timore nocturno. » (Ps. des Complies.)

des traces de morsure. La partie de la main qui avait été atteinte était encore rouge, mais l'empreinte des dents avait disparu. Il y avait à l'épaule une plaque noirâtre, et, en l'observant de plus près, on voyait des lignes parallèles, comme s'il y avait eu une déchirure sous la peau, qui, du reste, me parut intacte. L'avant-bras présentait comme l'empreinte de DEUX DENTS CANINES. Les époux L..... acceptèrent le soir même une chambre chez moi, et passèrent la nuit tranquillement...

A ces faits capitaux et qui trahissent un ennemi formidable, succèdent ensuite les mille espièglerie du lutin. Ce sont des apparitions, des objets cachés, volés, ce sont des tours de la plus mauvaise compagnie, et que nous serions fort embarrassés de rapporter. Nous ferons remarquer en temps et lieu avec quelle rigoureuse exactitude ils viennent se calquer sur tous ceux que nous connaissons.

NOTES

I

Qu'avons-nous besoin, maintenant, de multiplier les faits? Ceux-ci, en les supposant démontrés, ne donnent-ils pas la clef de tous les autres, et faudra-t-il recommencer la même polémique pour chacun de ceux qui composent aujourd'hui cet incommensurable faisceau? Que Dieu nous en garde, dans l'intérêt de tout le monde!

Cependant, nous avons encore là, sous la main, un répertoire tel, qu'il nous coûterait de le sacrifier en entier. Plusieurs de ces faits nous ont été communiqués avec une grande complaisance, et, s'ils ne figurent pas au premier rang, c'est qu'ils nous sont arrivés trop tard. Choisissons donc encore parmi eux.

« MONSIEUR,

« J'ai l'honneur de vous faire tenir les détails que vous m'avez demandés « sur quelques expériences dont j'ai été témoin et même acteur. Voici ce qui « me paraît le plus remarquable et le plus caractéristique.

« Un chapelet bénit, que je déposai sur un tabouret soumis à l'influence

« manuelle d'une jeune enfant de neuf à dix ans, fut jeté à terre six fois de « suite, malgré tous les efforts que nous faisions, *deux autres personnes et « moi,* pour nous y opposer. Ce tabouret s'agitait avec de véritables convul- « sions : c'était vraiment de la rage.

« Il me fut de même impossible de faire tenir sur ce tabouret un petit Christ « d'argent que je porte habituellement sur moi. Un de mes amis et un méde- « cin protestant, ayant isolé ce tabouret du sol et le tenant des deux mains « avec toute l'énergie dont ils étaient capables, ne purent pas davantage « dominer ses mouvements, et trois fois consécutives je reçus mon Christ « dans la main.

« Enfin je voulus toucher seulement le tabouret avec ce crucifix. Je l'appro- « chai en lui disant : « Tu vas le baiser. » Et aussitôt le tabouret *s'enfuit* au « bout du salon. Je recommençai, et deux et trois fois, repris et retenu, le « tabouret, pour ne pas se laisser toucher par un Christ, se jeta à la *renverse.*

« J'affirme sur mon honneur que tout cela est réel, que je l'ai expérimenté, « que je l'ai vu, touché, et cela en compagnie de dix ou douze personnes.

« Du reste, je crois bien maintenant qu'il n'est personne qui puisse douter « de la réalité des faits. On discute seulement sur le principe, sur la cause. « Votre conviction, monsieur, est la mienne. Tout ce qui se dit en dehors de « cela me semble tellement vague, indéfini, pour ne rien dire de plus, que je « ne comprends pas que des hommes de bon sens puissent s'y arrêter un « moment. La vérité se fait ; soyez-en félicité : M. des Mousseaux et vous, y « contribuez tous les jours par ces pages qui portent avec elles la conviction.

« Veuillez agréer, etc.

« L. CHEVOJON,
Vicaire à Saint-Roch. »

II

M. l'abbé ***, curé de l'une des paroisses de Paris, veut bien nous autoriser à rapporter le fait suivant et à le nommer *verbalement* aux interrogateurs :

« . . . . Sollicité depuis longtemps et vainement par un de ses amis, le docteur ***, de venir assister aux expériences qui avaient lieu chez lui, M. le curé finit par y consentir et s'y rendit avec son premier vicaire. Ces séances avaient été annoncées comme étant fort édifiantes, et la preuve en était irrécusable, disait-on, *puisque* la fille du docteur, intéressant *médium* de dix-huit ans, s'était vue, grâce à elles, lancée dans les voies de la plus haute piété, telles que la fréquentation des sacrements, etc., etc.

« M. le curé n'avait pas trouvé là une raison suffisante de confiance, et s'était rendu chez le médecin avec des pensées fort peu arrêtées, il est vrai, sur la nature plus ou moins surnaturelle de la cause, mais très-arrêtées sur ses *qualités,* dans le cas où cette nature surnaturelle lui serait démontrée.

« La séance commence, et bientôt l'agent surnaturel se révèle. Il cherche d'abord à se montrer édifiant, prêche en fort beaux termes, encourage les

meilleures choses,... enseigne les doctrines les plus pures... jusqu'au moment où M. l'abbé jette, à l'insu de tout le monde et même de la jeune fille, un chapelet bénit sur le fameux guéridon. Et alors que se passe-t-il? Le *médium* pousse un cri effrayant, sa figure se décompose, sa poitrine se soulève, ses yeux sortent de leur orbite, et au milieu de ces cris, de ces sanglots, de ces convulsions qui rappellent l'épilepsie, la gorge de la pythonisse se resserre tellement que l'effroi devient général et que l'on peut s'attendre à un malheur. Alors, pour que l'on puisse prodiguer tous les secours nécessités par cet état, ces messieurs sont obligés de passer dans la pièce voisine, mais non sans avoir enlevé le désastreux chapelet, que le médecin désigne comme le vrai coupable, et ce n'est qu'au bout de vingt minutes qu'on vient leur apprendre que le terrible paroxysme est passé. »

Il n'est pas nécessaire d'ajouter qu'à partir de ce moment les tables perdirent tout crédit dans cette maison, et que M. le curé persévéra dans ses préjugés sur leur malice constante, alors même qu'elles paraissent le plus édifiantes.

Nous le répétons, nous avons ici permission de nommer.

III

M. le vicomte de Meslon, qui, dans une première lettre insérée dans le *Journal du Magnétisme* le 24 juin 1854, paraissait croire à la possibilité « d'entrer en relation avec des esprits bons et mauvais au moyen des tables et grâce au fluide magnétique, » a bien voulu nous permettre d'insérer la lettre suivante. CET EXORCISME D'UNE TABLE PAR UNE AUTRE ne laissera pas que d'être assez instructif pour ceux qui croient sur parole aux bons esprits.

FAITS ARRIVÉS A RAUZAN, CANTON DE PUJOLS (GIRONDE), EN 1853, AU SUJET DES TABLES TOURNANTES ET PARLANTES.

« Dans les premiers jours de mai 1853, ayant lu dans certains journaux le récit des étranges phénomènes qui se produisaient aux États-Unis et en Allemagne au sujet des tables tournantes, je me concertai avec deux jeunes gens et une jeune femme de vingt-trois ans, pour nous livrer par nous-mêmes à ces curieuses expériences.....

« Voici quelques-unes des questions et des réponses que nous avons obtenues :

« D. Est-ce réellement à des êtres intelligents que nous avons affaire? — R. Oui. — D. Ces êtres appartiennent-ils à un ordre plus élevé que le nôtre? — R. Oui. — D. Cet ordre est-il le plus rapproché de nous? — R. Oui. — D. Y en a-t-il d'autres encore plus élevés? — R. Oui. — D. Quelle est votre nature? est-elle matérielle comme la nôtre? — R. Non. — D. Est-elle fluidique ou gazéiforme? — R. Oui. — D. Êtes-vous des *intelligences bonnes?* — R. Oui. — D. Vous ne voudriez donc pas nous faire de mal ou nous aider à en faire à

nos semblables? — R. (Avec énergie.) Non. — D. Y a-t-il après la mort une récompense pour les bons et une punition pour les méchants? — R. Oui.— D. Y a-t-il donc un enfer éternel? — R. Non. — D. La religion catholique nous trompe donc à cet égard? — R. OUI. — En quoi consiste alors la punition des méchants? — R. A aller passer un temps plus ou moins long d'épreuves dans la sphère la plus rapprochée de la terre, puis à s'élever successivement et progressivement de sphère en sphère, à mesure que l'on s'épure, jusqu'à ce qu'enfin l'on arrive à la sphère dernière, où l'on est réuni à Dieu. — D. Êtes-vous de même nature que les esprits frappeurs des États-Unis?— R. Oui.— D. Y a-t-il d'autres moyens que la chaîne magnétique pour se mettre en rapport avec vous? — R. Non. — D. Cependant n'y a-t-il pas ce que, dans le langage des hommes, on appelle des *médiums,* qui peuvent se mettre en communication *directe* et *sans intermédiaire* avec vous? — R. Oui. — D. Pouvez-vous donc alors, et *dans de certaines conditions,* vous manifester à nous *visiblement?* — R. Oui... (Cette question n'a pas été poussée plus loin.)

« D. Avez-vous déjà vécu sur la terre? — R. Oui. — D. Avez-vous conservé le souvenir de votre vie parmi nous? — R. Oui. — D. Vous vous intéressez donc à ceux que vous aimiez ici-bas? — R. Oui. — D. Avez-vous de l'affection pour quelqu'un de nous? — R. Oui. — D. Désignez-nous cette personne — R. Madame D. (C'est l'initiale du nom de la jeune femme.) — D. Combien y a-t-il que vous avez quitté la terre? — R. Neuf ans. — D. Quel âge aviez-vous à l'époque de votre mort? — R. Trente-neuf ans. — D. Quel était votre sexe? — R. Le sexe féminin. — Cette expérience fut brusquement interrompue ici à cause de l'impression profonde qu'elle produisait sur la jeune femme, qui crut que c'était l'esprit de sa mère qui était en rapport avec nous. — Depuis lors, des circonstances indépendantes de notre volonté nous empêchèrent de renouveler ces expériences; mais tous ces faits étranges et mystérieux avaient été divulgués et avaient vivement impressionné plusieurs esprits sérieux et réfléchis. Quelques personnes de ma famille, décidées à se convaincre par elles-mêmes, se mirent, à diverses reprises, à actionner un petit guéridon placé dans notre salon de compagnie : ce guéridon finit par tourner, puis il frappa avec l'un de ses pieds, devina l'heure des montres, des pendules, l'âge des personnes, etc. Interrogé par nous, pour savoir si l'esprit qui l'animait avait déjà vécu sur la terre et s'il nous connaissait et s'intéressait à nous, il répondit qu'il avait déjà vécu ici-bas, qu'il était mort il y avait huit ans, et qu'il nous connaissait et nous aimait tous; il finit enfin par nous avouer qu'il était l'esprit de mon pauvre frère aîné, mort en 1845, dans de grands sentiments de religion. Cette révélation produisit d'abord sur nous une impression profonde; cependant, comme mes parents étaient fort incrédules et que les expériences que j'avais moi-même faites précédemment m'avaient appris à me méfier beaucoup des affirmations des esprits, nous employâmes tous les moyens de contrôle possibles pour nous convaincre que nous avions réellement affaire à un esprit, et que cet esprit était bien celui qu'il prétendait être. Nous adressâmes *mentalement, et sans faire partie de la chaîne,* les questions les plus diverses sur les rapports particuliers que nous avions pu

avoir avec notre parent pendant qu'il était sur la terre; les réponses furent si rigoureusement exactes, précises et concordantes, que nous en fûmes étourdis et stupéfaits. Nous adjurâmes alors, au nom du Dieu vivant, l'esprit de ne pas nous tromper; nous mîmes sur le guéridon des médailles bénites, chapelets, crucifix, etc. L'esprit persista dans ses affirmations et se dit envoyé par Dieu pour éclairer sa famille, la défendre contre les embûches des démons et la guider dans la voie du bien et de la vérité. Vivement impressionnés, et curieux de voir si l'esprit ne finirait pas par se démentir, nous établîmes avec lui des rapports de plus en plus fréquents, surtout ma mère, qu'il paraissait affectionner plus que les autres et à laquelle il répondait de préférence (soit parce qu'elle avait la singulière faculté de faire mouvoir et parler presque instantanément le guéridon, sans formation de chaîne et par la seule imposition des mains, soit pour tout autre motif). Ces relations, bientôt quotidiennes et répétées même plusieurs fois par jour, nous convainquirent de plus en plus que réellement nous avions affaire non-seulement à un bon esprit, mais encore que cet esprit était bien celui de mon pauvre frère. Les conseils qu'il nous donnait étaient toujours les plus affectueux et les plus sages; il nous citait à chaque instant *et de lui-même* des sentences de l'Évangile et des livres saints, dont quelques-unes nous étaient tout à fait inconnues; il nous engageait à prier Dieu, à l'aimer et à le servir, et surtout à aimer et à prier la sainte Vierge, dont il se plaisait à frapper le nom et à honorer les vertus. Cette dernière circonstance nous parut d'autant plus remarquable que, pendant sa vie, mon pauvre frère eut toujours pour la sainte Vierge une vénération et une prédilection toutes spéciales.

« Mon père, presque seul de notre famille, persistait à ne pas croire à la réalité de nos expériences, qu'il prétendait être le résultat d'une hallucination des sens, et auxquelles, du reste, il n'assistait que rarement, à cause de ses occupations. Aussi l'esprit lui reprochait-il sans cesse son incrédulité et lui prodiguait-il les invitations les plus pressantes et les plus instantes prières pour qu'il se convertît et pratiquât davantage la religion; il le conjurait ardemment de s'approcher des sacrements et lui répétait souvent qu'il priait pour nous tous et surtout pour lui. M. le curé de Rauzan, homme d'un grand savoir et d'un haut mérite, vint plusieurs fois lui-même assister à nos expériences et même y prendre part; il employa à son tour tous les moyens de contrôle possibles, bien persuadé qu'il était à l'avance que nous avions affaire à l'esprit de mensonge; mais, malgré tous ses efforts et tous les moyens qu'il mit en usage, il ne put jamais parvenir à mettre l'esprit en défaut, et il se retira à la fin étrangement surpris des faits dont il avait été témoin; néanmoins il nous engagea à beaucoup de prudence et de circonspection, ne cessant de nous répéter que l'esprit du mal pouvait se transformer en ange de lumière pour mieux nous séduire et nous égarer ensuite.

« Plusieurs personnes de notre société avaient été acteurs ou témoins des singulières expériences que nous faisions; elles avaient adressé, *même mentalement,* les questions les plus diverses à l'esprit, qui avait toujours répondu avec *justesse* et *précision* lorsqu'il s'agissait de *choses religieuses* ou de *con-*

seils demandés pour calmer et soulager les souffrances de l'âme et du corps. Lorsqu'au contraire nous ou d'autres lui adressions des questions *indirectes* ou relatives *à des affaires d'intérêt* ou *touchant à l'avenir,* l'esprit refusait énergiquement de répondre, et nous admonestait au nom de Dieu sur notre légèreté et sur notre imprudence.

« Un soir, une de mes cousines, qui me paraît douée, ainsi que ma mère, d'une grande force magnétique, s'étant mise à actionner une petite table à ouvrage en acajou (ce que nous nommons ici une chiffonnière), cette table se leva un instant après et nous dit de nous méfier de l'esprit du guéridon, qui, selon elle, ne cherchait qu'à nous tromper et à usurper notre confiance. Surpris d'un pareil langage, nous interrogeâmes aussitôt le guéridon, qui nous affirma être toujours le même esprit du bien, nous engagea à n'ajouter aucune foi à ce que pourrait dire la table, et, se mettant à apostropher celle-ci, LA SOMMA, AU NOM DU DIEU VIVANT, de se démasquer et d'avouer qu'elle était animée par l'esprit du mal, qui, furieux de nous voir sous la protection divine, cherchait à nous faire douter de *la nature* et *des intentions* de notre protecteur. Après une *résistance opiniâtre* et des *soubresauts convulsifs* vraiment effrayants, la petite table finit par avouer qu'en effet elle était animée par le démon; que, celui-ci voyant tout le bien que nous faisait l'esprit de mon pauvre frère, il avait cherché à s'y opposer, mais que Dieu l'obligeait à se démasquer et à fuir devant celui qui nous protégeait. Le lendemain et les jours suivants, il persista dans ce langage qui acheva de nous convaincre de la véracité de l'esprit du guéridon. Nous étions donc pleinement et entièrement *rassurés* et notre confiance allait devenir *pour ainsi dire absolue,* lorsque Dieu, qui voyait le fond de nos cœurs et les mobiles de notre sécurité, ne permit pas que le démon nous abusât plus longtemps. Un dimanche, dans l'après-midi (c'était vers le milieu du mois d'octobre dernier), ma mère et l'une de mes tantes ayant interrogé le guéridon, celui-ci, qui parlait presque toujours *de lui-même* et sans avoir besoin d'être sollicité, refusa d'abord de répondre; puis, ces dames ayant vivement insisté, il se leva avec *impatience* et nous dit *textuellement* ces paroles : « Je m'ennuie de « vous répéter sans cesse des paroles mielleuses que je ne pense pas, et de « vous exprimer des sentiments affectueux lorsque je n'ai pour vous que des « sentiments de haine. » — Mais tu n'es donc pas celui que tu prétendais être? lui dîmes-nous tout stupéfaits. — Non. — Qui es-tu donc alors? — L'ESPRIT DU MAL. — Quel a été le but de l'indigne comédie que tu joues depuis si longtemps avec nous? — DE CHERCHER A VOUS INSPIRER DE LA CONFIANCE POUR MIEUX VOUS TROMPER ENSUITE. — Mais ne souffrais-tu pas d'être obligé de nous parler de Dieu, de la Vierge et des saints, et surtout lorsqu'on mettait sur le guéridon un crucifix, des médailles bénites, un chapelet, etc.? — Je souffrais, mais je dissimulais ma souffrance dans l'espoir de parvenir plus tard à vous égarer. — Tu nous hais donc? — Oui, parce que vous êtes chrétiens. — Puis l'esprit prit congé de nous par ces paroles : « DIEU ME FORCE A PARLER AINSI, l'enfer me réclame, adieu. » — Interrogé de nouveau par nous, dans la soirée, l'esprit chercha a revenir sur ses

aveux et à nous persuader que c'était pour éprouver notre confiance et notre foi qu'il avait parlé de la sorte, et il persista dans cette nouvelle comédie; mais le lendemain, voyant qu'il perdait son temps, il nous avoua de nouveau qu'il était l'esprit du mal, qu'il avait espéré *reprendre notre confiance*, mais que, ne pouvant y parvenir, il jetait désormais le masque et ne chercherait plus à l'avenir à dissimuler sa nature et la haine qu'il nous portait. Depuis ce temps, en effet, et dans les rares occasions où nous avons interrogé ce guéridon ou tout autre meuble de la maison, l'esprit du mal s'est toujours hardiment nommé et nous a témoigné ses sentiments de haine.

« Tel est le récit exact, quoique très-abrégé, des faits les plus remarquables qui se sont passés sous nos yeux. Ces faits portent en eux-mêmes leur signification; aux esprits sérieux, impartiaux et sans préjugés, d'en tirer les conséquences.

« Le vicomte L. DE MESLON.

« Rauzan, le 28 juin 1854. »

Nous devons cette intéressante communication à l'obligeance de M. le baron Durroy de Bruignac.

Que l'on veuille bien méditer sur cet exorcisme d'une table par une autre, sur les aveux et la défaite simulée de la table exorcisée, sur les sermons édifiants de ces deux hypocrites, et l'on comprendra la justesse de ce mot de saint Liguori : «Lorsqu'il y a doute sur la nature d'un fait surnaturel, pariez toujours pour le surnaturel diabolique. »

IV

M. le baron de N***, occupant une position officielle et considérable dans un des ministères de Paris, en nous permettant, à M. Des Mousseaux et à nous, de raconter les faits qui vont suivre, a bien voulu y joindre la permission de le nommer *verbalement*. Nous rappelant parfaitement ses expressions, nous croyons pouvoir les reproduire avec la plus grande fidélité.

« Nourri, nous disait-il, ou plutôt saturé de tout le scepticisme du XVIIIe siècle, doublé au XIXe de celui que je tenais de ma propre nature, j'avais et j'aurais défié tous les prédicateurs du monde de pratiquer la moindre brèche à une pareille forteresse... Mais arrivèrent les tables; les manier, les écouter et deviner tout le mystère, ne fut pas long pour moi. Vous dire quelle révolution cette conviction nouvelle opéra dans mon esprit, serait une chose impossible. Dès le premier instant, j'entrevis à quelles *extrémités* tout cela devait infailliblement me conduire, et je ne le cachais pas à ces convertisseurs d'un nouveau genre.

« — Savez-vous bien, leur disais-je, que vous travaillez contre vous? Savez-vous que vous me mènerez tout droit à confesse? — Non, non, répondirent-ils. — Mais si. — Non, je t'en empêcherai bien. — Et comment pourrez-

vous vous y prendre? — Tu le verras. — Le fait est que je remportai la victoire, et que j'allai tout droit à ce qui les révoltait tant. Mais, à partir de ce moment, leur vengeance fut atroce : je devins leur *table* à mon tour; *ils* s'emparèrent de moi, et l'*identification* fut complète. Je ne pensais plus par moi-même, ce n'était plus moi qui parlais; je souffrais tous les tourments de l'enfer, et, littéralement, j'étais fou ou plutôt possédé. Mon désespoir était extrême, et je ne sais ce que tout cela fût devenu, sans la grande et prudente vertu du directeur que je m'étais donné. Grâce à lui, à la paix, à l'obéissance, au redoublement de prière et de confiance dans lesquels il avait su me maintenir, la possession disparut, et le dernier de ces cruels hôtes me quitta en me disant : « Adieu, tu l'emportes; mais nous te retrouverons sur ton lit et « à l'heure de ta mort, c'est là que nous sommes tout-puissants. » Depuis lors, messieurs, et malgré cette menace, je me regarde comme sauvé, et suis le plus heureux des hommes. Néanmoins, un jour, je voulus encore essayer de tirer d'eux quelques vérités et peut-être quelque bien. — Donnez-nous, leur disais-je, quelque idée de la bonté divine. — Comment le voudrais-tu, puisqu'elle est infinie? — Elle est infinie, et cependant tu souffres, malheureux? — Cruellement... — Et toujours? — Toujours... — Mais, misérable comme tu parais l'être, et Dieu étant bon comme tu le dis, si tu essayais de le fléchir!... Qui sait? — Tu demandes encore là une chose absolument impossible. — Et pourquoi? — Il ne saurait me pardonner, PUISQUE JE NE LE VEUX PAS.

« — Et s'il vous proposait l'anéantissement complet, accepteriez-vous? Après quelque hésitation, l'un des esprits répond : — OUI, PARCE QUE L'ÊTRE EST LE SEUL BIEN QUE JE TIENNE ENCORE DE LUI, ET QU'ALORS, NE LUI DEVANT PLUS RIEN, JE SERAIS QUITTE ENVERS LUI.

« Quant à l'autre : — NON, JE N'ACCEPTERAIS PAS, dit-il, PARCE QUE JE N'AURAIS PLUS LA CONSOLATION DE LE HAÏR. — Tu hais donc bien? — SI JE HAIS!... MAIS MON NOM EST : LA HAINE; JE HAIS TOUT, JE ME HAIS MOI-MÊME... »

On voit que ces faits et que ces dialogues sont loin d'être toujours puérils; ceux-ci rappelleront à plus d'un lecteur le Satan du Dante et de Milton. On pourra s'assurer encore que, dans tout cela, les pensées, les actes et les conclusions ne se sont pas décalqués très-exactement sur ceux du médium.

Quant à l'authenticité du récit, nous ferons remarquer, pour la dernière fois, que la permission de nommer équivaut à l'acte de signer.

V

Voici enfin le résumé d'une longue série de faits, qui, depuis deux ans, n'ont quitté que par intervalles une maison des environs de Paris. Nous avons encore *la permission de nommer verbalement* les victimes de cette longue obsession.

« En septembre 1853, un jeune homme, très-fervent catholique, fit tourner

une table avec une de ses cousines, âgée de treize ans et demi. Dès le lendemain, cette jeune personne commença à voir constamment derrière elle l'image d'une personne décédée depuis quelques mois, et qui se déclara l'auteur des réponses de la table. Dès lors commença toute la série de ces phénomènes qui révoltent tant M. de Gasparin dans notre récit de Cideville. Ce sont des coups frappés sur toutes les parois de la maison, des sonnettes qui vont sans cesse, un piano qui s'agite et qui gémit comme celui de Genève, une harpe qui joue toute seule. La correspondance surtout est incessante. Si l'on écrit, pour peu que l'on pose la plume et que l'on détourne la tête, bien que l'on soit seul dans le salon, on trouve sa lettre achevée ou remplacée par une autre; bien mieux, des lettres de la même écriture et signées des mêmes noms vous arrivent toutes timbrées, par la poste; M. Des Mousseaux possède une de ces lettres. Les unes sont signées Kelmitch, les autres Barkouf, prétendu revenant suédois, qui se dit damné pour avoir assassiné sur la route de Stockholm, tel jour et telle année. Puis viennent les scènes d'escamotage : les disparitions d'objets malgré les portes fermées à clef; les meubles, les cristaux, les porcelaines, voltigeant dans les airs sans se casser; livres, musique, vêtements jetés au feu, ou sortant par une fenêtre pour rentrer par une autre; voix criant, PARLANT dans tous les tons, soit en français, soit en anglais. Pendant la prière faite en commun, on paraphrase ainsi le *Pater :* « Notre Père, qui êtes aux cieux, » disent ces dames; — « Notre Père, Satan, » répondent les voix blasphématrices; — « que votre règne arrive, » — « que votre règne n'arrive pas, etc. » Souvent les choses deviennent plus graves, et les molestations sont poussées à un point qui les rend intolérables. Les lits sont abîmés, souillés, bardés d'aiguilles entre les draps, etc. Enfin, les coups et les soufflets par des mains invisibles ne nous font pas défaut ici, et complètent l'analogie ou plutôt la parfaite identité de ces phénomènes avec ceux du presbytère normand.

« Nous avons été témoin nous-même, en compagnie de M. Des Mousseaux et d'un médecin de nos amis, d'une reprise momentanée, et fort succincte il est vrai, de ces curieux phénomènes, constatés d'ailleurs par des personnes graves, et attestés en outre par le médecin de la maison, M. le docteur Poirson, auquel nous avons encore permission de renvoyer les sceptiques. »

CHAPITRE IV [1]

FINS DE NON-RECEVOIR

L'HORREUR DE L'INVISIBLE ET LE MÉPRIS DU TÉMOIGNAGE

---

§ Ier

Fins de non-recevoir de la science. — L'horreur de l'invisible et le mépris du témoignage étranger. — Vraie théorie du miracle, selon M. Babinet. — Préjugés scientifiques, combattus par de grands maîtres.

Et la science, que répond-elle à ces faits? — Que voulez-vous qu'elle réponde? Vous avez pu la juger tout à l'heure, à propos du peu qu'elle avait vu; comment pourrait-elle expliquer tout ce qu'elle ne veut même pas entrevoir? Vous aurez beau lui démontrer que ces derniers faits ne sont pas des abstractions; que derrière chacun d'eux il y a des noms, et des noms entourés de tout ce qui pourrait rendre le moindre soupçon d'imposture aussi odieux que ridicule, peu lui importe; l'Académie des sciences s'est créé, pour son usage

1. Entraîné pour quelques moments à la suite de nos adversaires, tantôt sur le terrain du *surnaturel en général*, tantôt sur celui du *témoignage humain*, tantôt sur celui des attaques et des défenses personnelles, nous avons dû leur consacrer la plus grande partie de ce chapitre. Nous prévenons donc les lecteurs *pressés* qu'ils ne rentreront avec nous, dans la discussion toute spéciale de nos tables, qu'au paragraphe 5 de ce chapitre. Dans tous les cas, ils ne pourront nous reprocher des digressions qui ne viennent pas de notre chef, et qui ont d'ailleurs une très-grande importance.

particulier, deux principes qu'elle n'abdiquera pas facilement, la NÉGATION DE L'INVISIBLE et le MÉPRIS DU TÉMOIGNAGE ÉTRANGER. Tout le monde convient, il est vrai, que, renfermés dans leurs bornes légitimes, ces deux principes peuvent offrir de fortes garanties contre l'erreur; mais ce qu'on ne saura jamais assez, c'est combien de fois leur exagération a *garanti* contre des vérités du premier ordre ces mêmes hommes qui, nous devons le reconnaître, consacrent toute leur vie à la recherche de celles-ci.

Et qu'on le sache bien, lorsque nous reprochons à une science que personne n'aime et n'admire d'ailleurs plus que nous, son *horreur de l'invisible* et son *mépris du témoignage,* nous nous gardons bien de restreindre ces deux reproches aux questions surnaturelles. Si nous avions plus de marge devant nous, et un peu moins de répugnance pour les lieux communs, nous prouverions facilement que les fautes académiques les plus lourdes et les plus regrettées n'ont jamais eu d'autre cause.

C'est donc avec peine que nous avons vu MM. Chevreul et Babinet ramener sur le tapis, à propos des tables, la double question des *aérolithes* et de la *vapeur;* ils y gagneront d'autant moins que l'on se demandera pourquoi cet essai de justification ne s'étend pas sous leur plume à la circulation du *sang,* à la ligature des artères, à l'antimoine, aux émétiques, à l'inoculation, à la vaccine, aux acarus, à l'éthérisation elle-même, etc., etc. Le catalogue des *quarantaines* académiques sera publié tôt ou tard.

La question du *mépris du témoignage* devant être discutée plus loin avec M. de Gasparin, contentons-nous de dire ici quelques mots sur cette horreur instinctive et innée des corps savants pour l'*invisible* en général, et en particulier pour l'*invisible* de l'ordre surnaturel ou surhumain.

La compétence théologique de nos savants sera bientôt jugée, lorsqu'on verra M. Babinet débuter par cet aphorisme qui dit tout : « Quand un miracle est opposé aux lois de la

nature, il est absurde[1]. » Proposition qui reviendrait exactement à celle-ci : En fait de miracles, l'Institut ne reconnaîtra jamais que ceux qui ne seront pas miraculeux du tout, par exemple le lever et le coucher du soleil aux heures marquées dans l'almanach.

Rien de plus juste, en revanche, que cet autre principe posé tout auprès du dernier : « Un miracle ne doit jamais être absurde ou ridicule[2]. » Toutes les fois que la science placera son *criterium* thaumaturgique sur ce terrain, elle sera sûre de nous y trouver installé avant elle, notre intolérante sévérité à l'égard du surnaturel angélique ou divin dépassant infiniment toute notre tolérance pour les ridicules et les puérilités du surnaturel opposé.

L'essentiel serait donc de bien savoir ce qu'on entend par ce mot *miracle*, qui, supposant une action divine, ne doit jamais être confondu avec cet autre mot « *prodige*, » qui ne la suppose pas le moins du monde.

Quant à M. Chevreul, plus prudent ou moins distrait que son collègue, il avoue que « la plupart des académiciens ont peu de disposition à admettre des choses surnaturelles, quand il s'agit, *bien entendu*, de ce qui n'appartient pas aux traditions religieuses[3]. »

Sans nous faire illusion sur ce *bien entendu*, qui peut-être aura fait sourire plus d'un collègue, nous conviendrons encore ici que cette disposition prudente, lorsqu'elle ne dépasse pas certaines limites, fait, comme celle dont nous parlions tout à l'heure, partie des devoirs du savant.

Oui, plus que tout autre, le savant a le droit de se montrer difficile, et, ne l'eût-il pas, sa première excuse serait déjà dans ses habitudes professionnelles elles-mêmes ; « le défaut des esprits forts et de ceux qui abusent de leur pénétration dans les vérités intellectuelles étant d'exiger des démons-

1. *Revue des Deux Mondes*, loc. cit.
2. Ibid.
3. *Baguette*, etc., p. 11.

trations géométriques pour les vérités de la religion qui appartiennent en grande partie à la classe des vérités historiques[1]. »

L'intelligence du savant a droit à tous ces ménagements dont le grand évêque d'Hippone voulait que l'on usât envers d'autres esprits plus ou moins rebelles à certains dogmes effrayants du christianisme, tels que l'éternité des peines, le petit nombre des élus, etc., etc. Il voulait, ce grand évêque, que la condescendance des docteurs fût extrême envers ces pauvres âmes trop timorées et trop sensibles. Or, il se passe quelque chose d'analogue chez les savants; si les uns disent : « il est trop bon, » les autres disent : « il est trop grand. » C'est ainsi que le sentiment trop exclusif de l'infinie miséricorde, et la conviction trop absolue de l'immutabilité des lois naturelles, peuvent susciter des embarras semblables et des incroyances dont le point de départ ressemble presque à un mérite.

Mais ce qui cesse d'en être un, c'est, comme nous l'avons dit, cette opiniâtre obstination qui fait repousser à la fois et toute l'histoire et l'évidence elle-même : obstination des sens qui ne veulent ni voir ni toucher, obstination de l'esprit qui refuse au Créateur le pouvoir de changer son ouvrage, au souverain Juge le droit de suspendre les lois qu'il a faites, à la Providence le soin de manifester sa présence par une révélation non pas assurément plus imposante, mais plus spéciale et plus directe.

Et cependant cette évidence actuelle ou historique, dont le savant ne veut tenir aucun compte, ne repose pas toujours, il le sait, sur des miracles « absurdes ou puérils. » Hélas! sa répulsion ne sait pas distinguer dès qu'il s'agit de l'invisible, et pour lui, l'accomplissement de nos prophéties bibliques, la dispersion des Juifs, les morts ressuscités, les croix miraculeuses, n'ébranlent guère plus son scepticisme que la *chorée*

1. Euler, *Lettres*, T. II, ch. xv.

mystérieuse d'une Angélique Cottin, que la seconde vue de nos sibylles ou la magie de nos évocateurs modernes; pour lui, le prophète Isaïe et le *médium* américain, malgré l'abîme ennemi qui les sépare, sont presque les deux frères jumeaux de cette mère aujourd'hui si féconde qu'on appelle hallucination, et qui, pour mieux justifier le nom qu'on lui impose, hallucine ses juges tout aussi bien que ses enfants : mais, encore une fois, comme la culpabilité théologique du savant ne doit nullement nous occuper ici, comme nous ne saurions, à aucun titre, nous arroger le droit d'influencer ou d'incriminer sa conscience, nous n'accuserons que sa philosophie et nous nous restreindrons à la culpabilité de son esprit.

Nous ne lui objecterons donc que cet ordre de faits surhumains, aussi prodigue de manifestations aujourd'hui que le surnaturel divin est sobre et ménager des siennes. Qu'on le remarque bien, en effet : pendant que ce dernier veille sur nos plus grands intérêts dans le silence et *sous le voile,* ne trahit *visiblement* ce mystérieux silence qu'à de très-rares intervalles et toujours en récompense de la foi la plus sainte, l'autre est véritablement le fléau de l'incroyance; c'est lui qui revient toujours sur la scène, qui, tantôt sous une forme et tantôt sous une autre, provoque, harcèle, séduit ou déconcerte sans relâche ceux qui le nient et plus encore ceux qui l'expliquent. Déception fatigante, dont le premier anneau chronologique se rattache aux baguettes divinatrices de la Bible, et le dernier aux tables de 1853.

Mais, dit-on, quelle est donc la puissance qui oserait s'attaquer au Créateur? — Eh! mon Dieu, toute puissance qui l'osera, car, après tout, cette puissance n'ose ici que ce que nous osons continuellement nous-mêmes. On dirait que l'homme ne s'est jamais révolté contre son Dieu, qu'il ne blasphème jamais, qu'il obéit constamment à ses ordres!... Eh quoi! nous ne saurions admettre ailleurs la témérité sacrilége dont chaque jour nous nous rendons coupables?...

On croit rêver. Enfin la prévention scientifique est si fort

et l'horreur pour les esprits est si profonde que M. Babinet, la rencontrant chez ses plus rudes adversaires, ne craint pas de se précipiter dans leurs bras, par cela seul « que tous ceux qui ne veulent pas de ces esprits doivent finir par s'entendre. » Quelle entente, grand Dieu! Au reste, nous demeurons persuadé que ce sont uniquement les *démons catholiques* dont on ne veut à aucun prix, que c'est le catéchisme qui les *perd dans l'opinion publique*, et que, s'il était possible de les débaptiser, ils rentreraient très-facilement dans la circulation générale.

Mais si nous n'en croyons pas le catéchisme, croyons-en du moins toute la philosophie, qui, jusqu'à la fin du XVIIe siècle, n'avait jamais varié à cet égard.

Nous avons souvent cité Bayle, cet aïeul vénéré de Fontenelle et de Voltaire; écoutons-le encore à propos d'Épicure :

« Les épicuriens, dit-il, sont TRÈS-RIDICULES de nier qu'il y ait des êtres *dans l'air* ou ailleurs qui nous connaissent, qui nous font tantôt du mal et tantôt du bien, ou dont les uns sont très-enclins à nous perdre, les autres à nous protéger. Les épicuriens, dis-je, sont TRÈS-RIDICULES de nier cela, *sous prétexte que nous ne voyons pas de tels êtres*[1]. ILS N'ONT AUCUNE BONNE RAISON A DONNER[2]. »

Ailleurs, à propos de Spinosa : « Il a tort, dit-il, de nier les esprits; est-ce qu'il a cru que, pour produire tous ces effets magiques, il faudrait avoir un corps aussi massif que celui de l'homme? Mais cette pensée serait *ridicule*, la masse de chair dont nous sommes composés étant moins une aide qu'un obstacle à l'esprit et à la force[3]. »

Enfin, à propos de Hobbes, il disait : « On a prétendu qu'il avait peur des démons, mais ses amis l'ont nié, et se sont fondés sur ce qu'il croyait qu'il n'y avait pas de substances distinctes de la matière. Or, comme cela ne l'empêchait pas

1. L'horreur de l'invisible ne date pas d'aujourd'hui.
2. Art. ÉPICURE.
3. Art. SPINOSA.

de croire qu'il n'y eût beaucoup de substances qui veulent du bien ou du mal aux autres et qui leur en font, il pouvait et IL DEVAIT CROIRE qu'il y a des êtres, dans l'air et ailleurs, tout aussi capables de méchanceté que les corpuscules, qui forment, dit-il, toutes les pensées de nos cerveaux[1]. »

Quoi qu'il en soit, on voit que ces démons de la philosophie rappellent assez bien ceux de nos humbles catéchismes, pour permettre quelque *fusion* entre les uns et les autres. Tous se valent, et tout porte à croire que ceux de la *Babel* parisienne sont probablement les mêmes que ceux de la Babylone antique[2].

On voit encore que les *fins de non-recevoir* de la science moderne eussent été loin de paraître suffisantes à tous ses maîtres et à tous ses enfants. Beaucoup d'entre eux auraient trouvé fort mauvais que, après leur avoir présenté « comme très-intéressants tous ces phénomènes produits par des hommes *éminents* et presque tous de bonne foi[3], » on rompît subitement la discussion par ce lazzi qui la rendait inutile :

On commence par être dupe,
On finit par être *dupant*.

Oui, dupes de ce *dupant* général, qui non-seulement « s'accommode aux désirs et aux intentions des personnes, » mais encore et surtout à leur manière de voir, et qui s'entend surtout à si bien tailler ses prestiges sur la mesure de chacun des dupés qu'il ne délivre à chacun que l'étoffe nécessaire pour vêtir et abriter son erreur. Examinez-le bien ; aux superstitieux qui vont servir et propager son culte, il fait voir, entendre et toucher de véritables fantômes ; mais aux matérialistes, dont

1. Art. HOBBES.
2. M. Layard a découvert à Babylone un très-grand nombre de débris de talismans qui rappellent tout à fait ceux de notre moyen âge et ceux que nous avons vu crayonner à nos tables.
3. *Revue des Deux Mondes*, janvier 1854.

la conversion nuirait à ce même culte, il oppose, *quand on le laisse agir*[1], une hallucination inverse, qui cette fois les empêche et de voir et de toucher et d'entendre ces mêmes choses, qui frappent tout le monde autour d'eux : « Oculos habent, et non vident. »

Et voilà le grand triomphe, le véritable chef-d'œuvre : c'est de créer, sans se diviser, deux empires dans le même monde, et de tirer égal profit de ceux qui vous adorent et de ceux qui vous méprisent !

§ II

Fins de non-recevoir de M. le comte de Gasparin. — Règles du témoignage.

Honneur à M. de Gasparin ! il est impossible de mieux préciser le nœud de la discussion. Pour lui comme pour nous, toute la solution du problème repose sur le plus ou moins de valeur que l'on attache au témoignage. Le sort de nos deux livres est joué sur ce seul point, et celui de nous deux qui le gagnera sera triomphant sur tout le reste.

Tâchons donc de l'éclaircir bravement, loyalement, sans chercher à le tourner.

« Si le témoignage, dit M. de Gasparin, a la valeur que M. de M..... lui attribue, nous devons faire comme lui, et ne rien rejeter[2]... Il a raison de ne rien exclure, et de quel droit exclurait-il ? La valeur absolue du témoignage une fois admise, comment *s'y prendrait-il* pour distinguer entre divers récits également attestés ? Il se montre bon logicien, et j'avertis les railleurs qu'ils feront bien, avant de rire, de se demander pourquoi ils rient : quiconque proclamera la même théorie que M. de M..... au sujet du témoignage devra, sous peine d'inconséquence, adopter ses conclusions[3]. »

1. Voir à la note de la fin notre réponse à M. l'abbé Almignana sur la nature démoniaque de ces esprits.
2. De Gasparin, t. I, p. 262.
3. T. II, p. 256.

Nous remercions M. de Gasparin de sa bienveillance pour notre logique; mais, franchement, nous préférerions lui en voir un peu plus pour nos principes, parce qu'ils sont ceux de tout le monde, et que *notre* théorie ne nous a jamais appartenu.

Que demandions-nous en effet? « Le droit commun, » reçu pour toute espèce de certitude,... les règles immuables de tous les temps, de tous les lieux, règles acceptées par les plus grands génies comme par le commun des martyrs, et rédigées ainsi par la plume de Voltaire :

Un témoignage est suffisant lorsqu'il repose sur :

1° Un grand nombre de témoins très-sensés et ayant bien vu,

2° Se portant bien,

3° Désintéressés,

4° D'accord entre eux,

5° Attestant solennellement[1].

Mais surtout nous demandions que l'on ne fût pas plus difficile à l'égard de nos faits qu'on ne l'est pour envoyer un homme à l'échafaud : était-ce donc trop exiger[2]?

Maintenant, quelle peut être la profession de foi de M. de Gasparin en matière de témoignage? Car, lorsqu'on renverse celle de tous les temps et de tous les lieux, il faut bien se présenter avec une nouvelle charte et dire : « Voilà votre salut. » Il est vrai qu'il faut encore que cette charte soit assez large et assez nette pour pouvoir remplacer convenablement les anciennes et satisfaire également à toutes les nécessités. Mais celle-là, il faut bien le dire, jusqu'à ce que M. de Gasparin en vienne à nous proposer une vraie loi d'exception, nous la chercherons vainement dans son livre, sans pouvoir y rencontrer autre chose qu'une lamentation et un vœu. « La question du témoignage, dit-il, veut être abordée résolûment et dans

1. *Dictionnaire philosophique.*
2. Voyez l'Introduction des *Esprits.*

son ensemble, sans quoi les plus fermes esprits seraient troublés, les meilleures têtes auraient le vertige en présence des faits *impossibles* qu'affirment à l'envi des témoins sincères et intelligents. FAUTE D'UNE THÉORIE sur le témoignage, on en serait réduit à descendre jusqu'à cet état moral, le plus dangereux de tous, où l'on ne croit pas ce qu'on est censé croire, et où l'on ne rejette pas non plus ce qu'on est censé rejeter; l'âme entière est malade alors, et les divers principes de la vie spirituelle, raison, conscience, foi, sont également atteints[1]. »

On ne saurait mieux peindre le scepticisme et ses tristes effets; mais la THÉORIE qui doit nous guérir, où donc est-elle, s'il vous plaît? Nous avons là, sous les yeux, tout le chapitre sur le témoignage, nous venons de le relire trois fois, la plume à la main, depuis la page 259 jusqu'à la page 319, et dans ce long réquisitoire *contre* le témoignage des temps passés, nous en sommes encore à trouver, à sa décharge ou à sa reconstitution, autre chose que ce qui suit : « Personne ne sera cependant assez insensé pour EXCLURE ABSOLUMENT le témoignage. Sans lui, nous n'aurions ni science, ni histoire, ni religion; l'homme qui ne croirait que ce qu'il a vu descendrait au rang des brutes[2]. »

Ainsi donc une toute faible restriction à une exclusion presque absolue, voilà la seule planche de salut qu'on nous présente dans ce lamentable naufrage; et comment ne pas la trouver bien étroite lorsqu'on a soin de nous prévenir que « plus il y a de procès-verbaux, de déclarations authentiques, de *faits incontestables*, plus *on* triomphe, car il est certain que ces certificats inattaquables ne constatent qu'un grand mensonge, et que nos histoires d'*esprits* et de *sorciers* ne seront jamais mieux attestées que celles-là[3]. »

Ceci est parfaitement vrai, elles ne sont pas mieux attestées que ces *faits incontestables*. Seulement, elles ont en leur faveur

1. T. I, p. 260.
2. Ibid., p. 260.
3. Ibid., p. 285.

que leurs témoins vivent encore, peuvent et doivent se défendre, et qu'on ne s'en débarrassera pas aussi facilement que de ceux qui n'existent plus.

Encore une fois, voilà tout ce qu'on nous offre pour guérir « cet état moral le plus dangereux de tous, en ce que l'âme entière est malade. » Mais, en revanche, pour l'aggraver, pour le rendre incurable, pour mieux nous montrer « ce que le témoignage vaut en fait et en principe[1], » quel amoncellement d'exemples, quel pêle-mêle d'assertions toutes gratuites! En verité, nous avons lu Hume et Diderot, et nous les déclarons dépassés. Qu'un tel chapitre est donc merveilleusement propre à *guérir* l'humanité malade, et que nous sommes peu étonné de voir le livre qui le renferme, applaudi, acclamé aujourd'hui par quelques-uns de ces penseurs « qui posent la pierre angulaire du matérialisme, » s'il faut en croire M. de Gasparin lui-même[2].

Mais faute de théories et pour les remplacer, M. de Gasparin nous présente toute une encyclopédie de faits miraculeux ou magiques dont il établit la fausseté sur ces deux seules raisons : la première, que personne n'y croit plus aujourd'hui; la seconde, « *qu'il n'autorise* personne à affirmer quoi que ce soit de miraculeux, à partir du dernier des apôtres. » Il nous faut donc passer en revue tous ces faits; et leur fausseté se trouvant ainsi démontrée par ces deux fausses raisons, on nous invite à en conclure la nullité du témoignage humain.

Toutes ces allégations de faits, qui nous éloigneraient à perte de vue de notre sujet principal, mais dont nous discuterons les principaux à la fin de cette brochure[3], ne détruisent en rien nos principes, et c'est toujours de pied ferme que nous attendons la défaite du témoignage; car M. de Gasparin ne s'aperçoit pas que la plupart des récits

1. T. I, p. 287.
2. T. II, p. 266.
3. Voir à la fin les notes sur les croix miraculeuses, sur les deux surnaturels, sur les sorciers, sur Cideville devant le magnétisme et le méthodisme.

qu'il allègue dans ce premier chapitre n'altèrent en rien la réputation des témoins. Ainsi, qu'on se trompe en Palestine sur l'emplacement précis de certains événements bibliques, qu'on se trompe en Europe sur la sainteté de quelques extatiques, comme *Marie Bucaille* ou la *dévote de Beauvais*, qu'on se soit trompé en voyant le doigt de Dieu dans certaines épreuves judiciaires, qu'à Migné même on ait pris un météore pour une croix miraculeuse, toutes choses qui laissent beaucoup à dire, quelle atteinte pourraient donc en recevoir les témoins? On s'est trompé sur la portée de leurs dires, on en a tiré de fausses conséquences, voilà tout. Tout cela est à côté de la question, et n'effleure même pas le témoignage.

Même erreur ou plutôt même distraction, à propos des témoins qui meurent ou ne meurent pas pour la vérité. Nous avions cru faire acte de bonne foi, en disant que le fameux mot de Pascal : « Je crois fort les témoins qui meurent pour la vérité, » ne prouvait nullement la vérité d'une doctrine, chaque erreur ayant eu ses martyrs; M. de Gasparin nous répond à ce sujet : « Si les témoins qui meurent ne sont pas irréfutables par cela seul, les témoins éclairés et désintéressés le seront-ils plus qu'eux? »

Qui ne voit que notre réflexion ne portait ici que sur les déductions doctrinales et non sur les faits attestés?

On a beau faire et beau dire, la règle, la grande règle, c'est toujours la règle judiciaire. Historien ou juré, il nous faut la subir, et, grâce à elle, des faits étant toujours des faits, des témoins seront toujours des témoins.

Maintenant, que ces faits conduisent à l'établissement d'un nouveau culte, à la découverte d'une loi scientifique, à la mort d'un coupable ou tout simplement à la modeste amende d'un règlement de police, la règle pour leur admission ou leur rejet sera toujours immuable. Des témoins nombreux, *sincères, judicieux* et *d'accord*, ne pourront pas plus *mentir* dans un cas que dans un autre; ils vous raconteront fidèlement

les faits tels qu'ils ont été perçus par leurs sens, et vous laisseront, avec le soin des commentaires, la responsabilité du jugement.

Et lorsque nous parlons de témoins *très-nombreux*, c'est uniquement pour ménager la faiblesse de nos adversaires, car, pour *notre usage particulier*, le nombre voulu par tous les codes nous suffit amplement.

Comment! depuis six mille ans vous ne pourrez pas rencontrer une société qui n'ait fait reposer constamment et avec l'assentiment de toutes les générations l'honneur de toutes ces générations, leur fortune et LEUR VIE, sur la parole de deux ou trois témoins, et vous vous contentez de ne pas « rejeter *absolument* le témoignage? » Mais songez-y bien, de Moïse à Montesquieu l'accord est parfait. « Celui qui sera puni de mort, dit le premier, le sera sur la déposition de DEUX OU TROIS témoins. » (*Deutéronome*, XVI, 6.)

« Les lois, dit à son tour Montesquieu, les lois qui font *périr* un homme, sur la déposition d'un seul témoin, sont fatales à la liberté. La raison en exige DEUX. » (*Esprit des lois*, l. XII, ch. 3.)

Mais, chose inexplicable! quand il s'agit de dresser un échafaud, on dort en paix quand on a entendu les deux premiers venus de leur village; mais lorsque cinq cent mille témoins attestent des faits qui choquent un préjugé, arrière ces cinq cent mille témoins, dût-on compter parmi eux, comme on nous l'accordait tout à l'heure, « les hommes les plus sincères et les plus éminents. »

Et nous, si vous avez dit vrai, si nous ne devons rien de plus au témoignage, que de ne pas *le rejeter absolument*, nous disons à notre tour : Arrière une société semblable! périsse et ses codes et ses lois, car les archives de sa justice ne seraient plus dès lors qu'une longue suite d'assassinats juridiques!

§ III

Du témoignage en matière surnaturelle, ou la loi d'exception créée par M. de Gasparin.

On le comprend, tout cela n'est pas satisfaisant; M. de Gasparin l'a dit, et ses paroles seront toujours là : « L'homme qui ne croirait que ce qu'il a vu descendrait au rang des brutes et,... sans le témoignage, nous n'aurions ni science, ni histoire, ni religion[1]. » Comment s'y prendre alors? L'alternative est formidable : d'un côté tous les préjugés du penseur, de l'autre l'horreur du vide, et pour unique planche de salut le rejet PRESQUE ABSOLU du témoignage! Ah! c'est alors que M. de Gasparin fait un effort suprême et enfante cette théorie nouvelle, véritable loi d'exception, qui va désormais lui permettre de creuser un abîme entre le témoignage sur tous les faits naturels et le témoignage sur tous ceux qui ne le sont pas.

« En matière de témoignage, dit-il, la certitude cesse absolument dès qu'on pose le pied sur le territoire du surnaturel [2]. »

Vous l'entendez! gare aux témoins qui s'aviseront de passer la frontière! « *Il est un point précis* » qui va décider de leur interdiction intellectuelle et civile, suivant qu'ils auront ou n'auront pas vu telle ou telle chose. Leur vue si claire, leur véracité si parfaite, leur parole si honorable, jusqu'à ce malheureux *point précis*, vont tout à coup, s'ils ont le malheur de le franchir, se changer en ténèbres, en imposture, en déraison.

Un pas de plus!... Mais où le placerons-nous donc ce pas fatal et décisif? car voilà la grande question, et M. de Gasparin n'oublie qu'une chose toute minime, c'est que, pour la

1. T. I, p. 260.
2. Ibid., p. 288.

plupart, ces malheureux faits qu'il abhorre ont été vus, étudiés, rapportés par des gens très-positifs et qui les croyaient parfaitement naturels. Si le surnaturel est venu plus tard, c'est comme explication, de *guerre lasse*, et par l'impossibilité de dire autre chose. Mais les faits, eux, n'ont pas bougé, ils sont toujours les mêmes. Eh bien! faudra-t-il déshonorer les témoins et déchirer tous leurs procès-verbaux de la veille, parce que le lendemain, et bien souvent à leur insu, ces mêmes procès-verbaux auront donné naissance à la théorie qui vous déplaît? Eh bien! soit; mais alors changez donc votre formule, et ne dites plus : « L'incertitude du témoignage commence au point précis *où commence le surnaturel*, » car, en matière si grave, il faut parler strictement, et ici vos propres expressions vous condamneraient vous-même; mais dites : « Au point précis où commencent les faits qui pourraient donner lieu, *un jour ou l'autre*, à une explication surnaturelle. » Changez votre loi *d'exception* en une bonne loi de *tendance*, cela reviendra au même; faites-nous voguer en plein arbitraire intellectuel, rivez la *certitude* au *point précis* où votre *examen privé* la rive, et surtout ne permettez jamais que l'on dépasse les phénomènes déjà si merveilleux que vous avez observés à Valleyres. Périssent tous les autres, plutôt que ces derniers; alors vous essayerez d'appeler cela de la philosophie et de la justice, et, soyez-en sûr, vous trouverez encore quelques approbateurs, en dehors, il est vrai, d'un million d'expérimentateurs contemporains, et de tous ceux qui ont encore la faiblesse de les compter pour quelque chose.

M. le docteur Leuret proposait, il y a peu d'années, « d'envoyer à Charenton tout individu qui s'aviserait de croire à un esprit[1]. » M. de Gasparin non-seulement y envoie les mêmes *coupables*, mais encore toutes ces générations précédentes, dont les récits pourraient avoir engendré cette croyance; sa loi d'exception est, comme on le voit, d'une rétroactivité

1. *Fragments psychologiques.*

complète. Toutefois, M. Leuret avait une excuse : ne pouvant pas distinguer entre les prophètes et les hallucinés, ne croyant à la possibilité d'*aucun* surnaturel, il en comprenait toutes les variétés dans un seul et même anathème, mais M. de Gasparin, chrétien sincère et ardent, et cependant ne craignant pas d'épouser et de dépasser en principe les théories et les colères de M. Leuret,... c'est à ne pas y croire!

Avant d'examiner les conséquences religieuses de cette antichrétienne énormité, nous nous trouvons forcés de confesser notre embarras. Plein de respect pour les convictions particulières d'un auteur que nous ne voudrions pas froisser, bien qu'il déploie contre les nôtres une ardeur sans limites, nous devons cependant lui déclarer que cette ardeur nous place l'un et l'autre en dehors de toute possibilité de discussion.

Quel est en effet le catholique assez osé pour répondre à un adversaire dont voici le début : « Je n'autorise qui que ce soit à affirmer quoi que ce soit de surnaturel, à partir de la disparition des apôtres[1] ; » à un adversaire, pour lequel tous les récits des Pères ne sont que « des sornettes, » les annales de l'Église, un long tissu « de surnaturel apocryphe » et nos doctrines, à M. Des Mousseaux et à nous, un cours « de matérialisme éhonté, » bien « qu'elles soient tout aussi nettement soutenues par les pères Lacordaire et Ventura... et que nous n'ayons reproduit que la tradition certaine et officielle de notre Église[2] ? »

1. T. I, p. 246.

2. T. II, p. 589 et 590 : Si l'on en croit les *Annales catholiques de Genève* (janvier 1855), M. de Gasparin aurait encore écrit quelque part : « On ne saurait haïr médiocrement l'Église romaine. » Ailleurs encore il l'aurait appelée : « l'œuvre du diable. » On comprend dès lors qu'il ne puisse se décider à admettre les phénomènes actuels, dont cette Église a combattu les analogues pendant dix-huit cents ans. On le comprend; ces mêmes faits qui seraient pour elle une occasion de triomphe sont un coup de massue terrible pour des ennemis qui les appelaient des chimères. Mais cependant, le jour où l'évidence sera par trop forte, le jour où de nouveaux collaborateurs, plus expli-

M. de Gasparin conviendra lui-même qu'il est bien difficile de s'entendre lorsqu'on se parle de si loin; cependant, essayons de continuer et prions-le de réfléchir un moment, en chrétien, à la gravité d'une proposition dont, s'il faut l'en croire, nous ne serions pas seul effrayé. On le prévient, dit-il, « que toutes ses distinctions entre la compétence et l'incompétence humaines, entre les expériences et les incidents, ne parviendraient pas à préserver le christianisme des coups que lui porte sa théorie [1]. »

On a raison de l'en prévenir, car, sans entamer ici la question de l'antagonisme prétendu des deux surnaturels (celui de la Bible et celui de l'Église) [2], nous lui poserons seulement une question.

Si sa théorie est fondée, si la valeur du témoignage *cesse* aussitôt que l'on sort du terrain naturel, comment l'incroyable et souvent grossière narration d'un apôtre pouvait-elle obtenir le moindre crédit sur tous ses auditeurs, et entraîner ensuite l'assentiment général? Qu'on se figure un Simon Pierre imbu d'une telle doctrine, et recevant de Jacques, fils de Zébédée, ou l'histoire du démon qui jette à chaque instant dans le feu un enfant lunatique, ou celle du vil troupeau qui, possédé à son tour, court se précipiter dans la mer; en vérité, si la théorie de M. de Gasparin est exacte, nous ne voyons pas trop comment on devrait accueillir ce double récit, car, il ne faut pas se le dissimuler, c'est ainsi que les choses se passaient, et si, théologiquement parlant, nous admettons, comme notre adversaire, l'influence de l'Esprit-Saint dans les cœurs, comme base préliminaire de la foi, historiquement parlant, le rôle du témoignage humain n'en est pas moins immense,

cites cette fois que M. Thury, diront à M. de Gasparin : « Mais voyez donc! la chose est claire! » ah! ce jour-là, ses deux volumes seront bien malades, et tout le cours d'histoire ancienne et moderne qu'ils renferment ne se portera pas mieux.

1. T. I, p. 313.

2. Voir la note à la fin de la brochure.

puisqu'il est à son tour la base naturelle et logique de l'établissement du christianisme.

« Ce Jésus, Dieu l'a ressuscité et nous en sommes les *témoins*[1], » dit saint Pierre.

« Nous vous prêchons, dit à son tour saint Jean, la parole de vie, qui était dès le commencement, que nous avons entendue, que nous avons vue de nos yeux, que nous avons regardée avec attention et que nous avons touchée de nos mains.

« Car la vie même s'est rendue visible, nous l'avons vue, nous en rendons témoignage, etc., etc.[2]. »

Et le Sauveur de renchérir lui-même sur la valeur des miracles et par conséquent du témoignage humain qui les mettait en lumière.

« Si je n'avais pas fait des œuvres que personne n'avait faites avant moi, ILS NE SERAIENT PAS COUPABLES[3]. »

Et ailleurs : « Allez raconter à Jean ce que vous avez *entendu* et ce que vous avez vu. Les aveugles voient, les boiteux marchent, les sourds entendent, etc.[4]. »

Et enfin, après la résurrection, « les disciples ayant entendu dire à Marie Madeleine qu'il était vivant et qu'elle l'avait vu, ils ne la crurent point[5]. »

Mais il apparaît lui-même, et leur reproche « leur incrédulité et la dureté de leurs cœurs, lorsqu'ils *n'avaient pas cru ceux qui l'avaient vu ressuscité*[6]. »

Pris entre de telles paroles, et serré par elles, comment M. de Gasparin peut-il donc s'écrier sans scrupule : « Quoi ! le christianisme reposerait sur les miracles reposant eux-mêmes sur la valeur du témoignage ? Y a-t-on bien pensé ?... Je sais qu'il existe de par le monde une Apologétique qui

1. *Actes*, X, ch. II, v. 32; et ch. III, v. 15.
2. Saint Jean, *Ép.* I, ch. I, v. 1 et 2.
3. Id., ch. XV, v. 24.
4. Saint Matth., ch. XI, v. 4 et 5.
5. Saint Marc, ch. XVI, v. 11.
6. Saint Luc, ch. XVI, v. 14.

procède ainsi, mais elle est d'origine humaine et très-humaine [1]. »

Écoutez-en la raison : « Les miracles, dit-il, base sérieuse et essentielle d'une révélation, les miracles qui étaient une attestation importante pour les TÉMOINS OCULAIRES, ne peuvent plus avoir de valeur pour nous, qu'autant que nous croirions d'abord à la divinité des livres qui les rapportent... et cette divinité doit nous être affirmée par Dieu même, car en fait de surnaturel le TÉMOIGNAGE DE DIEU SEUL est valable [2]. »

Mais, encore une fois, si les miracles n'ont d'*importance* que pour les *témoins oculaires*, pourquoi donc les faire prêcher à toute la terre, qui certes n'a pas pu les voir ? Et si « le témoignage de *Dieu seul* est valable, » pourquoi nous punit-il de n'avoir pas cru aux témoins ?

Il est vrai que pour cette dernière assertion M. de Gasparin ne nous donne pas d'autre autorité que la sienne : « Nous l'avons vu, » dit-il... Oui, nous l'avons trop vu, et tout le monde verra avec nous qu'en présence des textes si formels de Jésus-Christ et des apôtres cette théorie appartient bien en propre à notre adversaire, personne ne s'étant avisé jusqu'ici d'appeler le recours à cet argument des miracles « une idée misérable [3]. »

Mais nous aimons mieux croire que la plume de M. de Gasparin a mal rendu sa pensée. Il y a trop de sentiment chrétien, même au milieu de sa logique protestante, pour qu'il en soit autrement. Nous pensons donc qu'il aura voulu seulement nous reprocher de donner à ces miracles une valeur fondamentale *exclusive*, ce qui n'est jamais entré dans la pensée de qui que ce soit.

1. T. I, p. 313.

2. Id., ibid. Qu'on n'oublie pas surtout que jamais la théologie catholique n'a isolé et détaché les miracles, de cet admirable faisceau qu'elle appelle les preuves du christianisme, preuves que nulle autre n'a jamais présentées comme elle. On dirait vraiment que les Fénelon et les Bossuet n'étaient aussi, *comme les Pères*, que des *conteurs de sornettes*.

3. T. I, p. 313.

Toujours est-il, que sa théorie des faits à rejeter, par cela seul que « personne n'y croit plus, » est ruinée par le seul fait de l'incrédulité bientôt générale aux miracles de la Bible, comme sa théorie du « témoignage absurde en matière surnaturelle » l'est à son tour par le fait seul de l'établissement du christianisme. Il est certain, en effet, que si cette dernière théorie eût prévalu à cette époque, elle eût créé à la religion naissante une série de difficultés plus formidables que toutes les persécutions des Césars ; heureusement on ne la connaissait pas alors.

Reste à savoir maintenant si elle peut avoir un peu plus de valeur « à partir de la disparition des apôtres. »

Ce serait encore vraiment une belle arme contre les arguments rationalistes, que le témoignage de quelques pauvres pêcheurs, impuissants la veille et sans successeurs le lendemain ! Heureusement, nous n'avions jamais remarqué qu'en prêchant le témoignage aucun des apôtres ait jamais ajouté : « Croyez-nous, mais ne croyez pas nos disciples. »

Toutefois, soyons juste et constatons-le bien, M. de Gasparin « *n'affirme* pas la cessation absolue des miracles depuis la fin de l'apostolat[1]. » Il affirme seulement que « la continuation des miracles ne saurait être prouvée par l'Écriture. »

Et cependant on lui fait la fameuse objection des paroles du Sauveur : « Allez dans tout le monde, prêchez l'Évangile à toute créature... Or, voici les signes qui accompagneront ceux qui auront cru : Ils chasseront les démons en mon nom, etc. » (Marc. XVI, 17 et 18.)

« Ou cette déclaration, dit M. de Gasparin, garantit à tout jamais à *tout chrétien* le don des miracles, ou elle doit être comprise en ce sens, que les apôtres... verraient cette *faculté* merveilleuse éclater au milieu de leurs prosélytes[2]... »

Le don, M. de Gasparin le reconnaît toujours subsistant,

1. T. I, p. 313.
2. Ibid., p. 369.

puisqu'il l'accorde même aux prières de Gassner ou de Hohenlohe. Quant aux proportions de ce don miraculeux et à la limitation de sa durée, nous le renvoyons encore à deux versets évangéliques qu'il oublie de mentionner. Le premier lui donne la véritable mesure des promesses : « Celui qui croit en moi fera les œuvres que je fais et de PLUS GRANDES ENCORE...[1] ; » et le second lui en fixe la durée : « Allez, instruisez les nations,... et tenez pour certain que je suis avec vous, jusqu'à la consommation des siècles[2]. » Or, deux lignes de croyants se trouvent aujourd'hui sous nos yeux ; dans laquelle des deux, s'il vous plaît, retrouverons-nous ces prodiges annoncés et en particulier l'exorcisme ? *Le choix n'est pas douteux :* d'un côté, une abondance que l'on trouve « excessive ; » de l'autre, absence pour ainsi dire complète ; d'où vient cette différence ?

Toujours est-il certain que les déshérités sont fortement intéressés à répéter sur tous les tons : « Je n'autorise qui que ce soit à affirmer quoi que ce soit de surnaturel à partir de la disparition des apôtres. » Mais lorsqu'on ajoute immédiatement : « et maintenant, je suis fort à mon aise, » nous doutons qu'on y soit en effet, car le *point précis* auquel commence l'opposition aux textes évangéliques est depuis longtemps dépassé.

Nous allons voir maintenant si M. de Gasparin ne va pas dépasser celui que la science et la raison assignent au rejet du témoignage en matière de faits surnaturels ou merveilleux.

1. Saint Jean, XVI, 12.
2. Saint Matth., ch. XXVIII, v. 19 et 20.

§ IV.

Le *point précis* franchi par les savants. —Valeur de leur témoignage. — Le livre des *Esprits*, et la science. — Quelques-uns des faits qu'il contient, et notamment ceux de Loudun.

Nous abrégeons le plus possible; nous ne répondons à des volumes que par quelques pages, mais nous en avons prévenu nos lecteurs : ce n'est pas seulement de *tables* qu'il s'agit; avant d'arriver à la négation de leurs merveilles, on nous fait traverser l'immense question du *surnaturel en général*, et comme notre livre était loin de l'avoir écartée, c'est à la défense de celui-ci que nous allons être obligé de consacrer ce paragraphe.

Au reste, on va pouvoir s'assurer que cette défense particulière ne s'écarte pas un seul instant de la question générale, et lui est même indispensable. Si M. de Gasparin, pour établir sa théorie, a cru nécessaire de consacrer douze cents pages à la *destruction* de notre ouvrage et de celui de M. Des Mousseaux, il est assez simple que nous tenions à réparer des brèches que notre silence pourrait élargir, ou plutôt PARAITRE élargir encore.

Notre position n'est pas facile. Alléguons-nous quelque fait historique, les témoins n'existent plus; — quelque fait contemporain, nous ne le savons que par ouï-dire; — nos expériences personnelles comme à Cideville[1], il n'y a pas eu d'enquête. — Y joignons-nous tous les procès-verbaux : « Plus il y en a, nous dit-on, et moins nous pouvons croire. » — Citons-nous de pieux et zélés missionnaires, ce sont des catholiques. — Citons-nous des protestants, ce ne sont pas des méthodistes; — enfin des membres de l'Institut, des rationalistes complets : ah ! « c'est là l'erreur fondamentale

1. Voir à la fin la note sur Cideville.

de M. de M....., nous dit-on : quand des savants, des médecins, des incrédules, ont admis la réalité d'un récit, pour lui, ce récit devient incontestable; avec un pareil principe, on va loin[1]... »

Effectivement, on irait très-loin, si nous n'ajoutions pas à ce qu'on nous prête quelques mots d'explication. Lorsque nous avons annoncé, dans notre programme, que nous combattrions à l'aide « de faits acceptés par l'élite de la science moderne, » il allait sans dire que nous n'affranchissions pas celle-ci des règles sur le témoignage, formulées dans les pages précédentes. Devant professer bientôt les doctrines les plus démocratiques sur la valeur égale des témoins de toute condition, nous nous serions bien gardé de réclamer pour ceux de l'Institut tous les priviléges d'une aristocratie titrée. On nous comprend de reste : nous appliquions aux savants le raisonnement que l'on applique à tous les adversaires du monde, et notre pensée était celle-ci : « Quand parmi ces témoins *désintéressés*, et tels que nos règles les demandent, nous avons le bonheur de rencontrer des savants très-*intéressés*, par tous les préjugés de naissance, d'éducation, de corps, et presque toujours d'auteur, à la négation de ce qu'ils affirment, nous sommes d'autant plus fort qu'ils se déclarent plus faibles et qu'ils proclament plus haut leur défaite. Leur témoignage, disons-nous, acquiert une valeur véritablement progressive; de suffisant qu'il était par lui-même, il devient surabondant et grandit au prorata des noms qui le sanctionnent. C'est le « *credo quoniam absurdum*[2]. » appliqué à la raison des savants. « Je le crois, parce qu'il serait absurde que des

1. T. I, p. 261.

2. Ce mot du grand évêque d'Hippone lui a été plus d'une fois reproché, mais nous en trouvons le commentaire et l'analogue dans celui d'un philosophe qui n'était pas catholique. En parlant des miracles, Locke ne craint pas de se prononcer ainsi : « *Plus* ces faits sont au delà de nos observations, ou même *plus ils y sont opposés*, et *plus* ils ont de force pour obtenir notre créance. » (*Essai*, l. IV, p. 309.) Saint Augustin n'a jamais voulu dire autre chose, et voilà comme la lettre *tue* pendant que l'*esprit* vivifie.

énormités si révoltantes fussent acceptées à la légère, les graves autorités qui les apportent devant avoir eu, pour le faire, des raisons cent fois plus fortes que ces énormités ne sont monstrueuses.

On le voit, « notre erreur fondamentale » n'avait rien que de fort sensé, rien même qui ne soit fort habituel, et si nous avons été *si loin*, c'était tout simplement pour mieux obéir à la règle tracée, suivie par tout le monde, et surtout par les maîtres.

Au reste, c'était uniquement à ces maîtres que nous adressions notre ouvrage. Nous l'avons dit dans la Préface : au lieu d'être ce travail de conspiration collective, imaginé par M. de Gasparin, deux mois encore avant l'arrivée des tables, nous penchions pour un tirage très-restreint et pour une distribution toute gratuite aux savants spéciaux dont les imprudentes avances avaient complété notre conversion. L'expérience a prouvé que ces savants nous avaient entendu et prenaient en considération nos raisons.

Mais aujourd'hui, voici venir un tiers entre nos adversaires et nous, un tiers plein d'ardeur, il est vrai, plein de verve, d'instruction et de talent, mais qui, ne tenant aucun compte des bases historiques mutuellement consenties entre les deux parties belligérantes, se jette à la traverse, et remet en question tout ce qui était décidé. Libre à lui, car la lice est ouverte à tout le monde; mais, tout occupé que nous sommes avec d'autres, n'aurions-nous pas le droit de lui crier « *audiemus iterum*, nous vous entendrons une autre fois ? » Ne pourrions-nous pas lui dire : Nous cherchons le mot d'une énigme qui nous est posée par la science, et vous venez nous en poser une autre? Car c'est bien en poser une autre, que de remplacer la formule : « mon *premier* est telle ou telle chose, » par celle-ci : « mon premier *n'est pas* cette même chose. » Laissez-nous tout d'abord nous entendre sur la première énigme, sauf à revenir plus tard à la vôtre.

Il eût été digne, il nous semble, de la loyauté de M. de

convulsionnaires de Saint-Médard; tantôt enfin la terrible constatation, chez certains monomanes, d'une puissance qui les *domine et les pousse malgré eux* [1].

Par conséquent, dans cette grave et très-importante discussion, notre rôle était des plus commodes; ce n'était plus nous qui *ressuscitions le moyen âge*, c'était l'élite de la science; secrétaire formé par elle, nous complétions seulement la vérité aux sources mêmes qu'elle nous disait les plus sûres, et grâce à ce complément nous nous trouvions en mesure de proposer une solution nouvelle en remplacement de toutes celles que l'on disait insoutenables.

Tout cela n'avait donc rien que de fort légitime au point de vue philosophique et scientifique. Mais ce qui était fort légitime au point de vue philosophique devait paraître fort criminel au point de vue protestant, et certes il ne doit plus être permis, après avoir lu M. de Gasparin, de ne pas comprendre tout ce que le catholicisme, « cette œuvre du *diable*, » pouvait gagner à cette réhabilitation des *démons*.

Il paraît surtout que nous avons commis un de ces crimes qui révoltent les préjugés, non-seulement des sectaires, mais de tous les libres penseurs, crime auquel il faudra bien cependant qu'ils se fassent, car nous le croyons pardonné désormais et pour toujours par la science médicale; nous voulons parler de la justification des Ursulines de Loudun [2].

sa loyale sévérité nous force presque à rougir de notre pitié tolérante, à l'égard de ses malheureux coreligionnaires; puis les pages 22 et 23, dans lesquelles il accepte les phénomènes, *moins* celui des prédictions; puis la page 35, dans laquelle il affirme n'être pas prouvé qu'ils en aient fait de fausses; puis la page 19, dans laquelle il déclare que « tout ce prophétisme a été tout à la fois l'incident, la préparation, le corollaire et la *punition* de la prise d'armes; » ce qui ne l'empêche pas enfin, page 27, de faire « figurer à plusieurs égards les camisards parmi les plus nobles défenseurs de l'Évangile : » appréciations assez contradictoires, qui prouvent, il nous semble, un grand vague d'idées sur le sujet que l'auteur devrait connaître le plus à fond.

1. Voir *Esprits*, ch. VI.

2. Nous avions dû primitivement renvoyer cette digression, avec toutes

Et à ce sujet, nous serions bien tenté d'accuser notre adversaire d'avoir manqué complétement de ce que l'on prise le plus en France, le courage de son opinion. Comment, en échange et en regard de tous les compliments qu'il adresse aux docteurs Calmeil et Brierre de Boismont, n'a-t-il pas senti le besoin de leur adresser quelques-unes de ces vertes paroles qu'ils devaient bien mériter à ses yeux, pour nous avoir fourni des armes et un point de départ si radicalement erroné? Eh bien! pas du tout; il discute assez longuement et le plus courtoisement du monde avec eux, mais sans attaquer aucunement des bases et des aveux, dont il a bien soin de laisser peser toute l'horreur et toute la responsabilité sur nous seul.

Qu'on le sache bien cependant, car il faut le répéter pour ceux qui n'auraient pas lu notre livre, le point de vue auquel se place l'élite de la science moderne, au sujet de Loudun, le voici :

Pour le docteur Bertrand, Grandier est bien décidément un très-grand criminel, pour la condamnation duquel ce très-long, très-cher et très-dangereux procès de magie était complétement inutile, attendu que « ses crimes précédents — avoués par ses défenseurs eux-mêmes — suffisaient pour l'envoyer à la mort[1]. » Pour le docteur Calmeil, comme pour la plupart des manigraphes actuels, c'est un *misérable*. Quant à la jonglerie, il la transforme pour toujours en effroyable névrose, plongeant dans un *enfer anticipé*[2] cette communauté de religieuses qui d'ailleurs ne le *cédaient à personne*, comme éducation distinguée et comme accomplissement de leurs devoirs. Oui, pour M. Calmeil l'opinion contraire est UNE CALOMNIE réfutée par la seule exposition

les autres, à la fin de la brochure. Mais ce sujet occupe trop de place dans l'ouvrage de M. de Gasparin, il y soulève trop de colères, pour que notre *récidive* n'ait pas lieu au plus grand jour possible.

1. Docteur Bertrand. *Traité du Somnambulisme*, p. 34.

2. Calmeil, t. II, p. 8.

des faits[1]. » Les douze juges avaient été choisis parmi « les plus grands hommes de bien » de la province, et se trouvaient d'accord, non-seulement avec toute la population, mais encore avec les hommes éminents, princes, évêques ou médecins, qui accouraient à ce procès de tous les points de la France. M. Calmeil réhabilite surtout ces derniers, car aucun des médecins présents ne pouvait, selon lui, voter pour la jonglerie en présence d'une maladie très-réelle, tandis que les conclusions rédigées en faveur de ce dernier système, au nom de l'école de Montpellier, par le célèbre Duncan, « sont *tout à fait indignes* de cette université[2]. »

Enfin, et toujours selon le médecin en chef de Charenton, si l'opinion de l'histoire s'est égarée à un tel point, c'est grâce au protestant Aubin, qui « écrivit près d'un siècle après l'événement, et dont les *conjectures et même les calomnies avancées sans preuves sont absurdes*[3]. »

Voilà l'opinion médicale actuelle sur Loudun; c'est aussi l'opinion générale des magnétistes, qui, par la seule et unanime reconnaissance de leur agent *en cette affaire,* se sont vus obligés logiquement, comme les médecins, de mettre la jonglerie hors de cause.

A cet égard, pas de milieu, et le plus simple bon sens suffit pour s'en assurer; le moindre soupçon de maladie annihile à l'instant même tout le système de la fraude. A qui persuadera-t-on, en effet, que de pauvres religieuses, plongées, comme le dit M. Calmeil, dans *un enfer anticipé,* vont profiter de ces *loisirs* pour monter « une comédie » plus burlesque que toutes celles de Scarron, ou plutôt une tragédie plus cruelle cent fois que toutes celles de nos dramaturges les plus échevelés, le tout pour se divertir pendant six ans?...

Non, pas de milieu. Nous avons là : ou toute une commu-

1. Calmeil, p. 28.
2. Id., ibid.
3. Bertrand, loc. cit.

nauté de furies, plus atroces que toutes celles de la Fable, ou, comme le dit M. Calmeil, « des hystériques d'une espèce *toute nouvelle* et comme on n'en avait jamais vu là jusqu'alors[1]. »

On comprend le dilemme, et l'on comprend mieux encore que presque tous les médecins de ce temps aient reculé devant la première hypothèse, puisqu'elle joignait à l'absurdité d'une « calomnie réfutée par les faits » l'absurdité d'une immense complicité, que le plus vaste mépris pour l'espèce humaine ne parviendra jamais à expliquer.

Mais ce que l'on ne comprend plus du tout, c'est l'amalgame de la théorie épidémique avec celle de la fraude, et la transformation *à commandement* de toutes ces convulsionnaires réelles en autant de *Rachel* et de *Contat*. C'est cependant ce que M. de Gasparin, très-embarrassé de sa cause, voudrait nous faire admettre. Il voit bien la maladie, mais il veut aussi la jonglerie; il la lui faut à tout prix, car, sans elle, Aubin et sa thèse protestante sont à jamais perdus. Alors, que fait-il ? C'est ici que nous adjurons nos lecteurs de bien peser la valeur de tous ces *faux-fuyants* d'une erreur aux abois, d'une erreur qui se voit condamnée pour vivre à l'on ne sait quelles *mixtures* impossibles, et à des associations d'idées qui s'excluent mutuellement comme celles de *cercle* et de *carré*.

Ainsi, lorsqu'il cherche les débuts de cette horrible affaire, et pour nous c'est toujours là le point capital, il voit bien *l'excitation nerveuse;* selon lui, « cette excitation est causée par la mise en scène (t. II, p. 192). » Elle est donc au premier rang, mais un peu plus loin (p. 197) elle passe au second. Ce sont alors les accidents nerveux qui préviennent les « insinuations du confesseur, » puis un peu plus bas encore « ces accidents nerveux furent peut-être amenés par les *espièglerie*s de quelques jeunes sœurs qui avaient besoin de se distraire, » enfin tout un roman, garni de *peut-être*, de *probable*, d'*hypothèses*, parmi lesquelles nous remarquons sur-

1. V. Calmeil, t. II, p. 28.

tout la suivante, qui mérite d'être citée : « Il est *probable* que le confesseur Mignon, lorsque les sœurs *réellement effrayées* lui racontèrent les apparitions dont elles avaient été témoins, *crut lui-même* que le démon n'était pas étranger à ces actes (p. 198). » Qu'on pèse bien ces paroles ! Mignon, l'auteur de la comédie, Mignon, le dramaturge assassin, croyant lui-même à la possession ! ! ! — Mais alors Aubin est perdu ? — Non, « parce que Mignon entrevit *tout de suite* le *lustre* et les *profits* qui allaient *en* rejaillir sur la communauté. » — Ah ! ceci est par trop fort ; le *lustre* des saltimbanques et des blasphémateurs, pour une maison d'éducation religieuse, et les *profits* pour une communauté qui fut ruinée sur le coup, et ne pouvait pas ne pas l'être...

Voilà cependant sur quelles assises M. de Gasparin élève un tel échafaudage, la fraude, mais une sorte de fraude honnête, cause et conséquence tour à tour de ces terribles phénomènes.

Et qu'on le sache bien, ce n'est pas seulement Mignon, cet infâme Mignon d'Aubin et de Suë, qui devient sous sa plume une sorte d'honnête criminel, ce sont les ursulines elles-mêmes, « ces indignes menteuses, » qui, tout en jouant pendant sept ans leur sanglante comédie, savaient leur leçon « *sans l'avoir positivement apprise*, car... chez elles la croyance à la possession *pouvait* être sincère, et l'idée des maléfices de Grandier *avait pu* faire sur leur esprit une profonde impression (t. II, p. 200). »

Enfin il n'est pas jusqu'aux exorcistes, ces terribles suppôts de Laubardemont, qui n'obtiennent aussi leurs circonstances atténuantes ; de même que « les nonnes savaient leur leçon sans l'avoir *positivement* apprise ; » de même, ces deux exorcistes avaient préparé leur trame « sans *peut-être* s'en rendre compte (ib.). »

Ne nous étonnons donc plus d'entendre M. de Gasparin soutenir que la fraude n'exclut pas une sincérité « relative... (p. 192), et une espèce *particulière* de bonne foi (p. 196). »

Si particulière en effet, que, tout en reconnaissant « le cœur humain » susceptible parfois d'assez bizarres contrastes, nous nions que l'esprit humain consente à jamais les reconnaître ici.

Ainsi donc, le système de M. de Gasparin peut se résumer en ce peu de mots : — à Loudun, la maladie terrible est due, soit à l'invasion épidémique, soit à *quelques espièglerie*s de jeunes nonnes ; — Mignon, qui plus tard l'excita par l'appât de *la gloire* et *du lucre, put être* de bonne foi dans le principe et *put* croire, comme les ursulines, non-seulement à la possession, mais encore à la magie. Les exorcistes eux-mêmes ont soufflé toute la leçon sans *s'en rendre compte,* et les actrices ont appris tout cet immense répertoire sans l'avoir *positivement appris*. Et notez que c'était au milieu même de ces frayeurs, de ces croyances, de ces tortures, qu'on nous représente ces « indignes menteuses » débitant pendant des heures « les thèses les plus savantes et les plus orthodoxes (p. 220). » Mais qui donc les soufflait, si elles ne les avaient pas apprises, et surtout si les exorcistes ne « s'en rendaient pas compte eux-mêmes ? »

Que M. de Gasparin a donc raison de nous avertir « que personne ne peut dire comment les choses se sont passées alors (p. 198). » Maintenant, libre à lui de s'écrier en se frottant les mains : « Je n'abuserai pas de mes avantages (p. 252). » En vérité, cette modération dans le triomphe nous déconcerte beaucoup, car il n'y a rien de tel que les contradictions de l'erreur pour faire briller la vérité.

Quant au mérite respectif des médecins de Montpellier et de leurs adversaires, nous croyons M. le docteur Calmeil beaucoup plus compétent que M. de Gasparin pour en juger sainement, et nous pensons que, lorsque le médecin en chef de la maison de Charenton stigmatise l'opinion des premiers en faveur de la jonglerie, comme *indigne* de cette grande société, son avis sera nécessairement adopté de préférence à tout autre.

Enfin notre adversaire ne nous pardonne pas d'avoir préféré à son posthume écrivain les procès-verbaux « et les pages IGNOBLES, TRACÉES PAR LES TUEURS (p. 236). » « Il ne vient pas, dit-il, à l'esprit de M. de M....., qu'il faut citer autre chose, pour disculper des personnes accusées de mensonge et d'assassinat, que les pièces rédigées par elles-mêmes !... C'est se moquer que d'argumenter ainsi (p. 233). »

L'emportement égare ici notre adversaire, et nous conjurons nos lecteurs de bien réfléchir à tout ce qu'ils seraient obligés d'englober parmi les TUEURS, en fait de princes, d'évêques, de magistrats, de médecins, etc. Qu'ils y songent bien, il n'y a pas que les accusés qui aient signé tous ces procès-verbaux, et toute condamnation qui ne serait pas *collective* et n'atteindrait pas tous *ces tueurs* n'aurait plus nulle signification.

M. de Gasparin veut bien nous prévenir dans un *premier* avertissement « donné, dit-il, avec force et netteté, que le pays ne nous pardonnera pas d'avoir touché à son indignation. » A cela nous pouvons lui répondre : premièrement, que d'habitude nous tenons assez peu de compte de ces sortes d'avertissements ; secondement, qu'il faudra bien excepter de cette entité assez vague, qu'on appelle le *pays*, ce « bon nombre de savants, dont le quasi-suffrage effrayait tout à l'heure notre adversaire, danger qui grossit à vue d'œil, puis enfin, la plupart des spécialistes médicaux, qui ne voient là qu'une hallucination, et tous les magnétiseurs qui n'y voient qu'un effet de leur agent. Chez tout ce monde, la jonglerie étant logiquement hors de cause, « l'indignation » ne sera jamais bien redoutable. Voilà donc bien des raisons pour attendre patiemment le second avertissement et même pour ne tenir aucun cas du troisième, s'il était jamais formulé.

Toutefois, nous conviendrons volontiers avec M. de Gasparin de l'immense majorité *actuelle* de ses partisans relativement aux nôtres, mais nous lui rappellerons ce qu'il sait mieux que personne, à savoir que, semblables aux majorités

parlementaires, les majorités philosophiques se déplacent fort souvent. Or, il existe encore aujourd'hui deux Frances, la France légère, crédule, battant des mains à toutes les erreurs, et se jetant tête baissée dans tous les maux qui en découlent, c'est-à-dire la France à laquelle on a fait croire tout ce que l'on a voulu. Oui, tout, depuis les *impostures* de de Jeanne d'Arc jusqu'au fameux *cerf-volant* de Migné, tout, depuis les *crimes* de Louis XVI jusqu'aux *messes* célébrées par Charles X. Hélas! on le sait, si cette France-là a pu compter tant d'enfants, c'était grâce au très-grand nombre des préjugés qu'on lui donnait, et des passions que l'on savait entretenir.

La majorité ne saurait donc être douteuse, et, il faut le reconnaître, elle est encore énorme de ce côté. Mais en dehors de la foule, et même du catholicisme avoué, se dessine une autre France aujourd'hui, France impartiale et pensante, qui, fatiguée, effrayée et trop longtemps victime des préjugés de la première, les révise presque tous en ce moment; c'est elle que nous voyons dans la première partie de ce siècle applaudir et croire à Cuvier brisant tous les arrêts antibibliques de Voltaire, à Champollion justifiant Moïse des calomnies de Dupuis et de Fréret, à Villemain et Cousin décernant aux Pères de l'Église le double sceptre de la vertu et du génie; c'est elle que nous voyons applaudir encore à tous les vengeurs de Jeanne d'Arc, à l'intelligente loyauté de protestants célèbres, tels que Staarck, Cobbett, Hurter, Ranke et Voigt, justifiant à peu près tous les dogmes catholiques, ou proclamant les saints pontifes dans la personne d'Hildebrand « sauveurs de la civilisation européenne, » réhabilitations non suspectes pour le coup, réhabilitations puissantes qui ont enfanté des études profondes, et tout ce travail de germination catholique qui oppose Oxford à Berlin et ne remue pas moins aujourd'hui Londres la luthérienne que Genève la calviniste.

Non, dans ce mouvement, d'autant plus puissant qu'il est plus pacifique, plus libéral et volontaire, la France ne reste

pas en arrière, et sur tous les sujets l'erreur y compte une forte masse de transfuges. Il a donc fallu refaire bien des histoires[1], abjurer plus d'un système; et parmi ceux qu'on abjure, nul n'inspire aujourd'hui plus de mépris que celui qui prétendait trouver la clef de tous les mystères dans le mensonge, les pieuses fraudes et les conspirations impossibles. Il est vrai que ces vieilles armes sont remplacées par d'autres, mais au moins le mensonge est détrôné, et l'honneur est rendu aux victimes « des calomnies absurdes. »

Eh bien! c'est au nom de toutes ces tendances de la science moderne et de la société pensante, au nom même des arguments nouveaux du rationalisme, du magnétisme, et leurs traités à la main, que nous n'avons pas craint de ramener sur la scène toute cette histoire de Loudun, que l'on venait si justement de déclarer « incomprise. » Nous l'avons fait, parce que, assez peu importante en elle-même, elle empruntait une haute gravité à nos derniers phénomènes.

Et pour en finir avec elle, qu'on le sache bien, Aubin lui-même ne pourrait plus soutenir la thèse que l'on essaye de rajeunir en son nom. — Qu'avez-vous fait? dirait-il à ses exhumateurs; chez moi tout se tenait, tout s'enchaînait parfaitement. Les ursulines, Mignon, les exorcistes, les magistrats, les médecins, les évêques, les princes du sang, leurs ministres et surtout Laubardemont, tout cela ne faisait qu'un; leur solidarité était complète, c'était une tragédie en cent actes, apprise de longue main et jouée avec un ensemble parfait, par un millier de personnages. Mais à présent que vous touchez à mon plan, à présent que vous changez cette acrobatique prodigieuse en névrose, que voulez-vous que je devienne? A l'instant même je perds tout : poëte, acteurs, con-

1. Il n'est pas jusqu'à un certain *droit du seigneur,* qu'il n'ait fallu éclaircir. Au moment même où le préjugé en maudissait la mémoire avec le plus d'amertume, il a fallu que le génie littéraire le renvoyât, séance tenante et sans qu'on ait osé lui répondre, à l'*Opéra-Comique,* des coulisses duquel il ne sortira plus. (Voir l'ouvrage de M. Veuillot.)

fidents et souffleur. Mon théâtre se change en un affreux hôpital, mes espiègleries en « tourments d'un enfer anticipé, » et la *farce* de Loudun en une épidémie qui se promène de province en province. Dès lors, M. Calmeil a raison, le médecin Duncan n'est plus qu'un ignorant, et Laubardemont, cheville ouvrière de mon drame, devient un comparse inutile. Je ne sais plus que dire, surtout lorsqu'on me montre ce dernier personnage courant la poste, la nuit, pour ramener en toute hâte les exorcistes de Loudun près de sa femme prise à Chinon de la maladie régnante. Et ces mêmes exorcistes, dont j'avais si bien établi la très-réelle et très-exceptionnelle possession, que voulez-vous qu'ils deviennent lorsque vous niez la possibilité de celle-ci? Je vous le déclare, j'étais déjà bien malade, mais votre livre me tue et me force à abandonner la partie. —

Voilà donc ce que pourrait dire Aubin et ce que pourra dire tout lecteur attentif.

Mais, reprend M. de Gasparin, « M. Calmeil ne *s'inspire* que d'Aubin. » L'*inspiration* est ici malheureuse, car s'il est vrai qu'il ne connaisse guère que cet auteur, il n'est pas moins vrai que toutes ses bases et toutes ses conclusions le contredisent. Jugez donc si, comme Bertrand, il s'était *inspiré* de quelques autres! Au reste, tous deux, en vengeant hautement ces religieuses de ce qu'ils appellent *des calomnies absurdes,* détruisent par cela même ce prétendu aveu qu'elles auraient fait de leur fourberie, aveu dont on comprend l'invention chez Aubin, mais qui, dans le système pathologique actuel, devient encore une impossibilité.

Quelques autres personnes nous ont dit : « L'épidémie, et son prolongement dans les autres provinces, justifient à nos yeux Laubardemont, toutes les victimes et tous les juges de Loudun, nous en convenons; mais alors comment ne justifie-t-elle pas aussi Grandier? » Si ces personnes y regardent un jour de plus près, elles s'assureront que cette épidémie se communiquait par elle-même, mais aussi, comme toutes les

autres épidémies, par des intermédiaires, par des importateurs en un mot, et des *médiums*. A Chinon c'était *Barré*, à Louviers c'était *Picard*, à Madrid c'était *Garcia*, etc. Toute la question est de savoir si le *médium* ou le magnétiseur, une fois admis, est ou n'est pas volontairement coupable. L'épidémie n'exclut pas plus ici qu'ailleurs la transmission contagieuse. (Voir, à la fin, note *Sorciers*.)

Quant à la science, sans arriver tout de suite à la culpabilité magique de Grandier, dont cependant elle reconnaît les crimes, elle réfléchira à nouveau, étudiera ses maîtres, notera tous leurs aveux, s'éclaircira de leur embarras et comprendra enfin le magnétisme, lorsqu'elle l'entendra réclamer Loudun comme sa propriété, et faire des ursulines « des somnambules éveillées » comme de Grandier leur « magnétiseur terrible ; » elle y réfléchira, sans qu'on puisse et sans qu'on ose pour cela l'accuser de *relever les bûchers*.

Enfin, rapprochant tous ces faits de l'épidémie moderne, si féconde à son tour en phénomènes nerveux, en *soulèvements sans contact*, en révélations surhumaines, elle touchera du doigt l'analogie, et franchira le fameux POINT PRÉCIS, d'autant plus tranquillement, cette fois, que l'opinion publique l'aura franchi bien avant elle.

Alors aussi « notre erreur fondamentale sur la valeur du témoignage scientifique » sera plus que pardonnée, car elle guérira le scepticisme, cet état désolant « dans lequel l'âme entière est malade » (de Gasparin, t. I, p. 260).

§ V.

Les tables et leurs témoins. — Deux poids et deux mesures. Les expériences de Valleyres et celles de toute la France. — Interprétation inverse de la loi du *point précis*.

Il y a quelques années, l'Académie couronnait un ouvrage sur *la certitude*[1], dans lequel se trouvait cette proposition : « Tout fait que nous n'avons pas perçu par nous-mêmes ne peut jamais nous donner qu'une *probabilité*. » Comment l'Académie ne s'apercevait-elle pas qu'en couronnant un tel axiome elle flétrissait toutes les législations anciennes et modernes, enlevait toute autorité à la loi, sanctionnait toutes les révoltes et brisait dans leurs bases la plus grande partie de ses récits et de ses propres jugements ?

M. de Gasparin nous aiderait à le prouver.

On se le rappelle, tant qu'il s'est agi des expériences de Valleyres, il soutenait exactement la thèse que nous soutenons depuis une heure. On se le rappelle encore, c'était avec une incomparable énergie qu'il tançait les savants et le *Journal des Débats* de la liberté qu'ils prenaient de ne pas croire à ses 'aits. Les premiere étaient « les inquisiteurs de notre temps ; » e second le *révoltait* [2] avec raison, lorsqu'il appelait les ourneurs de table « bande d'*illuminés, canaille, sotte es-ɔèce;* » et comme le langage n'est jamais plus digne que orsqu'il exprime le bon droit, rien n'égalait alors la froide et mposante dignité de celui de M. de Gasparin. « Les sa-vants, disait-il, ne sont pas seuls à avoir leur dignité, j'ai aussi la mienne, j'ai la fierté de penser qu'un certificat signé de mon nom ne sera taxé par personne ni d'imposture ni de légèreté[3]. »

1. Par M. Javary, professeur de philosophie.
2. T. I, p. 202.
3. Ibid., p. 115.

Comme il faisait surtout bonne justice de cette incroyable et banale réponse « je croirai quand j'aurai vu ! » « Ceux qui tiennent ce langage, disait-il, confondent les choses et les moments; quand il ne s'agissait que de quelques assertions isolées, nouvelles, sans confirmation et sans contrôle, il était naturel de déclarer qu'on ne croirait qu'après avoir vu ; nous-même nous n'avons pas parlé autrement. Mais lorsque les choses ont pris de la consistance, lorsqu'une série d'expériences a mis les faits en lumière, lorsque ces faits se sont produits avec ensemble, avec suite, avec développement, en présence de témoins nombreux, distingués, défiants, munis de connaissances spéciales, lorsque des résultats tels que *le soulèvement des poids* et *le mouvement sans contact* ont été constatés une centaine de fois et ne peuvent être niés qu'au moyen d'hypothèses beaucoup plus invraisemblables que le phénomène lui-même, *alors le temps est passé* de dire : « Je croirai quand j'aurai vu; » et si l'on était autorisé à conserver toujours une telle attitude, aucune découverte ne réussirait à se faire accepter. *La vue directe n'est aucunement la condition régulière de la croyance en matière scientifique*[1]... »

Telle était la profession de foi de M. de Gasparin en fait de témoignage expérimental, et quand la négation insistait, il en appelait encore plus fort à sa dignité personnelle et savait fort bien la venger du peu d'égards qu'on lui montrait.

On ne pouvait donc voir des dispositions plus favorables, des principes plus équitables et surtout des précédents plus rassurants, pour les nouveaux faits qui devaient se présenter à leur tour : MM. Bautain, Coze, de Saulcy, Bénézet et tant d'autres, qui n'ont pas moins de *dignité personnelle*, et qui ont aussi quelques raisons de penser « qu'un certificat signé de leur nom » est loin d'être sans quelque valeur, auraient pu se présenter devant lui avec la plus grande confiance, et le charger même d'une défense qui devait leur paraître solidaire;

1. *Des Tables*, etc., t. I, p. 112.

et dans le fait elle le devenait parfaitement, puisque tous eurent bientôt affaire aux mêmes dérisions, celles-ci ne s'avisant pas de distinguer entre tant d'énormités qui leur paraissaient également révoltantes.

Hélas! on pouvait le croire, mais M. de Gasparin ne fraternise pas volontiers; ses expériences à lui sont de véritables expériences, les autres sont tout au plus des *incidents :* « Dans le cas, dit-il, où une découverte est attestée par *tous* ceux qui ont été en mesure d'en juger, et quand la vérification peut en être entreprise par *quiconque* est curieux d'y aller voir; alors la découverte a le droit d'être regardée comme certaine. »

Toujours une confusion! Tout à l'heure elle existait entre les faits et les conséquences déduites, ou bien entre les témoins et leurs commentateurs, maintenant c'est entre les lois naturelles et les faits isolés. Oui, pour la confirmation d'une loi la constance est de rigueur, mais si vous l'exigez pour la simple admission des faits, vous allez biffer d'un trait de plume toutes ces constatations scientifiques, tous ces phénomènes anomaux, erratiques, que la science ne sait ni expliquer ni caser.

D'ailleurs M. de Gasparin ne peut plus faire un pas sans se contredire impitoyablement. Pour lui il n'y a de *vraies* séances que les séances de Valleyres [1], et si nous en doutons, « tous les *procès-verbaux* sont là. » Mais qui donc écrivait tout à l'heure : « Plus il y a de procès-verbaux et plus je triomphe, car ils ne servent qu'à constater l'erreur ? » Maintenant, voici venir la *permanence* au secours des mêmes procès-verbaux. Mais qui donc déplorait tout à l'heure encore cette infidélité du succès, plus probante cependant que sa constance? Qui disait : « Il est arrivé *maintes fois* que notre personnel ne s'était modifié en aucune manière, et les mêmes personnes, absolument les mêmes, avaient passé d'une puissance remarquable

1. T. I, p. 21.

à une puissance relative... nous avons des moments où les phénomènes les plus élémentaires se refusent à nos instances, et le moment d'après nous opérons des soulèvements sans contact [1] ? »

Ce n'est assurément pas là de l'obéissance passive, et l'expérimentateur *quelconque* serait assez mal tombé ces jours-là, puisqu'il n'eût même pas trouvé un *incident*. Mais, dira-t-on, les expériences de Valleyres étaient faites *sérieusement*, elles ce n'était pas « des expériences de salon. » Il nous semble cependant que ce n'était ni entre le café et le thé, ni entre deux parties de whist, que M. l'abbé Bautain, tout à la fois docteur en droit, en théologie et en médecine, présentait « à une corbeille, sans rien dire, ce livre des Évangiles devant lequel elle se tordait comme un serpent, et s'enfuyait en rampant [2]... »

Ce n'était pas au *dessert* que M. de Saulcy, membre de l'Institut et physicien très-habile, se livrait, pendant six mois à des épreuves et contre-épreuves infatigables, contre chacune desquelles il se défendait pied à pied, jusqu'au jour où forcé dans ses derniers retranchements, il rendait sa loyale épée à l'ennemi, dont la constatation allait changer les croyances et les sentiments de toute sa vie. Enfin, ce n'était pas au *dessert*, nous vous en répondons, que nous faisions, nous, nos expériences à ce presbytère dévasté, sur lequel on va SOUFFLER si commodément tout à l'heure du fond d'un bon fauteuil et d'une extrémité de la France; victoire facile, que celle que l'on remporte à l'aide d'une seule et très-mince objection, et qui ne vaut assurément pas le *Te Deum* qu'on entonne à son occasion [3].

Mais revenons au *point précis*, après lequel, dit-on, le témoignage humain cesse d'être recevable. Il était donc franchi par des témoins; cependant, ceux-ci protestent et de-

1. T. I, p. 21.
2. Ibid., p. 64.
3. Voir, à la fin, la note sur Cideville.

mandent où s'est trouvé, cette fois, ce Rubicon philosophique, que, dans leur ignorance, ils ont passé sans le savoir.

Si vous le placez à tel ou tel moment, ce n'est pas le témoin, c'est vous qui « mettez le pied sur le terrain surnaturel[1]. » Le témoin n'a pas plus avancé que le juré dans le procès qu'il écoute, et, comme ce dernier, il dit oui ou non sur le fait matériel, sans s'inquiéter des conséquences. D'ailleurs, un autre appréciateur peut-être vous avait précédé, et plaçait l'arrivée de la folie au moment de la *vision;* un autre, à celui de la *divination ;* un autre encore, il ne faut pas vous le dissimuler, à celui du *soulèvement sans contact;* un autre enfin, et c'était nous, au moment même où la table commençait à se mouvoir sous les *mouvements naissants* de M. Babinet. Qui donc osera et pourra jamais prononcer en si grave et si contestable matière, et sur l'ordre de qui, s'il vous plaît, conduira-t-on le témoin à Charenton? M. Babinet y eût envoyé le sien dès le premier *coup* mystérieux, et celui de M. de Chevreul aurait *fini son temps* quand vous feriez monter le vôtre en voiture; ainsi, selon vous encore, M. Bautain sera parfaitement dans son droit et dans sa raison, tant que la fameuse corbeille obéira à ses ordres, mais gare à lui, si la corbeille s'enfuit et *se tord comme un serpent* devant son livre d'évangiles; M. Bautain a trop parlé... M. de Saulcy a raison jusqu'au tchibouck inclusivement; mais exclusivement, si ce même tchibouck lui fait sauter malignement son cigare... M. de Saulcy a trop parlé... M. Bénézet conserve son autorité, même lorsqu'il nous montre une table courant, par son ordre, après un papillon; mais pourquoi va-t-il nous parler de dragées qui descendent lentement du plafond, de chapeaux voyageant d'une pièce dans une autre, portés sur l'aile des zéphyrs, d'apparitions saugrenues, de morsures atroces, etc.? Décidément M. Bénézet a infiniment trop parlé. C'est cependant toujours ce même homme, dont vous acceptez la pre-

1. De Gasparin, t. II, p. 429.

mière demi-phrase, sans vouloir la lui laisser compléter ; voilà comme on entend l'observation au XIXe siècle !

Nous tenons, au reste, à montrer aux physiciens où ils nous mènent avec leurs concessions naturalistes, en fait de tables.

Qu'ils écoutent M. de Gasparin !

« Un jour, dit-il [1], le guéridon de M. Bénézet se met à la recherche des pièces d'argent qu'on a cachées dans un coin de l'appartement, et il finit par adopter la bonne direction, *même quand on a bandé les yeux* des *opérateurs*. Qu'est-ce à dire ? Un esprit conduit-il ce pauvre meuble ? Non, il obéit toujours à l'impulsion fluidique que lui imprime la volonté humaine,... etc. »

Ainsi voilà qui est bien entendu. En 1853, les guéridons jouaient à *cache-cache*, et cela le plus naturellement du monde. Y joueront-ils en 1855 ? Voilà la grande question ; mais jusqu'ici les physiciens sont perdus, et M. Bénézet est sauvé comme témoin.

Malheureusement son guéridon va parler : « Il se déclare *esprit*. Il annonce qu'il est l'âme d'un de ses parents ; il épelle son nom,... etc. » Ici, gare au témoin ! Il frôle le *point précis*, il se *brûle*... le Bénézet *revenant* va terriblement compromettre le Bénézet *vivant*, car enfin on tient là un *confitentem reum*,... et le surnaturel se révèle lui-même. — Laissez donc ! rien de plus naturel au contraire ; « autant de réponses, autant d'échos des pensées qui naissaient *naturellement* dans la tête des opérateurs... (id., p. 430) ; » et, dans le fait, comment voudrait-on que cette pensée ne fût pas venue tout naturellement dans l'esprit des interrogateurs, puisque le parent qui leur apparaissait n'était mort que peu de temps avant *Charlemagne* [2]. Il était tout *naturel* qu'on le pleurât encore !

Puis vient l'histoire des lettres, que l'esprit lit dans une

1. T. II, p. 431.

2. Bénézet, p. 14.

malle et sur lesquelles il donne des renseignements curieux; rien de plus simple, nous dit-on, « quelqu'un avait lu ces lettres; » d'ailleurs, pourquoi la pénétration du bois et du papier serait-elle plus difficile que la pénétration du cerveau?

Enfin le même guéridon se livre aux exercices violents que l'on connaît... « J'ai vu, dit M. Bénézet (cité par M. de Gasparin), j'ai vu le guéridon s'élever sous la pression des mains et ne plus *toucher le sol*... Je l'ai vu grimper le long des poitrines par petites secousses... Plus tard il bondissait en quelque sorte sous nos doigts, cherchant à atteindre les objets que nous lui présentions à une certaine hauteur... « Attrape ce « papillon, » lui dit quelqu'un. Le guéridon se met aussitôt à gambader à droite, à gauche, suivant exactement tous les mouvements du papillon et sautant parfois pour l'atteindre... Il en vint au point de se soutenir DEUX OU TROIS MINUTES en l'air, se détachant de la main et s'y rattachant, donnant de petits coups sur nos doigts comme pour nous caresser[1]. »

Ah! cette fois-ci, allez-vous dire, nous avons touché le *point précis!* Allons donc! du surnaturel et de l'interdiction pour si peu! Vous n'y comprenez rien. Écoutez ces paroles: « A part ce dernier fait (celui des caresses)... le reste est tellement *élémentaire*, que la simple pression musculaire parviendrait à l'accomplir dans un moment d'entrain et de vive excitation[2]. »

En vérité on croit rêver! Nous voudrions bien savoir maintenant sur quelles bonnes raisons M. de Gasparin pourrait fonder la critique sévère qu'il nous adresse à propos de la table volante d'un certain lama; elle n'est ni plus ni moins *élémentaire*, il nous semble, que celle de M. Bénézet; il eût pu leur adjoindre encore celle dont il est question dans le *Voyage en Tartarie* de Bergeron, p. 210. « Le soir de l'As-

1. De Gasparin, t. II, p. 431.
2. Id., p. 432.

cension, dit cet auteur (il s'agit d'un fait du XIIIe siècle), la mère de Mangou-Khan étant fort tourmentée de sa maladie, le premier de ses devins fit faire quelque sort par le frappement d'une table[1]. » Toutes deux rappellent parfaitement ces tabourets de l'*Iliade*, fabriqués par Vulcain, et qui, sur la simple invitation des mortels, se rendaient eux-mêmes auprès des dieux; Homère n'est plus un poëte, mais bien un historien, et ce n'est pas sans raison que nous avons dit en commençant qu'avant peu « la Fable redeviendrait de la bonne et belle histoire. »

Quant au lama, sa table était bien loin, on pouvait s'en moquer, mais celle de Toulouse étant bien près et par cela même plus gênante, il a bien fallu essayer de l'expliquer.

Enfin nous approchons, et cette fois gare aux témoins! Ils vont passer le fameux pont de Mahomet.

Nous voici revenus aux trop fameuses morsures, et si nous rapportons à nouveau cette histoire formidable, qu'on est libre d'appeler un *conte*, à Paris, mais qui s'est élevée, à Toulouse, à la hauteur d'une démonstration historique, c'est que la relation ne laisse pas que d'en avoir été fort altérée dans la copie de M. de Gasparin.

Jusqu'ici, il faut en convenir, notre adversaire avait, en général, très-fidèlement cité, mais le malheur a voulu qu'en présence et au plus fort du danger il abandonnât tout à coup la citation littérale pour un résumé de sa façon, et que son infidélité tombât précisément sur les passages gênants et selon nous décisifs. On va juger de l'importance de notre remarque par la confrontation.

VERSION DE M. DE GASPARIN

« Mme L..... n'était pas encore remise de son émotion, qu'elle poussa de nouveaux cris et tomba en syncope. L'épaule droite avait été frappée. Il y eut encore *plus tard* d'autres

1. Communiqué par l'abbé Huc.

coups et morsures, et le lendemain on en apercevait les traces. Recueillis dans la maison de M. Bénézet, où ils espéraient échapper à ces persécutions, M. et Mme L..... eurent le chagrin d'y importer le régime des bruits nocturnes qui empêchaient parfois tout sommeil, etc., etc. » (T. II, p, 441.)

VERSION DE M. BÉNÉZET

« Mme L..... n'était pas encore remise de l'émotion causée par cette *attaque* inattendue, qu'elle poussa de nouveaux cris en portant la main à l'épaule droite, et tomba en syncope. *Son mari avait beau regarder, il ne voyait rien ; la robe même n'éprouvait aucun froissement. Il découvrit l'épaule et y trouva comme une sorte de contusion de la grandeur d'une pièce de cinq francs il vit même quelques gouttes de sang couler. Quand elle eut recouvré ses sens, Mme L... se sentit mordre encore à l'avant-bras et ensuite* AUX REINS, quoique d'une façon moins sensible... J'ai vu, le lendemain, seize heures après l'événement, les traces des morsures. La partie de la main qui avait été atteinte était encore rouge, mais l'empreinte des dents avait disparu. Il y avait à l'épaule une plaque noirâtre, et, en l'observant de plus près, on voyait des lignes parallèles, comme s'il y avait eu une déchirure sous la peau, qui, du reste, me parut intacte; l'avant-bras présentait comme l'empreinte de deux dents canines,... etc., etc. » (Bénézet, p. 39).

Chacun comprend maintenant l'importance que M. de Gasparin pouvait attacher à la suppression de tels détails, dans chacun desquels on sent pour ainsi dire battre la vérité, et cette fois la vérité complète.

Mais lorsque, pour expliquer des faits aussi solennellement, aussi *douloureusement* accusés par un homme très-distingué et dont on reconnaît soi-même la bonne foi (ib., 444), on ose hasarder les mots de *somnambulisme éveillé* et de *mystificateur*, on déplace le problème et l'on mérite à son tour tous les reproches que l'on ne ménageait pas à ses contradicteurs

(p. 442). On pourrait effectivement, et à la rigueur, supposer M. Bénézet assez stupide ou assez *somnambulisé* pour ne pas apercevoir ce mystificateur caché sous la chaise de sa femme; mais lorsque ce mystificateur d'un genre tout nouveau, et possesseur apparemment de l'anneau de Gigès, trouve le moyen de se cacher *entre une personne et sa robe,* et, sans froisser celle-ci, de laisser l'empreinte de deux dents canines sur la peau qu'elle recouvre!... tout ceci devient beaucoup plus grave, et exige un « somnambulisme éveillé » comme on n'en a jamais vu, et des mystificateurs comme il ne s'en est jamais rencontré depuis que le monde est monde. Et cependant, depuis trois ans, sans user des mêmes procédés, des milliers de mystificateurs de cet ordre ou plutôt de ce règne tout spécial couvrent la surface des deux mondes! Le mot *milliers* n'est pas exact, c'est par millions qu'on les compte; et parmi tous leurs dénégateurs, ardents, savants, habiles, il ne s'en est pas trouvé *un seul* assez adroit pour mettre la main sur l'un d'eux! Quoi! ils sont là, sous chacune de vos tables, sous chacune de vos chaises, et la police des deux mondes, cette police toute-puissante, laisse tranquillement emporter les peuples à de pareils courants, permet à leurs victimes de peupler toutes nos maisons de santé, écoute, sans les comprendre, les anathèmes de tous les cultes, puis se croise les bras et ne cherche pas même à saisir un seul de ces millions de faussaires, si près, comme on le voit, de devenir assassins!...

Voilà certes une incurie et une impuissance plus prodigieuses que le problème! Et l'on croit que c'est avec deux mots, étourdissants de simplicité, que l'on va « DÉMOLIR *de fond en comble* » l'échafaudage de *nos* superstitions! On entonne un chant de triomphe, comme si l'on avait même essayé d'engager un combat!

En vérité, si de pareilles raisons devaient suffire à de tels mystères, si l'esprit français, quelque léger qu'on le connaisse, se contentait de solutions aussi naïvement commodes, ce serait à désespérer de l'intelligence contemporaine.

Mais, heureusement, ces aberrations inouïes et de bon sens et de logique sont et probablement demeureront toujours exceptionnelles et réservées à l'ordre surhumain, car c'est toujours là le *point précis,* après lequel le raisonnement abdique ou plutôt révolutionne toutes ses lois. Non, ce ne sont plus les témoins dont la compétence et la raison disparaissent « au moment où le surnaturel commence, » mais bien la raison et la compétence de tous ceux qui les jugent. L'esprit de MM. Bautain, de Lorme, de Saulcy, Bénézet, reste aussi calme, aussi froid qu'il l'était auparavant, et, à l'encontre des partisans des tables, vous les voyez revenir à leurs études ordinaires avec la même placidité, et par conséquent la même autorité... Mais les dénégateurs? C'est une bien autre affaire. Voyez donc un peu ce qu'ils deviennent aussitôt qu'ils ont mis le pied sur ce terrain fatal. Eux, d'ordinaire, amis sincères et loyaux de la vérité, tout leur est bon pour combattre, et s'ils le peuvent pour écraser celle-ci. Oui, contre elle, tout leur est bon : paradoxes, mutilations, difficultés de mauvais aloi; ils font tout jouer à la fois, sans même se donner le temps d'apercevoir que les feux croisés de tant de batteries se contredisent et s'éteignent mutuellement. Eux qui ne vivent que de témoignage, qui sur la foi de deux témoins envoient leur frère à l'échafaud, ils les récusent ici par milliers et les récuseraient par millions, plutôt que de déposer un préjugé. Eux, défenseurs ordinaires et généreux du droit commun, ils ne vivent plus que de lois et de doctrines d'exception. Hors eux, hors leurs systèmes, hors leur antisurnaturel, plus de salut pour personne.

Ils en appellent à cet amour *inné* du merveilleux, qui entraîne généralement les hommes, et par conséquent les témoins !... Mais ils confondent les époques et ne s'aperçoivent pas que, sous ce rapport, les préjugés modernes avaient changé jusqu'à la nature humaine et converti cette tendance véritable en horreur invincible. Quant à la réaction qui commence aujourd'hui, comment s'est-elle opérée, si ce n'est à

force d'évidence, et combien, sur ces milliers d'expérimentateurs, peut-on compter de témoins déposants? car il ne faut pas confondre encore les convertis et les témoins, ou la curiosité et le courage. Souvent, quand l'une s'éveille l'autre se cache, et nous en attestons plus d'un homme éminent qui, bien que rendu à nos doctrines, n'en a pas moins reculé devant la confession de la vérité.

Nos conclusions sur le témoignage sont donc exactement contraires à celles de M. de Gasparin. En ayant soin d'exclure les témoins fanatiques, et nous tenant aux témoins *désintéressés* de notre programme, nous ne craignons pas de les déclarer à leur tour suspects et même fort coutumiers du crime de défection, aussitôt qu'ils ont posé le pied sur *le terrain du surnaturel.*

Il en est de même des juges. Pour eux, en général encore, le premier pas sur ce terrain est et sera longtemps le *point précis* et fatal, après lequel on cesse de raisonner conformément à tous les principes reçus ou de croire à ce que l'on voit, et surtout de confesser ce que l'on croit fermement.

RÉSUMÉ

Il faut bien le leur dire : toute l'argumentation de nos adversaires ne repose que sur quatre véritables *distractions*.

Première distraction : celle de M. Faraday expliquant une table qui vous *pousse* par la résistance qui la *repousse*.

Deuxième distraction : celle de M. Babinet, expliquant toutes ces *causeries* « *pleines de bonne foi*, » dit-il, par la ventriloquie, qui nécessite la *mauvaise*.

Troisième distraction : celle de M. Chevreul, expliquant la faculté de mouvoir sans contact, par l'*acquisition préalable* de cette faculté.

Quatrième distraction : celle de l'Institut et de ses membres, consentant à l'acceptation des miracles, mais seulement à la condition qu'ils ne contrarieraient en rien les lois naturelles, c'est-à-dire qu'ils ne seraient pas miraculeux du tout.

Cinquième distraction enfin : celle de M. de Gasparin, présentant comme tout simples et parfaitement *élémentaires* des phénomènes que tout le monde repousse précisément parce qu'on ne les a jamais vus jusqu'ici.

On ne voudra pas croire un jour à la réunion de tant de science et de... naïveté.

Aussi les phénomènes sont-ils toujours là, et n'y eût-il que le « *soulèvement sans contact*, » si bien attesté par les savants de Genève, ou les *leçons d'arabe*, données à un membre de

l'Institut parisien, il faudrait bien en avoir le cœur net. Une science qui s'endort à côté de pareils phénomènes y perd honneur et crédit, et ce ne sont pas là de ces *lois* qu'il soit permis de dédaigner.

Mais c'est précisément ce mot *lois* qui décourage nos savants. Ils voient bien que cela n'a rien de *légal,* et certes ils ont raison: « Comment pourriez-vous donc admettre, dit M. Thury, une force perturbatrice que posséderait l'organisme humain, une force de calibre à soulever des tables, et qui n'aurait jamais produit le plus petit dérangement dans les milliers d'expériences exactes que les physiciens font journellement? Comment leurs balances, sensibles à un demi-milligramme, leurs pendules, dont les oscillations s'accomplissent avec une régularité mathématique, n'eussent jamais ressenti la moindre influence de ces forces, dont le principe est toujours là présent partout où il y a un homme et une volonté?... Mais la volonté du physicien existe toujours pour que l'expérience marche selon les prévisions de la théorie[1]! »

Tout cela est parfaitement juste, mais à ce mot *loi* substituez celui de *caprices,* et tout sera dit. Les savants resteront fidèles à la science, sans renverser toute la philosophie par la négation de l'évidence, ils finiront par comprendre que cette *légalité* les tue, et que ce mot « pas de loi » n'est pas du tout l'équivalent de celui-ci « pas de faits ».

Ils commencent d'ailleurs à comprendre de combien de problèmes notre théorie, ou plutôt la vérité, lui offrirait la solution. Origine de tous les cultes, mystères bibliques, philosophie de l'histoire, événements mystérieux, étiologie, et même, comme nous le disait l'autre jour un grand médecin, thérapeutique médicale, tout s'éclairerait de la lumière la plus vive; en ayant l'air de reculer, on marcherait en avant : « *recede ut procedas.* »

Laissez faire. Lorsque les grands événements dont nos

1. Thury, p. 9.

causes spirituelles ont été certainement les prodromes et peut-être les agents se seront accomplis, lorsque le monde respirera, vous verrez surgir à son tour une nouvelle ère scientifique, dans laquelle *les esprits* sauront bien reprendre leur vraie place. Mais ne devançons pas les temps !

Oui, la science nous reviendra, et nos savants adversaires d'aujourd'hui, MM. Babinet et Chevreul, seront peut-être les premiers à renier leurs dénégations de la veille, reniement digne d'eux, et qui, bien loin d'enlever le moindre lustre à leur grande et belle réputation, ne pourra que l'augmenter encore.

Quant à notre adversaire plus spécial, M. le comte de Gasparin, grâces lui seront toujours rendues « pour n'avoir pas méconnu la grandeur du problème tel que nous venions de le poser[1]. »

Et pourquoi ne le lui dirions-nous pas aussi? c'est sur lui que nous fondons nos plus belles espérances. Le jour où un seul fait de tables lui aura démontré que « cet atome de surnaturel, » qu'il refusait d'y voir, s'y trouve au contraire à l'état de montagne, et que, par conséquent, « le surnaturel n'a pas disparu avec le dernier des apôtres, » ce jour-là, la vérité le possédera tout entier.

Oui, qu'une seule table se trahisse et lui montre seulement ce qu'elle montre à tant d'autres, c'est-à-dire un seul mot positivement *absent* de sa pensée, ce jour-là, homme sincère, il détruira son livre, homme d'esprit, il saura bien le remplacer par un autre, homme de foi, il se livrera peut-être à quelques réflexions sur les préjugés injustes, sur les histoires falsifiées (il en aurait un bel exemple), et, qui le sait? peut-être pourrait-il faire un de ces pas qui rapprochent les idées, les hommes, et surtout les chrétiens !

Il est vrai qu'il a dit quelque part : « Il ne fallait pas laisser au spiritualisme un seul argument, que dis-je? un prétexte.

1. Préface.

Je crains seulement que ma démonstration ne soit jugée surabondante, mais j'ai préféré tomber de ce côté[1]... » Oui, M. de Gasparin a bien dit tout cela, et le regrettera plus tard; mais, nonobstant cet engagement téméraire, nous espérerons toujours, parce que quelqu'un sera toujours là pour l'empêcher de *tomber* tout à fait, pour le remettre d'aplomb, et ce quelqu'un, ce sera toujours son collaborateur de Valleyres, M. Thury. L'exemple est beau, la leçon est bonne, écoutons-le donc une dernière fois, car on ne saurait ni mieux dire, ni mieux faire.

« EXTRAIT D'UNE LETTRE ÉCRITE PAR M. LE PROFESSEUR THURY A M. LE COMTE A. DE GASPARIN, QUI L'AVAIT ENGAGÉ A MODIFIER LE DERNIER ARTICLE DE SON MÉMOIRE[2]. »

« Je sens parfaitement, monsieur, la justesse de vos observations relatives à l'influence fâcheuse pour moi qu'auront, sur l'esprit des savants en général, les dernières pages de ce mémoire. Je souffre surtout de sentir que ma détermination vous cause quelque *peine;* cependant je persiste dans ma résolution, parce que je crois que c'est un devoir auquel je ne saurais me soustraire sans une sorte d'infidélité.

« Si, *contre toute attente,* il y avait quelque chose de vrai dans le *spiritualisme*[3], en m'abstenant de dire, de la part de la science, telle que je la conçois, *que l'absurdité de la croyance à l'intervention des Esprits n'est pas démontrée scientifiquement* (car c'est là le résumé et la thèse des dernières pages du mémoire), en m'abstenant de dire cela à ceux qui, après avoir lu mon travail, seront portés à s'occuper expéri-

1. T. II, p. 549.

2. Article ayant trait à la possibilité de l'existence et de l'intervention, dans les phénomènes de tables, « de volontés autres que celles de l'homme et des animaux. »

3. On appelle ainsi la théorie des esprits.

mentalement de ces choses, je *risquerais* de les engager dans une voie dont plusieurs issues sont *équivoques*.

« *Sans sortir du domaine scientifique,* comme je l'estime, j'irai donc jusqu'au bout, sans aucune réticence au profit de ma propre gloire, et, pour me servir de vos paroles, « comme c'est là le grand scandale, » je ne veux pas en avoir honte. Je soutiens d'ailleurs que « *ceci est tout aussi scientifique qu'autre chose.* » Si je voulais soutenir maintenant la théorie de l'intervention des esprits, *je n'aurais pour cela aucune force,* parce que les faits connus[1] ne sont pas suffisants pour la démonstration de cette théorie. Mais, dans la position que j'ai prise, je me sens fort contre tous. *Bon gré, mal gré,* il faudra bien que tous les savants apprennent, par l'expérience de leurs erreurs, à suspendre leur jugement sur les choses qu'ils n'ont point suffisamment examinées. La leçon que vous venez de leur donner à cet égard ne doit pas être perdue.

« Genève, 21 décembre 1854. »

Nous ne savons, nous, si les faits *connus* (à Valleyres) sont suffisants pour démontrer la théorie des esprits, mais nous tenons pour certain que les expériences de M. Thury l'ont disposé merveilleusement à accepter celles qui se font tous les jours et qu'il pourrait faire ailleurs, et par conséquent à passer le fameux *point précis*, ce qui n'empêchera pas son témoignage de rester toujours également et parfaitement recevable.

1. A Valleyres, peut-être, mais partout ailleurs !

OBJECTIONS

ET

QUESTIONS DIVERSES

I

ESPRITS DES TABLES

EXCLUSIVEMENT MAUVAIS

Il semble, au premier abord, qu'il y ait quelque chose de cruel dans cette sorte d'ostracisme appliqué par M. Des Mousseaux et par nous à ce qu'on appelle « les *bons* esprits des tables. » On a peine à comprendre comment, après avoir établi en principe « une double aristocratie du ciel et des enfers [1], » nous nous permettions de dépouiller la seule qui soit digne de ce nom, la seule pure, et, grâce à Dieu, la seule véritablement puissante, d'une prérogative concédée si facilement à sa terrible rivale. Les bons anges ne sont-ils plus nos gardiens, nos amis, nos protecteurs, les ministres de Dieu à notre égard ? Ne les disait-on pas jusqu'ici tellement identifiés avec nous, qu'il s'établissait comme une sorte de solidarité morale et même de similitude physique entre leur personne et la nôtre [2] ?

Ne semble-t-il pas plus cruel encore de refuser la béatitude et la pureté à ces êtres qui disent avoir été nos parents, nos amis, les objets de nos tendresses et de nos regrets ? Il y a tant de charmes dans la simple pensée d'une communion quelconque avec eux, fût-elle, comme un rêve, instantanée et fugitive ; il y a tant de bonheur dans la seule pensée d'une telle possibilité, et tant de délices accompagneraient sa réalisation, que, vraiment, si le phénomène des tables avait pu légiti-

1. Livre des *Esprits,* introd.
2. Voir même livre, p. 346.

mement nous l'offrir, au lieu de l'appeler, comme le père Ventura, « le plus grand événement du siècle, » il eût fallu le définir la plus douce des consolations qui aient jamais encore été départies à la terre.

Que nos lecteurs se rassurent ; nous ne leur enlèverons jamais le principe de ces idées consolantes ; nous faisons plus que croire, nous professons la foi la plus complète, soit à l'assistance de tous ces bons esprits, soit à la communication mystérieuse entre les âmes séparées qui se pleurent et se recherchent. Cette croyance, vérité de sentiment pour tous les cœurs brisés, s'élève, dans la théodicée catholique, à la hauteur d'un dogme, par la seule foi à l'incessante communion des saints. Nous allons plus loin, et nous disons que, scientifiquement et philosophiquement parlant, ces avertissements si intimes, ces pressentiments si fondés, ces apparitions trop multipliées dans l'histoire pour n'être que le résultat d'un rêve, ne sauraient être que celui d'une vigilance angélique ou d'un amour qui survit à la mort [1]. Mais si de telles consolations nous restent, il faut avant tout savoir les conserver pures de toute puérilité, et distinctes de toute manifestation équivoque. Or, il faut bien le répéter, celles des tables ont contre elles tous les motifs possibles de suspicion et de rejet. Indépendamment de l'expérience, qui nous les signale en Amérique comme le levier le plus puissant de l'antichristianisme, qui nous les montre protestantes dans l'Europe protestante, et dans l'Europe catholique affublées de *peaux de brebis* qui ne tardent pas, lorsque le regard les pénètre, à laisser voir *le loup dévorant,* indépendamment, disons nous, de cette nature menteuse qui s'est révélée partout où on l'a pressée d'un peu près, on peut affirmer que ce n'est pas ainsi que le ciel se révèle à la terre, et nous sommes toujours étonné que l'on ne sente pas tout d'abord ce qu'il y aurait de mystiquement inconvenant à ce que le *premier venu* pût obtenir, à toute heure, de telles faveurs au moyen de procédés semblables.

Cependant on insiste, et M. l'abbé Almignana, dont nous avons rapporté quelques expériences [2], nous prend à partie sur ce point, et nous objecte quelques faits de somnambulisme et de tables qui sembleraient, au premier coup d'œil, condamner notre démonisme exclusif [3].

1. Nous espérons développer cet ordre d'idées dans notre second Mémoire, le premier n'ayant été consacré qu'à la partie *ténébreuse* de notre double sujet.

2. Ch. III.

3. *Examen des opinions de MM. de Mirville et de Gasparin* (chez Dentu.)

Ne pouvant lui consacrer ici l'examen et la réponse développée qu'il mériterait, nous prenons le parti de mettre en regard de ses quelques objections le sommaire de nos raisons et de nos réponses.

PREMIÈRE OBJECTION DE M. L'ABBÉ ALMIGNANA

Tirée de l'enseignement catholique sur les possessions.

« L'exorcisme par les moyens connus, tels que les noms sacrés de Dieu et de Jésus, par la prière, le signe de la croix, l'eau bénite, etc. devrait rendre les tables immobiles et arrêter la main du médium, en raison de l'axiome aussi vieux que le monde : *Sublata causa tollitur effectus*... Or aucun somnambule n'ayant perdu la moindre chose de sa lucidité par l'emploi de ces moyens, prières, eau bénite, etc., dont je m'étais servi pour m'assurer s'il y avait quelque chose de diabolique dans ces phénomènes, *comme on avait voulu me le faire croire,* j'ai pensé, au contraire que le démon n'y était pour rien [1].

« De même pour les tables ; les mêmes moyens, moins l'exorcisme, ont été employés, et rien n'a été obtenu.

« Loin de là, nous avons vu plusieurs fois les tables se *renverser,* à notre plus grand étonnement, devant l'image de Jésus crucifié et devant la croix pastorale d'un évêque. »

RÉPONSE.

C'est avec un certain embarras que nous nous permettons de faire observer à M. l'abbé Almignana que la vertu de l'exorcisme est d'autant plus rare et moins efficace qu'on semble la croire plus facile et plus commune.

On dirait, à l'entendre, et cela tient sans doute à la brièveté de sa brochure, que l'Écriture, les Pères et l'Église ont toujours promis cette puissance à quiconque voudrait se donner la peine d'*essayer*.

C'est le contraire qui serait exact, et nous n'avons guère besoin de rappeler ici ce drame saisissant qui nous montre les apôtres [2]...

1. M. l'abbé Almignana ne nous reprochera pas, nous en sommes certain, d'avoir détruit l'ordre et l'élégance de son argumentation.

2. Saint Matth., ch. XVII, v. 19 et 5.

Les Apotres !... échouant dans la guérison de l'enfant lunatique, et le Sauveur leur en donnant cette raison : « C'est à cause de votre incrédulité... Cette sorte de démons ne se chasse que par la prière et par le jeûne. »

Lorsque l'on voit ensuite le rituel ne conférer l'exercice de cette puissance qu'à ceux que l'Église a choisis à cet effet, tout en l'admettant comme *don* miraculeux chez quelques autres [1] ; lorsque l'on voit dans quelle mesure l'esprit de foi, d'humilité, de charité était exigé pour cet office, on ne croit plus guère à la légitimité des exorcismes *païens,* et l'on se rappelle celui des sept enfants du juif Sceva, qui, s'étant ingérés d'exorciser au nom de Jésus, furent si maltraités par le démon [2]. De là cette recommandation rigoureuse du rituel : « Que l'exorciste soit continuellement sur ses gardes ; *debet esse cautum,* à cause des innombrables ruses, *innumerabiles artes et fraudes,* dont le démon se servira pour lui faire croire *qu'il n'est pas là.* »

Lorsque enfin on voit ce même rituel exiger du possédé lui-même les mêmes précautions rigoureuses, comme prières, jeûnes et aumônes, et que, malgré ces saintes préparations des deux parts, on voit encore le démon résister trop souvent et nécessiter parfois de la part de l'exorciste une persistance indéfinie,... on commence à comprendre que, quels que soient leur mérite et leur foi, « de pieux laïques et même des prêtres » puissent échouer parfois dans des expériences de magnétisme ou devant une table possédée qui ne jeûne pas, elle, comme le possédé, et ne réunit pas ses prières aux leurs.

A plus forte raison si, loin d'avoir cette foi robuste que Jésus exigeait pour la guérison du lunatique, l'exorciste, même le plus chrétien, imbu depuis longtemps de préjugés qui lui ont fait prendre le titre de théologien *magnétiste* et de *médium,* hésite et veut tout simplement « s'assurer s'il y a là quelque chose de diabolique, *comme on avait prétendu le lui faire croire* (p. 7). »

De toutes les conditions exigées pour un exorcisme efficace M. l'abbé nous paraît avoir réuni les plus mauvaises, et nous sommes persuadé que, loin de prendre notre remarque en mauvaise part, il en conviendra loyalement lui-même.

1. Voyez Schramm, t. I, p. 390.

2. *Actes,* xix, v. 15. « Je connais Jésus et je sais qui est Paul, dit l'Esprit, mais vous, qui êtes-vous? »

DEUXIÈME OBJECTION.

Ce n'est pas ici le manque de foi.

« Origène dit que les païens chassent les démons par le seul nom de Dieu.

« Comment, parmi les ecclésiastiques et les pieux laïques qui ont prié avec moi, ne s'en est-il trouvé aucun qui eût au moins la dose de foi de ce païen ? »

RÉPONSE.

Cette impuissance ayant été purement négative, nous répéterons toujours, avec toute bonne philosophie, que « mille expériences négatives ne sauraient détruire un seul fait affirmatif. » Or ce fait affirmatif est loin d'être isolé. MM. Bautain, Chevaujon, Thévenot, Bénézet sont là pour attester l'efficacité des objets bénits, de même que le père Ventura a paralysé complétement la rotation d'une table par une courte et simple prière faite dans la pièce voisine.

D'ailleurs M. l'abbé Almignana a-t-il donc été bien positivement impuissant ? Sa modestie ne le trompe-t-elle pas à cet égard ? Nous ne voyons pas trop, en effet, pourquoi le *renversement* de ses propres tables devant un crucifix et devant une croix pastorale serait pris par lui pour un signe de satisfaction et de piété ; et nous le comprenons d'autant moins que c'est précisément par là que finissaient toujours ces autres tables qui, chez les expérimentateurs que nous venons de nommer, avaient commencé par fuir devant les objets sacrés.

Le *renversement* nous paraît l'opposé du *prosternement*.

Nous l'engageons donc à s'éclairer davantage sur la valeur de ce signe, et surtout à ne pas s'en rapporter sur ce point à l'*esprit* qui est en cause.

TROISIÈME OBJECTION

Tirée des approbations ou du silence d'autorités compétentes.

« Le R. P. Lacordaire a dit du haut de la chaire de Notre-Dame que le somnambulisme appartenait à l'ordre prophétique... Les jésuites et

la Faculté de théologie de la Sorbonne n'ont pas répondu aux questions qui leur étaient adressées à ce sujet.

« Mgr Sibour ne voit dans les révélations des somnambules que « le reflet des pensées de leurs magnétiseurs. »

RÉPONSE.

Oui, le père Lacordaire a dit cela, mais il a terminé en disant que, « même dans l'ordre prophétique, rien n'était plus misérable que le somnambulisme. »

Reste à savoir maintenant jusqu'à quel point l'ordre prophétique peut comporter quelque chose de *misérable.*

L'immense majorité des jésuites est de notre avis, et l'on peut en attester le père Péronné ; quant à la Sorbonne, aucune chaire catholique n'oserait s'occuper de telles questions, en raison du *voisinage...* Enfin les opinions de Mgr Sibour ne sont pas celles des évêques de Viviers, de Rennes, de Marseille, du Mans et de beaucoup d'autres pasteurs, y compris le pasteur par excellence, qui, sans parler du haut de la chaire de Saint-Pierre, a laissé préjuger son opinion personnelle en permettant à madame la baronne de Kisseleff la publication d'une lettre fort explicite à cet égard et datée du Vatican [1].

QUATRIÈME OBJECTION

Tirée des règles pour le discernement des esprits.

« Saint Jean nous dit : « Mes bien-aimés, voici en quoi vous connaîtrez qu'un esprit est de Dieu : tout esprit qui confesse que Jésus-Christ est venu en sa chair est de Dieu, et tout esprit qui ne le confesse pas n'est pas de Dieu. » (Ép. I, ch. IV.)

« Or le guéridon m'ayant répondu affirmativement et plusieurs fois à cette question indiquée par saint Jean,... puis-je *consciencieusement* croire à l'intervention du démon dans les tables, sans regarder le témoignage de saint Jean comme erroné? »

RÉPONSE.

Cornelius a Lapide, le commentateur par excellence, nous avertit que, dans les versions syriaques et grecques, on lit au même passage :

1. Voyez la *Gazette de France,* fin de décembre 1853.

« Tout esprit qui ne veut pas avouer que le Christ est venu dans sa chair n'est pas de Dieu, » ce qui serait un peu différent. Il nous avertit même que saint Cyprien et Tertullien ont lu et traduit ainsi : « Tout esprit *qui nie,* » ce qui serait encore bien autrement important. Nous avouons que cette version nous paraît bien préférable à celle qui nous oblige à supposer « que saint Jean ne s'occupait que des hérésies de son temps. » D'ailleurs, même de son temps, les démons n'avouaient-ils pas l'incarnation? Celui qui poursuivait saint Paul et les disciples en criant : « Ces hommes vous annoncent la voie du salut, ce sont les serviteurs du Dieu très-haut » (*Actes,* 16, 17), glorifiait par cela seul l'incarnation divine, ce qui n'empêcha pas saint Paul de le chasser. Depuis, les démons s'étant mille et mille fois déguisés en anges de lumière, ayant mille et mille fois embarrassé les saints comme ils embarrasseront un jour les élus, en leur faisant dire par leurs faux prophètes : « Le Christ est ici, il est là[1], » où en serions-nous si le *criterium* de saint Jean devait être interprété dans sa simplicité littérale? Nous pensons donc que M. l'abbé Almignana peut *très-consciencieusement* croire à l'intervention du démon dans les tables, sans croire à *une erreur* de la part de saint Jean.

CINQUIÈME OBJECTION

Tirée du parler des langues étrangères.

« On lit dans le rituel de Paris, au chapitre des énergumènes : « *Signa... sunt,* IGNOTA *lingua loqui... et occulta patefacere et vires supra ætatis suæ naturam ostendere;* » les signes sont : parler dans une langue inconnue, révéler les choses secrètes, et déployer des forces surhumaines.

« Or les tables ne parlent pas et ne comprennent pas *toutes* les langues, même connues...

« Je défie toutes les tables du monde de répondre à une question faite dans une langue inconnue au consultant.

« Quant à la faculté assignée par le rituel aux démons de voir le passé et de connaître l'avenir, j'ai trouvé plus d'erreurs que de vérités à ce sujet.

« Enfin, quant aux forces hypernaturelles, elles ont toujours diminué lorsqu'on enveloppait avec de la soie les mains des expérimentateurs. »

1. Saint Matth., 24-23.

RÉPONSE.

Le rituel n'a jamais dit *toutes* les langues; il a dit *une* langue inconnue, *ignota lingua,* ce qui est bien différent. Quant au défi porté aux tables de répondre à une question faite dans une langue inconnue au consultant, il va nous suggérer les réflexions suivantes.

M. l'abbé ne s'aperçoit pas que la somnambule qu'il oppose dans sa seconde partie au naturalisme de M. de Gasparin justifie complétement la théorie adverse. Cette somnambule, en évoquant un *père Mario* dont M. l'abbé n'avait jamais entendu prononcer le nom, et dont cependant l'existence très-réelle fut confirmée depuis, cette somnambule, disons-nous, prononçait tout à la fois un mot inconnu et racontait une histoire très-exacte, dont personne ne se doutait, et c'est avec raison que M. l'abbé l'oppose à M. de Gasparin pour vaincre sa théorie de la *réminiscence* ou de l'*écho* de la pensée, et qu'il la lui présente comme surnaturelle.

En quoi donc sa pensée diffère-t-elle ici de la nôtre? Apparemment et uniquement en ce qu'il veut bien avoir affaire à un *esprit,* mais non pas à un *démon.*

Voyons donc un peu sous quel jour il va lui-même nous présenter le sien.

D'après son ordre, cet esprit de *vérité* lui écrit le *Pater* en espagnol, en italien et en latin, prétend l'écrire en valaque et en russe, et refuse de le faire en anglais et en allemand, sous le prétexte que M. l'abbé ne connaît pas ces deux langues.

Mais celui-ci s'aperçoit bientôt que la prétendue traduction valaque n'en est pas une, et que l'esprit, ne connaissant pas cette langue, ne pouvait être *par conséquent,* et d'après le rituel, un démon, bien qu'il l'eût cependant trompé.

« Je lui fis, dit-il, une forte réprimande, le traitant de fripon et d'infâme et le chassant de chez moi. Dans cet état, voici que ma main fut prise d'un fort tremblement et finit par écrire en gros caractères : « Je suis le démon, et vous êtes un mauvais prêtre qui cherchez à connaître les secrets de Dieu (p. 19).

« — Eh bien! lui dis-je, c'est précisément d'après ce qui vient de se passer... que je ne veux pas vous croire. Le démon, d'après le rituel, parle *toutes* les langues; or vous ne parlez ni le valaque ni l'anglais, etc., donc vous n'êtes pas le démon.

« A peine avais-je tenu ce langage que ma main, entraînée, écrivait : Pardon! pardon! Je ne suis pas le démon; si je l'ai dit, *c'est pour vous*

faire peur... Je ne parle d'autres langues que celles que vous parlez, et si j'en ai fait autrement, C'ÉTAIT POUR RIRE. »

Ceci nous dispense du reste, et nous terminerons à notre tour en demandant à M. l'abbé Almignana ce que peut être un esprit qu'il dit *n'être pas le sien*, qui injurie, qui demande pardon, qui ment *pour rire* et pour *faire peur*, que lui-même traite de *fripon* et d'*infâme*, et qu'il met très-justement à la porte.

En attendant qu'il veuille bien nous répondre, la théologie, d'accord avec le bon sens et la raison, ne reconnaît que deux sortes d'esprits, les anges et les démons, c'est-à-dire des esprits de lumière et de ténèbres, avec des degrés à l'infini, il est vrai, dans chacune des deux lignes, mais de manière qu'un esprit qui *ment* ne rentre jamais dans celle des esprits de vérité.

Au reste, nous sommes tout disposé à la capitulation suivante. D'accord sur les esprits comme nous le sommes, nous retirerons, s'il le faut, le mot *démon*, pourvu que M. l'abbé maintienne ses expressions de *fripon* et d'*infâme*. Il est telle concession qu'il faut savoir faire à propos.

Quoi qu'il en soit, M. l'abbé Almignana n'en a pas moins fort bien posé sa double question. Ce petit nombre de pages la renferme tout entière, et nous souhaitons que M. de Gasparin ne soit pas un peu plus embarrassé pour sa part que nous ne le sommes pour la nôtre.

Mais, nous ne saurions trop le répéter, tout en laissant aux mauvais esprits la charge entière de toutes ces manifestations, nous sommes loin d'en exclure l'intervention et la surveillance des bons anges. Oui, sans jamais prendre l'initiative, sans jamais participer eux-mêmes à ces pratiques, et une fois *la partie engagée*, les bons anges interviennent en barrant, modifiant, corrigeant la force mauvaise, et même la contraignant au bien, comme l'ange de Jéhovah contraignait à la vérité le devin Balaam. De là ces changements de front subits, ces rétractations forcées, cette obéissance véritablement passive, confessée par ceux-là mêmes qui les subissent. Le bien alors se fait en rugissant, mais il se fait. Depuis les esprits de Loudun prêchant, convertissant des athées, jusqu'à nos esprits modernes faisant tomber à genoux des médecins matérialistes, ces ANTINOMIES ne sont pas rares, et plus d'une fois le salut « nous est venu de nos ennemis, *salutem ex inimicis nostris*. » Mais encore une fois ne confondons pas la répression avec la faute, et n'allons pas croire que ces créatures célestes, qui voient la *face de leur Dieu* et participent à sa majesté, consentiraient jamais à copier cette masse d'esprits athées du Nouveau Monde, en se livrant à leurs misérables pratiques, foudroyées d'ailleurs, comme magiques,

à chacune des pages de la Bible et des conciles de l'Église[1]. Comment ne comprend-on pas que s'il en était autrement, que si l'on pouvait légitimement discuter dans chaque salon, entre le *thé* et le *café*, la valeur respective de tel ou tel esprit, nous nous verrions condamnés à la plus vaste perturbation spirituelle et morale que nous ayons jamais eu à subir? Heureusement, ici, la chose est claire, et cette clarté rejaillit sur tout le reste.

1. Comment ne pas reconnaître ici la *divination par le bois*, frappée d'anathème par le prophète Osée, ch. IV, V, XII, et les tables *devineresses*, si bien décrites, *quoi qu'on die*, dans Tertullien et dans Ammien Marcellin?

II

LES SORCIERS ET LA RÉFORME

Nous croyions nous être mis en règle avec notre conscience et avec la conscience publique, en proclamant bien haut que l'on pouvait « retourner à l'Évangile et à Platon, sans retourner à Philippe II ou même à Louis XIV[1]. »

On n'a pas tenu compte de cette déclaration ; et comme l'intention qu'on nous prête de vouloir « relever les bûchers » équivaut parfaitement, à nos yeux, à cet acte lui-même, nous voici complétement enveloppé dans la malédiction qui pèse depuis deux siècles sur les Boguet, les Torquemada, les Bodin et les Delancre. *Fiat.*

Peut-être eût-il été plus juste et plus sensé de s'informer auparavant des habitudes et des tendances de cet *inquisiteur* moderne ; de vérifier, par exemple, s'il est bien décidément partisan de la peine de mort pour les meurtriers ordinaires, si parmi tous ces magiciens du magnétisme et des tables, qu'il veut faire périr *dans les flammes,* il ne compterait pas quelques amis, qui certes seraient en droit de lui dire : « Veuillez donc monter le premier, car vous nous avez donné l'exemple ; » mais toute cette enquête demandant beaucoup de temps, il était plus expéditif de crier haro, et d'en appeler à l'indignation publique. Encore une fois, *fiat !*

Ce que nous tenons seulement à bien faire remarquer, c'est qu'aujourd'hui personne n'a plus le droit de conserver sur la sorcellerie l'opinion qu'on en avait hier.

Quand nous disons *personne*, nous sous-entendons personne de tous les esprits raisonnables qui ne poussent pas la négation jusqu'à l'extravagance à l'égard des phénomènes du magnétisme et des tables ; or, le nombre de ces croyants est assez considérable aujourd'hui pour qu'on puisse oublier un instant les dénégateurs.

Moins que personne encore, M. de Gasparin aurait le droit d'en

1. *Esprits,* conclusion.

rester aux vieilles appréciations, puisqu'il admet, découvre presque, et démontre UNE FORCE toute nouvelle, à laquelle il donne une telle extension qu'un de nos plus savants physiciens lui barre le passage en criant: « Prenez garde; devant une telle force, le monde va s'écrouler à l'instant. » Supposons tous que ce soit là une exagération scientifique, il n'en est pas moins vrai qu'il s'agit d'une force incalculée jusqu'ici et peut-être incalculable. On aura beau l'identifier avec celle du magnétisme animal, nous n'en serons pas plus rassurés pour cela, puisque les maîtres nous apprennent que cette dernière peut « *tordre* l'homme comme un roseau,... le lancer au loin, et le frapper en mille endroits à la fois, sans qu'il puisse apercevoir son nouvel ennemi » (*Journal du Magnétisme,* 20 novembre 1852). Quelque nom qu'on lui donne, tout cela n'est assurément pas bien rassurant.

Bayle disait autrefois: « Il est certain qu'on ne peut pas n'être pas très-embarrassé de ce qui regarde la sorcellerie [1];... » et l'*Encyclopédie* a déclaré par la plume de l'un de ses philosophes [2] « que l'on ne peut pas n'y pas croire. » Il faut, de plus, que le témoignage soit ici bien écrasant, pour que M. de Gasparin convienne que les témoins auxquels il s'est attaqué jusque-là « ne sont pas comparables à ceux qui affirment les sorcelleries anciennes et modernes [3]. »

Or, ces témoins, si durement traités par lui, se trouvent précisément et largement justifiés aujourd'hui, soit par tous les magnétiseurs qui ne permettent plus « l'ombre d'un doute sur l'identité du magnétisme et de la magie [4] » soit par les savants, qui expliquent cette dernière par l'hallucination, les narcotiques, les névropathies, etc., etc., soit enfin par M. de Gasparin lui-même, qui voit dans nos derniers phénomènes « la clef principale de tant de mystères [5]. »

D'ailleurs, et c'est encore un fait avéré aujourd'hui, il ne s'agissait pas seulement des témoins; c'étaient les accusés eux-mêmes qui se donnaient la mort par leurs aveux, et le jour où la *Gazette des Tribunaux* terminait une étude fort sérieuse par ces mots déjà cités: « En présence des aveux de tous ces misérables, on ne se sent plus le courage de maudire leurs juges, » elle allait tout aussi loin que nous, comme il allait beaucoup plus loin l'auteur moderne déjà cité qui disait, tout en restant fort loin de nos idées, « il faut bien en con-

1. Plotin, *Arts*.
2. Le chevalier de Jaucourt, Art. SORCIERS.
3. T. I, 266.
4. Voy. Teste, *Magnétisme expliqué*.
5. T. I, 519.

venir, tous ces hommes étaient de grands criminels et des empoisonneurs. »

Quoi qu'il en soit, au lieu de poser la question des sorciers comme on la posait depuis deux siècles, au lieu de dire : ces hommes ayant été punis de mort pour des faits *qui n'existaient pas,* les témoins et les juges doivent être voués à l'exécration des siècles, on doit dire aujourd'hui : les faits pour lesquels ces hommes ont été punis de mort, ayant été faussement réputés chimériques, n'y a-t-il pas lieu à un nouvel examen ?

Et soyez certains que deux autres questions se présenteront aussitôt : 1° Les faits réputés *faux* se trouvant en tout ou en partie, et, quelque sens que l'on embrasse, réputés *vrais* aujourd'hui, est-il juste, est-il digne de l'histoire et de la science, de laisser peser plus longtemps sur des témoins et sur des juges honorables, la charge des malédictions accumulées sur leurs têtes? 2° Dans le cas où des hommes malfaisants, possesseurs comme tout le monde de cette double force « qui secoue l'homme et le tord comme l'ouragan le plus terrible fait du roseau, » l'auraient sciemment employée contre d'autres, qu'en ferait-on? Et s'ils avouaient et déclaraient vouloir persister dans ce terrible emploi, les rangerait-on parmi les criminels ou bien parmi les fous?

Nous défions qui que ce soit de poser autrement la question des sorciers à l'heure qu'il est ; et peut-être ne sera-t-il pas difficile de prouver que jamais elle ne le fut autrement.

Maintenant l'identité du mal et de la culpabilité entraîne-t-elle nécessairement l'identité de la répression? Nous croirions faire injure à nos lecteurs en les supposant incapables de comprendre que si le juste et l'injuste, le bien et le mal sont à jamais immuables, les Codes se modifient ou s'annulent devant des circonstances nouvelles et surtout avec les siècles, les mœurs et l'esprit des nations.

A chacun le droit de maudire ou d'absoudre sa jurisprudence.

Mais ramasser à terre tous ces lieux communs, dont on vient de faire bonne justice par soi-même, et à l'aide de ces lieux communs désigner à la foule, comme *restaurateur de bûchers,* l'écrivain qui se demande si la réhabilitation des faits ne doit pas entraîner la révision purement philosophique des jugements, c'est se rire à la fois de la question la plus grave et des lecteurs appelés à la juger!

Mais, dira-t-on, vos doctrines y conduisent. Oui, c'est vrai, comme la constatation des propriétés terribles de l'arsenic et de l'acide hydrocyanique conduit à l'échafaud le malheureux qui les emploie pour le crime.

Que ce peu de mots suffise à notre défense personnelle.

Quant au fond même de la question, nous ne pourrons en dire ici que quelques mots.

Tout en soupçonnant son fluide purement physique de renfermer « la clef du mystère, » M. de Gasparin semble parfois effrayé de la puissance qu'il lui prête. Comment, en effet, un simple *impondérable* pourrait-il expliquer ces mille et mille formes de ce qu'il appelle si bien « la religion du mal (t. II, p. 153)? » Religion terrible, « qui déborde le moyen âge de toutes parts, remplit et souille l'imagination de bien des générations successives... (ib., p. 154). » Non, jusqu'à ce que la chimie nous ait retrouvé et montré ce fameux *onguent* qui enfantait, dit-on, les sorciers; jusqu'à ce que la médecine nous ait rendu ces hallucinations au gré des personnes, ou l'histoire naturelle cet agent *physique* capable non-seulement de faire tomber les victimes dans le fameux *état de mort,* mais de leur communiquer « une *certaine* intelligence du latin, la connaissance des pensées *secrètes,* et l'obéissance aux ordres donnés *mentalement* » (ib., p. 185),... jusque-là nous serons très-fondé à dire des explications collectives de M. de Gasparin ce que son collaborateur, M. Thury, dit de ses théories sur les tables : « M. de Gasparin, nous les donne pour ce qu'elles valent, *soufflez dessus,* et je crois qu'il ne restera pas grand'chose debout [1]. »

A plus forte raison il n'en resterait rien du tout, si nous appliquions la théorie des onguents et des agents physiques à tous les détails de ces débordements de rage, de blasphèmes, de crimes, qui marchent tous de front dans la sorcellerie et composent ce que nous pourrions appeler une *christophobie* permanente ; christophobie dépendant le plus souvent d'un simple acte de la volonté, d'un simple consentement, et décidant par là de toute une existence [2].

Nous ne reviendrons pas sur notre examen de Loudun, qui suffit seul à prouver que tout n'était pas subjectif dans cet état, ni tout imaginaire dans ces crimes.

Ce que nous tenons à relever pour le moment, c'est l'assertion suivante : « L'imagination se trouble à la pensée de l'état épouvantable auquel nous serions descendus *sans la réforme,* en d'autres termes sans l'appel aux Écritures [3]. » Dans la note précédente sur les *deux surnaturels,* nous avons démontré que dans les saintes Écritures, les

1. Thury, *Tables tournantes,* p. 10.

2. Qu'on se rappelle le « veux-tu t'engager ? » répété à satiété chez MM. de Saulcy, de Tristan et beaucoup d'autres.

3. Ib., p. 159.

mêmes prohibitions s'appliquaient dans les mêmes termes aux mêmes choses, et nous ne comprenons pas l'aveuglement qui nie cette parité. Quant à présenter la réforme comme ayant guéri tous ces maux, c'est lui décerner un honneur qu'elle eût elle-même bien certainement décliné.

Rien n'est plus facile en effet que de démontrer tout le contraire, puisqu'il suffit de jeter un premier coup d'œil sur la théologie réformée du XVIe siècle, pour voir comme elle avait agrandi la part du diable, et un second sur l'histoire, pour juger de l'extension que cette même réforme avait donnée aux procès de sorcellerie.

Ce n'est pas sans raison que le célèbre Görres a pu dire : « Presque toujours le développement de la magie a été accompagné de l'apparition de quelque grande hérésie ou de quelque épidémie, dans laquelle Dieu appesantissait sa main sur la terre... » « Le protestantisme, dans sa haine aveugle contre l'Église, la proclama l'œuvre du démon. Il vit dans son chef l'antechrist, et dans Rome la bête à sept têtes [1], il ne pouvait donc se passer du démon ; la puissance de Satan avait pris au contraire à ses yeux une nouvelle force et un nouvel éclat... Les procès contre les sorciers, loin de diminuer dans l'Europe protestante, ne firent que s'étendre au contraire et prendre un nouvel essor. La puissance séculière, qui avait agrandi son domaine de tout ce qu'elle avait usurpé sur l'Église, s'attribua la connaissance de ces sortes d'affaires, comme elle avait fait pour l'hérésie ; de là l'acte du parlement de Henry VIII, de l'an 1541, contre la sorcellerie et la magie, et celui d'Élisabeth en 1559 et 1562. L'art. 73 du neuvième parlement de Marie, reine d'Écosse, punit de mort tous ceux qui s'adonnent à la magie, et nous voyons à l'instant même se multiplier les procès de ce genre qui *avaient été très-rares* auparavant, et qui prouvèrent que les sorciers de bas étage étaient unis par une sorte de clientèle à ceux qui étaient plus puissants. Tel fut l'état des choses dans le Nord, chez les protestants. Leur exemple fut suivi par les catholiques, chez qui le pouvoir séculier s'était également agrandi au détriment de l'Église, et la sécularisation des procès de magie ne souffrit plus aucune difficulté [2]... »

1. M. de Gasparin est accusé par les *Annales catholiques* de Genève d'avoir écrit ailleurs: « L'Église catholique est bien l'œuvre du diable. » Quand on ne voit pas celui-ci où il est, il faut bien le chercher ailleurs.

2. Görres, t. V, p. 379, 408 et 409. M. de Gasparin réfutera d'autant plus difficilement notre auteur, que celui-ci paraît souvent très-indécis sur tout ce qui regarde la réalité de la sorcellerie. Tantôt il semble l'envisager comme

Si Görres paraît trop catholique et surtout trop romain pour faire autorité, laissons parler un auteur anglais dont tout l'article indique un écrivain fort peu suspect aux protestants [1].

« La réforme, qui détruisit tant d'erreurs, sembla confirmer cette fatale aberration de l'esprit humain. Le moindre village avait ses espions, ses délateurs, dont le métier était de découvrir le plus léger signe d'un pacte diabolique...

« Il est remarquable que, même après la réforme, un jésuite, Fréderick Spée, noble Westphalien, soit le premier qui ait traité la matière sous un point de vue philosophique et moral...

« L'édit rendu par Louis XIV, en 1682, fut le premier pas fait dans les voies de la raison...

« Nous sommes loin de croire avec le docteur Francis Huskisson que l'Angleterre soit de tous les États de l'Europe celui où la superstition ait allumé le plus tard et éteint le plus tôt ses bûchers...

« Dans aucun pays, peut-être, la superstition ne fut plus stupide et plus sanguinaire qu'en Écosse.

« Avant la Réforme, ces croyances populaires troublaient à peine la paix publique... Les annales judiciaires de l'Écosse, jusqu'au règne de Marie, ne signalent aucun procès de simple magie... LA RÉFORME OPÉRA UNE FATALE RÉVOLUTION DANS LES IDÉES POPULAIRES SUR LA MAGIE... Le règne des Puritains épaissit en Écosse les ténèbres de la superstition. En 1640, l'Assemblée générale ordonna à tout ministre de leur secte de tenir note des sorciers de sa paroisse et de les traduire

entièrement subjective, comme le résultat de l'imagination ou l'œuvre « de cet *espiègle* que chacun porte en soi (id., p. 365), » tantôt cet espiègle sert de base et de support à l'action du démon, et le mal, tout en étant « une affection pathologique dans sa propagation, n'en est pas moins *extranaturel* dans sa racine la plus profonde (p. 362) ; » tantôt, enfin, il se livre à des considérations profondes sur les difficultés de la question, sur la prudence qui faut trop souvent ; ailleurs, au contraire, sur « la prudence et l'habileté vraiment remarquables avec lesquelles les premiers jurisconsultes de l'époque entreprenaient et menaient à terme ces enquêtes (p. 375). » Chez Görres, on le voit, toutes ces questions se compliquent et s'obscurcissent, en raison même des immenses efforts que l'infatigable Allemagne a faits pour les résoudre. Les théories les plus surannées du magnétisme animal viennent encore ajouter à ses tourments, et c'est avec peine qu'on le voit leur accorder une confiance, que tous les magnétiseurs leur refusent aujourd'hui. On n'est donc pas étonné d'entendre ce grand et beau génie avouer lui-même, sur la fin de sa vie, qu'il était bien loin de comprendre tout ce qu'il avait écrit. »

1. V. le *Quarterly Review*, cité par la *Revue britannique* de juillet 1830.

sans pitié devant la suprême judicature. Mêmes injonctions en 1643, 1644, 1645, 1649. Un an après l'exécution de Charles, le parlement soumit aux mêmes peines que les sorciers tous ceux *qui les avaient consultés :* aussi, depuis cette époque jusqu'à la Restauration, sur trente procès de magie, la raison et l'humanité n'eurent à applaudir qu'à un acquittement... La première année de la Restauration, 1661, fut marquée par vingt condamnations pour crime de sorcellerie... »

Tout cela, au reste, était la conséquence du cri d'alarme poussé en 1533 par Luther, dans son sermon pour le premier dimanche de l'Avent. « Dans cette doctrine, disait-il, le monde devient de jour en jour plus méchant, plus impie, plus scélérat, quoique la faute n'en soit pas à la doctrine mais aux gens! C'est le malin esprit et la mort. Maintenant les gens *sont possédés de sept démons, pendant que sous le catholicisme ils n'étaient possédés que d'un seul.* Le diable entre maintenant par légions dans les gens, de sorte qu'au milieu de la lumière pure de l'Évangile ils sont plus avares, plus rusés, plus impitoyables, plus impurs, plus audacieux, plus injustes, plus méchants que sous le papisme... Voilà ce qu'on remarque dans les paysans, les bourgeois et la noblesse; dans tous les états, depuis le plus élevé jusqu'au plus bas, ils traînent une vie honteuse et désordonnée dans l'avarice, la gourmandise, l'ivresse, l'impudicité et toutes sortes de vices et de déshonneur. »

Après de tels aveux, arrachés au protestantisme naissant et au protestantisme... *mourant,* comme M. de Gasparin se trouve bien autorisé à nous dire: « L'imagination se trouble à la pensée de l'état lamentable dans lequel nous serions descendus sans la réforme!... »

On peut donc facilement s'en rapporter à Gœrres, lorsqu'il nous montre les jésuites Spée et Tanner poussant le premier cri d'alarme contre les auto-da-fé de la Franconie (t. V, p. 448)[1], et en appelant aux prescriptions beaucoup plus douces de Paul III et de l'Église, dont « l'esprit ressort admirablement de l'instruction qui parut à Rome sur ce point en 1657, dans l'imprimerie de la Chambre apostolique... Cette instruction fait le plus grand honneur à l'intelligence, à la modération et à l'humanité de la Chambre apostolique; elle est une condamnation solennelle des procédés injustes et violents que l'on se permettait presque partout ailleurs [2]. »

1. L'ouvrage de Spée, dit Görres, fut bientôt paraphrasé par le protestant Meyfart, directeur du Gymnase de Cobourg. Il écrivit, au temps de Maximilien Ier, un livre intitulé : *Avertissement chrétien aux princes et aux prédicateurs.*

2. *Myst.*, t. V, p. 459.

Görres ne cherche cependant pas à dissimuler la responsabilité que l'opinion générale fit peser sur les papes Alexandre VI et Innocent VIII, dont les bulles, disait-on, avaient enfanté tout ce mal; mais il établit que ce mal, au contraire, existait bien avant elles, qu'il fut d'autant plus grand qu'il échappait davantage à l'action directe de l'Église, ET QU'IL ARRIVA A SON COMBLE, PRÉCISÉMENT A L'ÉPOQUE OU LA PRÉTENDUE RÉFORME VINT SOUSTRAIRE A L'OBÉISSANCE DU SAINT-SIÉGE UNE PARTIE CONSIDÉRABLE DES PEUPLES DE L'EUROPE [1].

En effet, nous pourrions comparer, sous le rapport de la bénignité, les deux jurisprudences suivies à cet égard à Rome et dans les pays protestants, mais cet examen serait beaucoup trop long; bornons-nous à quelques mots sur l'ensemble et principalement sur le rôle du témoignage en ces tristes procès, puisque ce rôle est une des raisons sur lesquelles M. de Gasparin se fonde pour le rejeter *presque absolument*.

Ainsi, pendant qu'il va puiser dans Boguet les règles testimoniales que l'on suivait partout ailleurs qu'à Rome, et qu'il nous représente les témoins déposant contre leurs pères ou contre leurs enfants, et les dépositions de l'enfance admises surtout comme importantes (t. II, p. 182), nous chercherons, nous, la vérité sur ce sujet, dans Sprenger, l'inquisiteur préposé par Rome et l'auteur du *Malleus*, le Code le plus généralement suivi sur cette triste matière : « Dans ces procès, les preuves testimoniales, dit Sprenger, doivent être plus claires que le jour, *luce clariores;* le nombre des témoins doit être le *double* de celui que l'on requiert dans les enquêtes ordinaires; on s'informe, en outre, pour les récuser, de tous les ennemis que peut avoir l'accusé, et même de ceux qui ont eu simplement de mauvais rapports avec lui. D'autres fois, pour mieux sanctionner de telles dépositions, on défère le *serment* à toute une paroisse et même à tout le voisinage, *totam viciniam !* Mais c'est surtout le faux témoin qu'on s'attache à frapper de terreur; pour lui, deux sortes de peines: les temporelles, qui le vouent sans miséricorde à la prison perpétuelle, et les spirituelles, qui le frappent d'excommunication, et ne l'en relèvent qu'à la condition du jeûne au pain et à l'eau pour le reste de ses jours [2]. » « Enfin, quiconque accusait quelqu'un d'avoir porté des sorcières, ou seulement un chaudron, dans leurs assemblées, SANS POUVOIR LE

1. En 1853 on accusait aussi nos évêques et les écrits des laïques catholiques.

2. *Malleus*, t. II. Nous avons cru pouvoir répéter ici ces détails pour ceux de nos lecteurs qui ne verraient que la brochure.

PROUVER, devait payer une amende de deux mille cinq cents deniers, et de sept mille cinq cents, s'il accusait une femme libre. » (Görres, t. III, p. 55.)

Que l'on juge de la terreur que de telles menaces devaient imprimer dans ces siècles de foi, et des facilités qu'on devait rencontrer pour la mise en scène de ces prétendues *comédies* soldées par l'excommunication, la pénitence la plus dure et la ruine ! Nous voyons donc ici le contraire absolu de tout ce que voit notre adversaire. Selon lui, rien de plus solennel que la position du témoin de nos jurys « placé sous le poids d'un serment imposant, et sentant que la vie d'un homme peut dépendre d'une de ses paroles, tandis que, ajoute-t-il, les témoins d'un événement mystérieux n'éprouvent rien de pareil, LEURS EXAGÉRATIONS NE DEVANT NUIRE A PERSONNE [1]. » A notre avis, au contraire, si la règle de Spencer est exacte, la terreur des derniers devait être aussi profonde que l'aisance *très-connue* des premiers est complète.

Mais laissons un sujet sur lequel il n'est permis que de rectifier des exagérations et de réfuter des injustices. Faire mieux comprendre les choses n'est pas les justifier; expliquer des rigueurs, n'est pas les approuver; discuter en savant, n'est pas formuler de nouvelles lois. Magicien, nous le sommes, ou nous l'avons tous été sans le savoir; mais faire des *sortilèges,* c'est-à-dire employer sciemment pour le mal une force que nous-mêmes disons incalculable et terrible, c'est se constituer à l'état d'imprudent ou d'homicide, c'est appeler sur soi toute l'attention de la justice, et si, dans le premier cas, on peut n'être qu'un enfant qui joue avec la foudre, dans le dernier on devient le grand coupable qui la fait tomber sur celui qu'il désigne.

A d'autres que nous toutefois le soin et de maudire et de juger!

Nous venons de voir la réforme renchérir sur les théories diaboliques de l'Église; dans le chapitre suivant, nous allons la voir renchérissant sur les faits, et tous ses chefs se renvoyant mutuellement l'épithète de *possédés.*

1. T. I. p. 306.

III

CIDEVILLE

DEVANT LE MAGNÉTISME ET LE MÉTHODISME

Nous savions fort bien que le chapitre du livre des *Esprits,* intitulé *le Presbytère de Cideville,* servirait tout à la fois contre nous de prétexte à la mauvaise foi et d'excuse à la bonne; mais jamais nous n'aurions osé *rêver* pour lui « l'illustration européenne » dont l'honore M. de Gasparin [1].

Qu'il veuille bien y prendre garde! de telles expressions nous aideraient merveilleusement, dans cette course autour du monde.

Toujours est-il que ce chapitre qui éclaircit tant de questions, et précisément pour cela même, a rencontré deux ennemis implacables, le *magnétisme* et le *méthodisme* représenté par notre ardent adversaire; tous deux se sont ligués contre lui, tous deux se sont emprunté leurs meilleures armes, se sont félicités de leur prétendue victoire, et c'est en raison de cette solidarité apparente qu'il devient curieux d'examiner si réellement elle existe et si elle peut exister.

Nous avons déjà vu ce qu'était le magnétisme pour M. de Gasparin, et combien il était impossible de reconnaître dans le modèle rétréci, mutilé, qu'il nous en donne, et la *surintelligence,* et la *prévision,* et les *révélations* de choses secrètes, et toutes les propriétés littéralement *magiques* dont l'ont doté tous ses adeptes, depuis Mesmer et Deleuze

1. « (Cette histoire) est en train de faire le tour du monde,... tant le presbytère de C..... est devenu illustre... Là, tout se trouve réuni : des *coups* comme en Amérique, un berger sorcier comme au moyen âge, des témoins aussi nombreux et aussi honorables que dans les anciennes affaires de magie, un livre écrit *ex professo* et non moins habile, non moins loyal que les traités de Mather ou de Bodin, etc., etc. (t. II, p. 513 et 518). »

jusqu'à MM. Teste et Du Potet ; la question est épuisée, et nous ne pouvons plus y rentrer. D'ailleurs, nous en appelons à tous les magnétiseurs du monde ; tous s'accorderont sur ce point : que le magnétisme purement fluidique et physique de M. de Gasparin est un magnétisme de sa façon, un magnétisme *réformé* et nécessairement schismatique. A ce point de vue, quelle force son livre pourrait-il donc prêter contre nous au *Journal du Magnétisme?* Nous le voyons d'autant moins que ce dernier, tout en prodiguant de grands éloges à l'auteur des *Tables tournantes*, lui enlève toute espèce de crédit et même de possibilité d'existence.

Nous venons de le voir; l'ouvrage de M. de Gasparin peut se résumer ainsi : pour la question générale, absence complète de surnaturel depuis les apôtres, et pour les faits modernes, reflet de la pensée et surtout exclusion absolue des esprits. Otez-lui, non, altérez seulement une seule lettre de ce symbole, et, comme le dit fort bien M. Thury de ses explications, *il n'en restera plus rien du tout.*

Or, voyons un peu comment le *Journal du Magnétisme* va juger son système :

Dans le premier volume, il rencontre tout d'abord et qualifie ainsi « la cessation du surnaturel depuis le dernier des apôtres : » — « Cette distinction, ce juste-milieu qui entre bien dans le caractère du protestantisme, ne satisfera personne, et sera traitée par les deux partis comme une inconséquence... Et, en effet, on ne comprendrait pas trop pourquoi Dieu aurait, pendant une longue période, semé les miracles à profusion, puis aurait tout à coup changé de système [1]. M. de G..... croit pouvoir arrêter les miracles en y comprenant les manifestations spirituelles, et dès lors, s'armant de la férule de M. Babinet, il les déclare impossibles et leur *défend* d'exister... Cette partie de son travail est celle qui nous semble la plus faible. »

Voilà pour le premier volume; mais « heureusement, reprend M. Morin, M. de Gasparin retourne dans le second à son rôle de savant et s'en acquitte *à merveille.* Il discute avec beaucoup de sagacité les faits du spiritualisme et répand sur ce sujet les lumières d'une critique fine et judicieuse. »

Toute *fine* et *judicieuse* qu'elle soit, elle n'en roule pas moins sur le *reflet de la pensée,* et devant cet *ultimatum* M. Morin se déconcerte et s'indigne. « Comment, dit-il, si au moment même où je suis *neutre,* inactif, où j'écoute avec curiosité la voix mystérieuse de l'*être* dont je

1. Surtout au moment où il annonçait que ses disciples feraient de plus grandes choses que lui, MAJORA.

cherche à pénétrer la nature,... j'entre en conversation avec un interlocuteur qui possède parfois des connaissances *supérieures* aux miennes, qui parle de sujets qui me sont *étrangers*, qui soutient des doctrines *contraires* aux miennes, qui me scandalise par ses paradoxes, qui me traite avec hauteur, me raille et *même m'injurie;*... et cet interlocuteur ne serait autre que moi-même!... IL Y A LA UNE ÉNORMITÉ, contre laquelle proteste ma raison, et, de *toutes* les explications, il n'en est pas DE PLUS INACCEPTABLE [1].

Nous voudrions bien savoir maintenant ce qui pourra rester dans les *deux* volumes en fait de critique *fine* et *judicieuse*, et quelles *lumières* il en résultera. M. Morin nous paraît ressembler ici à cet opérateur cruel qui, après avoir enlevé au patient le cœur, les poumons et le cerveau, aurait l'audace de lui dire : « A présent, remerciez-nous et vivez. » Nous doutons que M. de Gasparin soit bien reconnaissant et qu'il accepte la vie à ce prix-là.

Il est vrai qu'aux yeux des magnétiseurs toutes ces *énormités* sont rachetées par un mérite qui tient lieu de tous les autres; « il prend corps à corps la démonologie que de récents travaux ont cherché à ressusciter; il bat en brèche les sophismes de M. de Mirville, qui, malgré l'appareil scientifique dont *il a eu l'art* de se parer, n'a fait que développer, en un style élégant, ce paradoxe : que tout ce qui ne s'explique pas doit être regardé comme l'œuvre du démon [2]. Il démolit pièce à pièce tout son échafaudage d'historiettes *controuvées*, de *contes à dormir debout*, de merveilles dignes des Mille et une Nuits... (ib.) [3].»

Voyons donc un peu maintenant quels sont les droits du magnétisme à parler de nos *historiettes* et de nos *contes à dormir debout*.

Le livre des *Esprits* se compose de deux parties. Or la première ne roulant guère que sur des *contes* fournis par la science la plus haute, ce serait être fort peu respectueux et fort injuste que de ne pas *rendre à César* et à celle-ci ce qui leur appartient.

La seconde partie, au contraire, est consacrée presque en entier au

1. *Journal du Magnétisme*, 10 novembre 1854.

2. Où cela se trouve-t-il, s'il vous plaît?

3. Si nous avons bonne mémoire, tout en réfutant nos conclusions, M. Morin, le 10 août 1853, écrivait dans le même journal : « Le livre de M. de Mirv.... est une œuvre laborieuse, pleine d'érudition et digne des méditations de tous ceux qui désirent étudier cette matière... » L'année a porté conseil, et cette conversion est due sans doute à ce même livre dont M. Morin vient de saper toutes les bases.

magnétisme animal et aux tables que le journal appelle « filles de Mesmer, » et comme à cet égard nos faits les plus *étourdissants* ont été puisés dans cette feuille, c'est elle qui va devenir responsable de tous les *sommeils* produits.

Il y a longtemps, d'ailleurs, que le magnétisme nous en a fait contracter l'habitude. Depuis Mesmer qui « faisait enfler et désenfler les gens à volonté à la présentation de la main[1]; » depuis le marquis de Puységur, qui nous avertissait qu'après deux ou trois passes faites devant son fameux arbre de Buzancy, « *chacune* de ses feuilles communiquait la santé[2]; » depuis Deleuze, qui, présentant les doigts *en pointe* à l'orifice d'une carafe, lui communiquait toutes les vertus médicinales voulues[3], jusqu'aux aveux de M. le baron Du Potet sur les envahissements de Python, et jusqu'aux histoires d'*esprits* et de revenants qui remplissent depuis trois ans tous les numéros de ce journal, les Annales du magnétisme, malgré leur immense et très-réel intérêt, n'en renferment pas moins tout le narcotisme nécessaire pour faire *dormir debout* des générations tout entières. Il est donc bien venu, vraiment, à parler des *historiettes* de notre livre! Toutes nos fautes remontent à lui, tout ce que nous sommes, nous le tenons de lui, tout ce que nous disons pâlit auprès de ce qu'il annonce; de quoi donc pourrait-il s'étonner?

Nous ne voyons tout au plus que Cideville qui, seul, nous appartenant en propre, puisse lui servir de prétexte: mais encore, gare à sa logique, s'il a pu *dormir* devant ce tableau et s'il ne s'est pas au contraire réveillé en sursaut comme un homme qui, en entendant prononcer son nom, s'écrierait: « Me voici. »

Mais Cideville, aujourd'hui, n'est plus qu'une vieillerie, un lieu commun, un radotage, puisqu'il n'est guère d'arrondissement qui n'ait le sien, comme il n'est guère de rue, et dans certaines villes, de maison, qui n'en ait entrevu et reconnu quelque chose.

Et dans le fait, qui pourrait choquer les magnétiseurs dans ce récit? Le toucher de l'enfant par le berger? Mais c'est là le magnétisme quotidien. — Les phénomènes nerveux, les hallucinations produites à volonté? Mais M. Du Potet les produit sur tout le monde. — Les coups frappés et les bouleversements de meubles? Mais les *knockings* et les *rappings* des deux mondes, les tables soulevées *sans contact*, le piano de Genève, et les mille récits du même journal, ont naturalisé

1. V. *Mémoires.*
2. V. *Somnambulisme.*
3. V. *Hist. critique.*

et généralisé ces phénomènes. Ah ! ce sont sans doute les soufflets distribués par les mains *invisibles?* Mais relisez donc dans le numéro du *Journal du Magnétisme,* du 25 avril 1853, la longue et très-intéressante lettre d'Anna Blackwell à M. Hébert de Garnay, lettre qui nous initia une des premières aux *mains invisibles* de l'Amérique, nous apprenant que ces mains « se font souvent sentir aux assistants, les touchent, les pincent, les heurtent, les frictionnent, les arrachent de leurs chaises et parfois les font sauter jusqu'au plafond, les *retenant quelques instants en l'air,* pour les déposer encore dans un autre coin de la pièce, etc., etc., (p. 190) ;» tout cela, raconté sans commentaires et sans respect humain, comme on doit raconter l'histoire contemporaine sur la plus vaste échelle possible.

Maintenant, notre examen de conscience est complet, et nous n'y voyons plus rien qui puisse nous peser le moins du monde; et franchement, nous nous rendrions plutôt cette justice, que nous avons parlé avec discrétion, prévoyance et sagesse de ce dont tout le monde, et surtout le magnétisme, parlait et, qui pis est, s'entêtait avec indiscrétion, témérité et folie.

Que M. Morin, dont nous avions au reste, et plus d'une fois, remarqué la modération et la prudence scientifiques, veuille bien nous en croire; il s'est aventuré dans une impasse et n'en sortira pas. Rien n'est plus attristant et plus illogique que le métier de *protestant.* Or il est le protestant du magnétisme, et, qu'il le sache bien, le jour où il en aurait fait un magnétisme *réformé,* il aurait culbuté son église.

Ce ne serait peut-être pas là un grand malheur, mais ce qui en est toujours un, c'est de mériter qu'on nous applique ce mot de Mirabeau : « Je pardonne à tous ceux qui ne partagent pas mes opinions, mais je ne pardonne jamais à ceux qui ne sont pas de leur propre avis. »

Au reste, nous sommes tout à fait en mesure de renvoyer M. Morin à son chef, M. le baron Du Potet, dont les expressions *lyriques* peuvent se traduire en belle et bonne prose, à l'aide de quelques écrits et même de quelques *conversations récentes,* dont les interlocuteurs n'ont pas tous été discrets.

Voilà pour le magnétisme; maintenant voyons un peu la manière dont le *presbytère de Cideville* aurait été « battu en brèche » par M. de Gasparin.

« Ce récit, a-t-il dit plus haut, est en train de faire le tour du monde... Mais si je DÉMONTRE que les incidents constatés à Cideville sont *absolument dépourvus de réalité,...* etc., etc. » D'accord, mais c'est ce qu'il faut *démontrer.*

M. de Gasparin n'oublie qu'une chose, ou plutôt il ne l'a jamais sue. S'il s'était donné la peine de faire venir les pièces que nous n'avons pu relater à cause de leur longueur, mais que notre éditeur — nous l'en avions prévenu — tenait à sa disposition, il se fût assuré qu'il y avait eu « très-longue enquête ; » visite et *conversion* de médecins, de magistrats, d'ecclésiastiques, débats contradictoires, plaidoyers brillants, et, qu'on le note bien, conviction profonde chez l'avocat du curé, l'un des plus distingués de la ville de Rouen, puis jugement définitif et *impossibilité d'en appeler,* malgré toutes les menaces du parti très-nombreux qui avait annoncé cet appel. Enfin M. de Gasparin se fût assuré que les opposants convenaient de la réalité des faits, de la sincérité des témoins, et ne différaient avec ces derniers que sur l'explication de ces mêmes faits, qu'ils attribuaient, ou plutôt essayaient d'attribuer à la jonglerie humaine.

Maintenant, il plaît à M. de Gasparin de renouveler ce qu'il faisait tout à l'heure pour Loudun, c'est-à-dire d'intervenir entre des adversaires d'accord entre eux sur les bases matérielles, de déposer sur le fait à deux cents lieues de distance, et d'affirmer bien à son aise, des bords du Léman, que les faits de la *Seine-Inférieure* n'ont jamais existé !...

Pour s'insurger à ce point-là contre toutes les règles du témoignage de l'histoire, de la justice et même du bon sens, pour proclamer de *si loin* le mensonge de témoins que leurs adversaires de *si près* reconnaissent véridiques, il faudrait d'abord avoir un certain courage, et ensuite de telles raisons, que l'évidence elle-même fût obligée de plier devant elles.

M. de Gasparin n'en a que deux, et avec cela il se charge de tout *démolir ;* ces deux raisons sont : 1° l'impossibilité de la bourrasque mystérieuse qui vint ouvrir la scène ; 2° la répercussion des coups sur la personne absente du berger.

Assurément, la dernière de ces raisons était tout à fait suffisante, et pas n'était besoin de nous l'envoyer d'aussi loin, le plus jeune écolier de nos villages ayant pu tout aussi bien la trouver. C'est là un de ces faits qui ne peuvent pas se discuter, un de ces faits que leur réapparition constante, en pareille matière, a pu seule faire remarquer, et sur lesquels toutefois l'action magnétique ou fluidique *à distance* pourrait encore jeter quelque jour. Au reste, comme ce fait n'a jamais été qu'un détail et n'est entré pour rien dans les débats, son importance était nulle.

Il n'en était pas de même de la bourrasque. Si les témoins ont menti sur celle-là, dès lors ils auront pu mentir sur tout le reste.

Voyons donc ce qu'on lui oppose: « Voilà un phénomène qui, tout sortilége à part, aura certainement attiré l'attention des ignorants et des savants *à cent* lieues à la ronde; que dis-je! dans le monde entier.» On aura procédé à une enquête.... Les trombes laissent de leur passage des marques incontestables. Voici un presbytère dont les fenêtres sont brisées, dont les cheminées sont détruites, dont les tuiles jonchent le sol, et voici tout autour des maisons qui n'ont reçu aucune atteinte. Voici le jardin du curé *où les arbres ont été arrachés*, etc., (p. 544).

Mon Dieu, que de frais inutiles et perdus! Laissons d'abord les arbres arrachés,... car M. de Gasparin « souffrira que nous le déclarions à notre tour, ce détail n'a existé que dans son imagination (id.).» Quant au désordre du presbytère, il a existé pendant deux ans, et les traces s'en voient encore aujourd'hui; quant aux journaux qui *l'auraient su*, ils *l'ont tous su*, et on peut le leur demander; quant à l'enquête générale, elle serait arrivée un peu tard pour constater la bourrasque, et n'aurait pu constater, comme tout le monde, que ses effets; quant au respect de cette bourrasque pour les maisons du voisinage et à sa publicité, nous avons eu et subi, comme tout le monde, des bourrasques qui brisaient nos arbres et découvraient nos maisons, puis des grêlées qui respectaient nos vitres et causaient pour quatre mille francs de frais à nos voisins, etc., sans qu'on en parlât en dehors de notre canton. C'est même ce qui arrive le plus souvent. D'ailleurs, on ne peut arguer du silence et de l'indifférence du pays, car c'est encore une vérité de fait, que *tout le pays* afflua pendant deux mois dans cette maison dévastée... Enfin, quant à l'empressement des savants à venir s'assurer de la vérité, comment M. de Gasparin peut-il donc s'y tromper encore? Comment! il ne saurait parvenir à leur faire seulement *regarder* ses soulèvements *sans contact*, prodige qu'il répète à volonté autour d'eux et qui suffirait à « faire écrouler le monde, » et il argue encore de l'intérêt des savants, de leurs *bons yeux* et de leur franchise? Ah! qu'il connaît mal le terrain qu'il exploite, et qu'il ignore tous les mécomptes qui l'attendent, en raison même du *point précis* qu'il a franchi, et au delà duquel il verra bien que *rien ne peut se prouver*, si ce n'est à quelques-uns de ces très-rares esprits sans préjugés, comme heureusement il s'en est encore trouvé un fort bon nombre à Cideville.

Qu'il veuille bien nous croire une fois de plus; il faut autre chose qu'un raisonnement à distance, pour *démolir* un fait qui a survécu à bien d'autres attaques, et que des milliers d'analogues dans les deux mondes ne permettent plus aujourd'hui d'attaquer, sous peine d'illo-

gisme et de déraisonnement. Quant au conseil de « respecter assez le public pour ne pas lui servir des anecdotes qui ne résistent pas à deux minutes d'examen (p. 519),» nous en ferons le même cas que du conseil relatif à Loudun, et nous y répondrons par l'invitation de s'enquérir, chez tous les libraires de Paris, de la manière dont leurs clients ont accueilli notre injure. Plus tard, on pourra s'enquérir auprès des savants de l'attention qu'ils commencent à lui prêter et lui prêteront de plus en plus.

C'est alors que M. de Gasparin aura quelque peine à soutenir que ses « démonstrations auront été surabondantes. »

Mais voici le point le plus intéressant à élucider : c'est celui du plus ou moins de critique et d'incrédulité que le *presbytère de Cideville* pourrait rencontrer chez les lecteurs protestants.

Déjà, les littérateurs *réformés* et fort instruits du *Quarterly Review* [1] nous ont complétement édifiés sur l'immense développement imprimé par *la réforme* aux théories démonologiques et aux procès de sorcellerie. Ces assertions historiques auront contrarié sans doute un adversaire qui se demande « ce que serait devenu le monde à cet égard *sans la réforme.* » Cependant personne ne peut ignorer que ce mot *diable* était sans cesse à la bouche de tous les chefs, et que tous s'accusaient mutuellement de tenir de lui leurs arguments, leurs règles de conduite, et, qui pis est, de mourir étranglés par ce terrible professeur.

Nous n'avons jamais remarqué qu'au milieu « de leurs sornettes » les pères de l'Église se soient jamais honorés mutuellement de telles oraisons funèbres [2].

1. V. la note précédente sur les *sorciers*.

2. On ferait un volume sur ce sujet, et surtout sur la fameuse conférence de Luther avec le diable, conférence à la suite de laquelle *le sacrifice de la messe fut aboli.* Laissons parler le grand réformateur: « Je vous ferai ma confession pleine et entière, saints et vénérables pères, et donnez-moi une bonne absolution; il m'est arrivé une fois de m'éveiller au milieu de la nuit, et d'entendre Satan commencer avec moi la dispute en ces termes... »

Ici la controverse, et Luther reprend :

« Dans ces angoisses, dans ce combat contre le diable, je voulais le repousser avec mes armes ordinaires sous la papauté, et je lui objectais l'intention et la foi de l'Église... Mais Satan insistait avec plus de force et de véhémence, etc., etc...

« Les très-saints pères vont sourire et me diront: « N'es-tu plus ce docteur célèbre,... et ne sais-tu pas que le diable est le père du mensonge?... Hélas! j'étais un géant contre le diable absent, et, si vous étiez aux prises avec lui,...

Mais enfin tout cela était oublié, et depuis on rejetait assez exclusivement parmi les vieilles superstitions de l'Église romaine la croyance aux esprits et aux lutins.

L'épidémie moderne est venue nous détromper, et quoique M. de Gasparin nous dise « que le protestantisme et le spiritualisme actuel s'excluent partout réciproquement, et que l'on ne croit guère aux esprits qu'à la condition de n'être plus protestant[1], » il n'en convient pas moins qu'en Amérique le parti unitaire et le culte des esprits sont définitivement associés par les liens les plus étroits.

Il est vrai qu'à ses yeux l'unitarisme n'appartient plus au parti protestant; mais nous, qui ne pouvons voir en lui qu'une secte plus avancée que toutes les autres, nous n'en plaignons pas moins le *libre examen* plus *arriéré* d'avoir donné forcément naissance à de telles

vous ne chanteriez pas longtemps cette *cantilène*... Rien n'est *horrible* comme ces combats contre Satan, et moi *je suis pleinement convaincu, plane persuasus sum*, que Emser, Œcolampade et leurs semblables sont morts subitement sous ses horribles coups, car le cœur humain ne saurait supporter cet abominable et inexprimable assaut sans un secours tout particulier de Dieu. Satan, en effet, par un seul de ses regards, remplit à l'instant l'âme de terreur et de ténèbres, et sans le Verbe il renverse l'homme désarme, comme avec le petit doigt. » (*De l'Abolition du sacrifice de la messe.*)

En vain quelques protestants, et M. Claude entre autres (*Défense de la Réforme*), ont-ils essayé de changer ce récit en parabole ; Nicole et Bossuet leur ont merveilleusement répondu. D'ailleurs les paroles et les accents du narrateur font justice de cette vaine tentative... « Cela s'est renouvelé *bien des nuits*,... et c'est pour l'avoir éprouvé EN RÉALITÉ, que je suis convaincu qu'Emser et Œcolampade, etc. » Oui, Luther était bien convaincu; on ne s'avise pas de faire mourir les gens d'une figure de rhétorique.

Au reste, les calvinistes regardent cette conférence de Luther avec le diable comme INCONTESTABLE, et disent que les luthériens ne peuvent rien répondre là-dessus aux catholiques « qu'en niant seulement les conséquences.»

De leur côté, les luthériens se vengent et se consolent bien vite de cette origine diabolique de la *suppression de la messe*, en accusant le célèbre Zwingle d'avoir appris du diable sa fameuse explication figurée de l'Eucharistie : « Ceci est la figure de mon corps, etc. »

Mais Hospinien et le célèbre David Pareus cherchent à le disculper, en réservant pour Luther seul la réalité de la conférence diabolique : « A la différence de Luther, dit Pareus, Zwingle n'a jamais avoué que l'*esprit noir* lui ait jamais rien appris. »

Voir, pour tous ces curieux détails, le chapitre de Nicole intitulé : *Conférence de Luther*, p. 130.

1. T. II, p. 511.

doctrines; du reste, nous nions que ces esprits d'Amérique vantent exclusivement les *unitaires*. Les protestants évoquent et écoutent Calvin, Swedenborg et Wesley, comme chez nous d'excellents catholiques écoutent dans leur simplicité saint Louis et Fénelon. Et M. de Gasparin peut être bien sûr d'une chose, c'est que ses explications naturelles fortifieront merveilleusement toutes ces erreurs, toutes « ces abominations, « pour nous servir de son expression, attendu que la négation de l'*évidence* n'a jamais éclairé personne.

Mais il ne s'agit pas de tout cela. S'il est vrai que la croyance aux esprits ait, d'une part, favorisé l'unitarisme, il n'en est pas moins vrai que, d'une autre part, le premier cri d'alarme est parti de toutes les chaires protestantes. « Le clergé protestant, dit M. de Richemont, auquel M. de Gasparin nous renvoie avec confiance, le clergé protestant de *toutes les sectes,* voyant que la chose devenait grave et qu'un certain nombre de ses membres respectables avait perdu leur foi et était passé à l'ennemi, est sorti de son engourdissement, et ses chaires, ses journaux retentissent journellement de diatribes violentes contre les manifestations dites spirituelles, comme étant l'œuvre DU DÉMON [1]. »

Nous ne voyons donc jusqu'ici aucune justification de cet antagonisme prétendu entre la démonologie et le protestantisme, et nous le disons à la louange de ce dernier.

Mais reste un dernier argument; M. de Gasparin nous dira peut-être que toute la sagesse protestante s'étant réfugiée dans le méthodisme, c'est celui-ci qu'il faut interroger et croire à l'égard des esprits.

Nous ignorons quelle part le méthodisme a prise dans la croisade protestante contre ces nouveaux ennemis; mais nous serions étonné qu'il se fût mépris sur leur véritable nature, et, pour nous restreindre au sujet de cette dernière note, nous serions encore plus étonné qu'il partageât l'indignation de M. de Gasparin contre notre chapitre de Cideville, ne fût-ce que par respect pour son fondateur et son prophète, le célèbre Wesley. Voici, en effet, ce que nous lisons dans le tome III de Görres, page 338, à propos des *esprits frappeurs* des siècles précédents [2].

1. *Mystère,* p. 24.

2. N'est-ce pas déjà une chose très-étonnante que de retrouver cette même dénomination d'*esprits frappeurs* dans les siècles précédents? Görres lui-même les nommait ainsi dix ans avant la dernière invasion. Nous avons rappelé déjà le *spiritus percutiens* du rituel; aujourd'hui nous pouvons ajouter qu'on l'appelait plus anciennement « spiritus malleus, » esprit *marteau.*

« Un esprit de cette sorte hanta la maison paternelle de WESLEY, le fondateur de la secte des Méthodistes. Cette maison était située à Epworth, dans le Lincolnshire, où le père de Wesley était alors senior, et le bruit commença, le 1er décembre 1716, par des gémissements devant la porte de la salle à manger, et dura jusqu'au 27 janvier 1717; de sorte *qu'on eut tout le temps* de bien étudier cette affaire. *Tous* les membres de la famille étaient sans peur et sans préjugés. Ils firent tout ce qu'on peut faire en pareil cas pour découvrir l'erreur ou la supercherie, et Samuel, fils du senior, homme sincèrement religieux, comme on le sait, nous a conservé les résultats de l'enquête, tels qu'il les avait trouvés dans le journal de son père, dans les lettres de sa mère, de ses frères et de ses sœurs. Cette histoire réunit donc tous les signes d'une authenticité parfaite. *La famille* de Wesley pria le père d'adresser la parole à l'esprit qui les tourmentait. Un soir donc, vers six heures, il entra dans la chambre des enfants, où il entendait des gémissements et des coups. Il conjura l'esprit de parler, s'il en avait le pouvoir, et de lui dire pourquoi il hantait ainsi sa maison. L'esprit ne répondit pas, mais frappa trois coups, suivant sa coutume. Wesley prononça un nom et lui dit que, si c'était le sien, il eût à frapper, dans le cas où il ne pourrait parler. Mais l'esprit ne frappa plus tout le reste de la nuit. Plus tard, Wesley répéta plusieurs fois la même chose, suivant *l'esprit de chambre en chambre*, de jour et de nuit, avec ou sans lumière, et lui adressant la parole quand il le sentait approcher; mais il n'entendit jamais une voix articulée. Une ou deux fois seulement, il entendit deux ou trois sons très-faibles, un peu plus distincts que le sifflement d'un oiseau... Il est remarquable que lorsque la famille était réunie autour de Wesley pour prier, et que celui-ci était arrivé à la prière pour le roi et pour son héritier, l'esprit frappait très-fort au-dessus de leurs têtes, et que ce bruit se répétait quand il prononçait la prière, tandis qu'il n'avait pas lieu quand on l'omettait, de sorte que les enfants disaient qu'il était jacobite.

« Si les *esprits frappeurs* (*sic*) voient ainsi et entendent ce que les hommes font et disent, ils peuvent aussi quelquefois se faire voir et entendre de ces derniers. La famille de Wesley avait entendu plusieurs fois l'esprit qui hantait la maison marcher comme un homme vêtu d'une robe de chambre très-large...

« L'esprit de Wesley en voulait principalement à l'une de ses filles nommée Hetty. Il changeait de lieu avec elle, et c'était sous elle que se faisaient entendre ordinairement les coups...

« L'esprit commençait ordinairement ses scènes par un bruit que

Wesley comparait à celui que fait une meule de moulin qui tourne, lorsque le vent change tout à coup, mais que ses enfants comparaient à celui que fait de la ferraille que l'on remue. D'autres fois il semblait qu'un menuisier rabotait des planches (*rapping*); puis l'esprit frappait trois coups (*knocking*), une fois, deux fois, trois fois, et ainsi de suite, pendant plusieurs heures. *Tous* les membres de la famille entendaient ces coups à la même place, tantôt dehors, à la porte du jardin, puis, une demi-minute après, au-dessus de leurs têtes. Les coups étaient forts et creux, et tels que personne ne pouvait les imiter. Lorsqu'on visitait les chambres, le bruit se faisait entendre chaque fois dans celle que l'on venait de quitter, ouverte ou fermée : il imitait tantôt le bruit de la danse, tantôt le gloussement d'un dindon; tantôt il semblait qu'on répandait une masse d'argent, tantôt qu'on jetait avec force du charbon par terre. Quelquefois les plats dansaient sur la table en présence de Wesley; les portes s'ouvraient et se fermaient, et comme la clenche du loquet s'élevait et s'abaissait, une de ses filles voulut la tenir une fois par dedans, mais elle s'abaissa malgré tous ses efforts, et la porte frappa violemment contre elle, quoiqu'on ne vît personne dehors. Wesley, lui-même, se sentit pressé contre le coin de son secrétaire, ou bien contre une porte. Au reste, les enfants tremblaient toujours dans le sommeil avant de se réveiller, quand l'esprit était près d'eux. Un dogue, que Wesley s'était procuré précisément à cause de ces bruits, aboya très-fort la première nuit, mais se tut ensuite, et semblait avoir plus de peur que les enfants... » (Görres, t.III, p. 368.)

Quoique ce récit ne puisse guère laisser subsister le moindre doute sur les opinions du célèbre WESLEY, qui se trouvait au nombre de tous ces enfants si croyants, on regrette que Görres n'ait pas cru devoir les donner.

Toujours est-il que ces faits de Cideville, « qui n'ont eu, dit-on, aucune espèce de réalité, » se retrouvent dans tous les siècles, y compris le XIXe, et dans toutes les croyances, y compris le méthodisme. C'est ainsi que chacun des coups que notre adversaire a cru nous porter, avant de retomber sur des milliers de témoins modernes, retombent en plein sur Wesley, sur sa famille, et pour le moins sur sa maison.

FIN

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT, 7

ON TROUVE A LA MÊME LIBRAIRIE

PNEUMATOLOGIE

DES ESPRITS

ET DE LEURS

MANIFESTATIONS DIVERSES

Mémoires adressés aux Académies

PAR

J.-E. DE MIRVILLE

3 VOL. GRAND IN-8° RAISIN DE 500 PAGES CHACUN. — PRIX : 21 FR.

Ces Mémoires se vendent aussi séparément, savoir :

PREMIER MÉMOIRE

DES ESPRITS

ET DE LEURS MANIFESTATIONS FLUIDIQUES

DEVANT LA SCIENCE MODERNE

Quatrième édition

UN SEUL VOLUME. — PRIX : 7 FR.

DEUXIÈME MÉMOIRE

DES ESPRITS

ET DE LEURS MANIFESTATIONS HISTORIQUES

DANS L'ANTIQUITÉ PROFANE ET SACRÉE

Rapprochées des faits de l'ère actuelle

DEUX VOL. PUBLIÉS. — PRIX : 14 FR.

N. B. On envoie franco ces ouvrages aux personnes qui en adresseront le prix en un mandat ou même en timbres-poste.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT, 7